

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Horribles signes

On peut se demander si l'incapacité des Etats démocratiques à lutter contre le fléau du terrorisme ne trouve pas son origine, déjà, dans l'impossibilité de définir ces assassinats, ces tortures, cette barbarie autrement que par ses effets: la terreur.

Il y a des données objectives, bien sûr, qui sont la transgression des droits naturels de l'homme, «la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression». Mais voilà que notre définition se heurte aux mobiles, aux données subjectives: calculs politiques, folie religieuse, exaltation révolutionnaire.

Or cette appréciation diverse des mobiles ne permet précisément pas de donner du terrorisme une définition faisant l'unanimité.

Parler de guerre?

Faute de pouvoir se parler par les armes sur les champs de bataille, en raison des risques de dégénération en holocauste mondial, les Etats ont pris l'habitude de s'envoyer des signes facilement identifiables par tous. Quand les pressions politiques, économiques ont échoué, vient le terrorisme. Une sorte de libération de l'agressivité soigneusement contrôlée par les grandes puissances qui, au besoin, suscitent, arment et dirigent les opérations en tenant compte de leurs propres profits.

Ainsi peut-on analyser ce qui se passe ces jours en France. Il n'y a sur notre continent européen que deux grandes puissances nucléaires à s'affronter sur la scène diplomatique économique et militaire mondiale: l'URSS et la France. Sur le continent européen, tout est gelé.

C'est donc par le Sud que passe ce dialogue Est-Ouest. L'URSS, qui entend se faire le champion de la sécurité et de la stabilité politique, à son profit, sur un certain nombre de terrains disputés à la France, saisit donc ainsi, à l'occasion, le «train, terroriste» pour jeter ses tristes «farces et attrapes». Un signe! Horrible!

Dans cette guerre larvée, la Suisse est-elle encore neutre? Ou ne devrait-elle pas se poser la question qu'Anthony Burgess met dans la bouche d'Hillier, son héros de «Un agent qui vous veut du bien»: «Si nous devons sauver le monde, nous aurons à employer des méthodes orthodoxes aussi bien que non orthodoxes. Ne pensez-vous pas que l'adoration du diable nous paraîtra à tous préférable à la neutralité suave?»

Loin de nous l'idée d'adorer le diable. Mais nous pouvons nous demander tout de même si le fait d'être épargnés par les attentats nous délivre d'une solidarité européenne. Le chef de la police fédérale n'a fait que renforcer nos doutes, l'autre jour, sur notre capacité à ne pas être le ventre mou du terrorisme en Europe. Avec 36 agents de la police fédérale, avons-nous les moyens de prévention nécessaires?

Répression? Il s'agit d'abord de savoir ce qui se passe réellement sur notre territoire. De savoir si effectivement, comme dit Burgess, «le mal réside toujours chez les neutres». Et du même coup de faire notre part dans la lutte pour le respect du plus fondamental des droits de l'homme, le droit à l'existence.

Yves PETIGNAT

Vague de terrorisme en France Les frères Abdallah sont de plus en plus soupçonnés par la police



Mme Abdallah, entre ses fils Maurice et Robert (à gauche), dans sa maison de Kobayat à l'extrême nord du Liban. (Bélino AP)

Cinq témoins. Ce sont les indices officiellement les plus sérieux dont disposent les enquêteurs pour asseoir leur conviction de la culpabilité de certains frères Abdallah dans la récente vague terroriste à Paris.

Une conviction que n'ébranlent apparemment pas les récentes apparitions au Liban de trois de ces frères, affirmant n'avoir pas quitté le pays depuis deux ans.

Premier témoignage: celui de Gilles Peyrolles, directeur du Centre culturel français à Tripoli (Liban) et enlevé le 23 mars 1985 par les FARL (Fractions armées révolutionnaires libanaises) dont le chef présumé, Georges Ibrahim Abdallah, est actuellement détenu en France. Gilles Peyrolles a formellement identifié deux de ses ravisseurs, les jeunes frères Abdallah, Maurice et Robert. Ce témoignage ne prouve évidemment pas leur culpabilité dans les récents attentats à

Paris, mais il éclaire les deux personnages d'un visage moins rose que celui qu'ils arborent publiquement.

D'autant que Robert, le cadet des six frères Abdallah, a été précisément décrit par un témoin dans l'attentat du Casino de la Défense. Ce témoin, qui déjeunait en face du poseur de la bombe, a établi un portrait-robot correspondant trait pour trait à celui de Robert. Un second témoin, un Libanais interpellé dans le cadre de l'enquête, a d'autre part formellement reconnu Robert dans ce portrait.

Autres témoignages: ceux de deux femmes qui déambulaient sur le trottoir en face de chez Tati quelques instants avant l'explosion meurtrière. Elles ont vu la voiture BMW s'arrêter sur un couloir réservé aux bus, le passager descendre et poser un objet dans une poubelle. Quelques secondes après le démarrage de la voiture, la bombe explosait.

Confrontées, selon «Le Monde» à «un lot de 130 photos par des spécialistes de la police judiciaire (...), toutes deux se

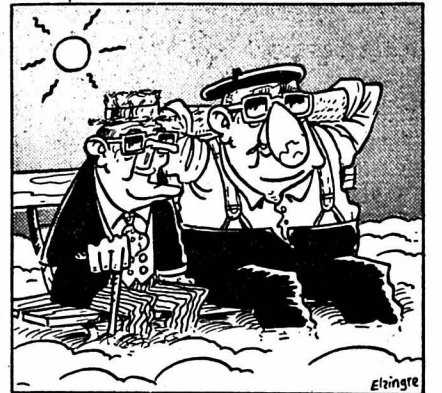
sont arrêtées sur deux photos placées à des lieux différents du lot: celle d'Emile (un autre frère Abdallah) - le passager - et celle de Salim El Khoury» (un des membres des FARL ravisseurs de Gilles Peyrolles).

Cette conviction des policiers de la participation des frères Abdallah et des membres des FARL a incité la Direction centrale de la police judiciaire à diffuser, au sein des services de police, un avis de recherche de quatre frères Abdallah et de cinq autres membres présumés des FARL.

Mais les frères Abdallah s'ingénient à défaire cette toile de convictions. Mercredi, alors que les autorités françaises s'approprièrent à coller dans le pays 200.000 affiches à leur effigie promettant un million de francs à quiconque renseignerait la police sur leur compte, Maurice et Robert donnaient un entretien à des journalistes à Tripoli (Liban). Nous n'avons pas quitté le Liban depuis deux ans, affirmaient-ils en chœur.

Même scénario et propos identiques le lendemain, mais cette fois avec Emile, suspecté d'avoir été, la veille l'un des auteurs de l'attentat de la rue de Rennes.

► Page 2



météo

Nord des Alpes: le stratus formé sur le Plateau a une limite supérieure voisine de 1400 m. Il se dissipera en bonne partie l'après-midi et le temps sera assez ensoleillé quoique brumeux en plaine.

Sud des Alpes: le temps, encore nuageux le matin, deviendra assez ensoleillé.

Evolution probable: en plaine, au nord des Alpes, le plus souvent couvert par stratus et frais. Eclaircie partielle l'après-midi. Au-dessus du stratus et dans les autres régions, temps assez ensoleillé, passages nuageux parfois importants.

Samedi 20 septembre 1986

38e semaine, 263e jour

Fêtes à souhaiter: Eustache, Davy

	Samedi	Dimanche
Lever du soleil	7 h 16	7 h 16
Coucher du soleil	19 h 34	19 h 32
Lever de la lune	20 h 29	20 h 47
Coucher de la lune	9 h 37	10 h 48
	Jeu	Vend
Lac des Brenets	749,85 m	749,98 m
Lac de Neuchâtel	429,25 m	429,27 m

sommaire

Culture: en avoir ou pas
SUISSE Page 4

R

région

Hôpital de
La Chaux-de-Fonds
L'agrandissement
aux urgences

PAGE 17

A mardi

En raison du Jeûne fédéral, L'Impartial ne paraîtra pas lundi 22 septembre. Prochain rendez-vous avec nos lecteurs: mardi 23 septembre.

Rendant Israël responsable des malheurs des Casques bleus De Cuellar menace de retirer la FINUL du Sud-Liban

Le secrétaire-général de l'ONU Javier Perez de Cuellar a menacé vendredi de retirer la FINUL (Force intérimaire des Nations Unies au Liban), rendant Israël responsable de la «crise majeure» à laquelle les Casques bleus sont confrontés.

La France a demandé officiellement jeudi soir une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour débattre du rapport du secrétaire-général, selon lequel si on ne parvient pas prochainement à une amélioration de la situation, le Conseil pourrait envisager le retrait de la FINUL.

M. Perez de Cuellar a appelé le Conseil de sécurité à prendre des «mesures urgentes, collectivement et individuellement» pour obtenir le retrait total des forces israéliennes du Sud-Liban.

Dans son rapport il note que les récentes attaques au cours desquelles les Casques bleus, notamment français, ont été tués ou blessés provenaient d'un manque de coopération, «en particulier du refus d'Israël de se retirer complètement des territoires occupés depuis son invasion du Liban en 1982».

Cette situation a conduit à une augmentation du nombre des accrochages

entre les forces israéliennes et la milice qu'elle a créée et financée, l'Armée du Liban Sud (ALS) d'une part et les milices libanaises et palestiniennes d'autre part.

La FINUL - 5800 hommes de neuf pays - s'est trouvée prise au milieu et n'a pu prendre position dans la «zone de sécurité», tenue par les Israéliens et l'ALS, instaurée en territoire libanais le long de la frontière.

«Ces derniers mois l'occupation continue d'Israël et l'attitude de ses alliés de l'ALS n'a cessé d'inciter à la résis-

tance armée par divers groupes au Sud Liban», selon le rapport.

«Les activités de la FINUL, en vertu de son mandat, ont dans ces circonstances conduit à un risque croissant d'affrontement entre elle et les groupes armés qui attaquent les forces de défense israéliennes et l'ALS.

«La FINUL est confrontée à une crise majeure», souligne M. Perez de Cuellar.

Le secrétaire-général souligne également que tous les dirigeants du Liban et de Syrie contactés par les membres d'une mission spéciale qu'il avait envoyée dans la région récemment souhaitaient le maintien de la FINUL et avaient fait savoir que le problème ne pourrait être résolu qu'après le retrait de l'Etat hébreu de sa «zone de sécurité».

Toutefois le gouvernement israélien a déclaré que compte tenu de la guerre civile au Liban il n'avait pas d'autre choix que de maintenir cette zone tampon au nord de sa frontière avec l'ALS.

«Ils ont déclaré qu'ils ne souhaitaient pas un retrait de la FINUL, mais qu'ils n'étaient pas prêts à mettre leur sécurité

en danger pour qu'elle (la FINUL) soit maintenue», selon le rapport.

Les Israéliens n'ont pas laissé entendre qu'ils risquaient de changer de position prochainement ou qu'ils retireraient leurs forces, en vertu de la résolution 425 du Conseil de sécurité en 1978 qui mandatait la FINUL et appelait au retrait des forces israéliennes - que la FINUL devait remplacer au Sud-Liban.

M. Perez de Cuellar a déclaré ne pas recommander un retrait de la FINUL, qui conduirait à une escalade immédiate de la violence entre les Israéliens et les groupes armés qui veulent à tout prix chasser Israël du Liban et «pour certains attaquer l'Etat hébreu lui-même».

«La solution se trouve dans le retrait total des forces israéliennes du territoire libanais et dans le déploiement de la FINUL jusqu'à la frontière internationale où elle pourra jouer le rôle qui lui avait été initialement assigné, restaurer la paix et la sécurité internationales.

Le secrétaire-général a demandé au Conseil de sécurité de prendre des mesures en ce sens. (ap)

La nouvelle génération



GARAGE et CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66 - Tél. 039/28.66.77

MONDE

E

entre autres

Imbroglie et famine

Dans le Soudan, on s'y tue, on s'y tue.

Nord contre Sud, musulmans contre animistes et chrétiens, arabes contre anglophones, c'est la loi de la jungle qui s'oppose à celle de la sharia et vice-versa.

En fait, le pays n'est pas une unité. Astucieusement, les Britanniques ont quasi créé celle-ci, en même temps qu'ils accroissaient la division en introduisant l'anglais comme langue véhiculaire parmi les Soudanais du Sud.

Cependant, la création d'un nouvel Etat n'est pas une solution. Le monde actuel souffre déjà suffisamment d'émission pour qu'on ne s'amuse pas à des partitions supplémentaires.

Perspicaces, la plupart des Soudanais sont d'ailleurs en accord sur ce point: ce qu'il faudrait c'est une structure fédérale.

Mais jusqu'ici toutes les tentatives de conciliation ont buté contre l'obstacle de l'étendue de l'autonomie et de la généralisation de l'application de la loi islamique.

Eduqué aux Etats-Unis, s'appuyant sur l'Ethiopie et ne voulant pas être le dindon de la farce, John Garang, le chef de la guérilla du Sud se montre intraitable. Il estime que ses compagnons ont trop souvent été roulés et qu'il leur faut des garanties extrêmement solides si Khartoum désire qu'ils abandonnent la lutte.

Peu accessibles à la pitié, les guérilleros ont attaqué les convois de vivres que la Croix-Rouge et les Nations Unies envoyaient pour secourir les affamés, et ils n'ont pas hésité à abattre un avion commercial civil.

Les institutions internationales caritatives ont donc été contraintes à cesser leur aide et des millions de Soudanais et de réfugiés risquent de mourir de faim.

Pour justifier sa stratégie, Garang affirme que la nourriture contribuait moins à sauver des vies humaines qu'à renforcer le régime de Khartoum.

Ainsi donc, le Soudan qui pourrait être le grenier de l'Afrique tend à devenir l'un de ses charniers.

Seuls les Etats-Unis semblent en mesure d'apporter une solution. Ils aimaient bien le Soudan de Numeiry à cause de sa modération. En revanche, ils se méfient de son successeur Sadiq al-Mahdi, qu'appuie Kadhafi. En outre, ils perdent leur anglais à saisir la politique de Garang, qui paraît assez proche du régime communiste d'Addis-Abeba avec lequel il flirte l'homme fort de Tripoli.

Dans l'impasse, ils n'agissent pas. Kadhafi a ainsi le champ libre pour jouer au médiateur. S'il réussit dans cette dernière mission, il devra une fière chandelle à Washington.

Mais en attendant, la famine menace toujours plus de gens au Soudan.

Willy BRANDT

Chevardnadze - Reagan Rencontre impromptue

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a été reçu vendredi vers 18 h 00 par le président Ronald Reagan qui devait aborder avec lui l'affaire Daniloff, a annoncé la Maison Blanche.

Le secrétaire d'Etat George Shultz, qui s'était entretenu auparavant avec son homologue soviétique, a téléphoné au président Reagan pour lui proposer de rencontrer le ministre soviétique et le chef de l'exécutif a accepté cette «option» qui n'était pas prévue à son programme, a précisé M. Larry Speakes, porte-parole de la présidence.

● VAN. - Sept kilos de morphine-base ont été saisis par la police turque, dans le village de Muradiye,

Soudan: le CICR vivement préoccupé

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) tient à exprimer son extrême préoccupation quant au sort des populations civiles affectées par les opérations militaires au Sud-Soudan, qu'elles se trouvent dans certaines villes actuellement totalement isolées ou dans les campagnes.

Les règles et l'esprit du droit international humanitaire, et notamment le principe fondamental d'humanité, imposent aux belligérants d'épargner les non-combattants et de tout mettre en œuvre pour leur assurer les moyens essentiels à leur survie. Le CICR en appelle donc solennellement aux parties concernées afin qu'elles lui accordent toutes les garanties de sécurité et facilités nécessaires à l'accomplissement de sa mission en faveur des victimes de la situation conflictuelle.

Depuis le 15 août dernier, date de l'interruption du pont aérien que le CICR avait organisé sur la ville de Wau, de nombreuses démarches ont été entreprises, notamment auprès de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), pour pouvoir reprendre l'action de secours dans cette ville et dans d'autres localités, ainsi que dans les zones rurales. A ce jour, tous les efforts ont été vains.

Neuf délégués du CICR sont restés depuis le 15 août dans la ville de Wau où

ils sont les témoins quotidiens de l'urgence des besoins de la population.

En ce qui concerne les campagnes du Sud-Soudan, une action a pu être lancée par le CICR en avril dernier, à Narus, et touche actuellement 30.000 personnes appartenant à l'ethnie des «Toposas». Conscient des besoins existants dans d'autres zones rurales, le CICR réaffirme sa volonté de parvenir à un accord lui permettant d'apporter protection et assistance à toutes les victimes du conflit, où qu'elles se trouvent.

Le témoignage d'une déléguée

Nous reproduisons partiellement ci-après un témoignage transmis de Wau par une déléguée du CICR, Iolanda Jon. Mile Jon a participé au pont aérien du 14 août. Elle fait partie de l'équipe du CICR restée à Wau.

Il est 19 heures et il fait entièrement nuit. Dans un bâtiment désaffecté, deux silhouettes, éclairées par une lampe à pétrole, portent un sac et cochent des noms sur une feuille de papier, posée à même le sol. D'autres silhouettes: hommes, femmes, enfants, recouverts d'un morceau de tissu.

Cette scène se déroule à Wau, au Sud-Soudan, un mois après l'interruption du pont aérien organisé par le CICR pour ravitailler une population affamée, isolée par le conflit et frappée par la sécheresse. Le bâtiment désaffecté est l'école de la mission catholique, que l'évêque de Wau, Mgr Joseph Nyekindi, a fermée fin

Succès des policiers parisiens Croque-en-jambe à Millepied

André Millepied aimait décidément trop les banques... Deux mois après avoir organisé une pseudo-prise d'otages à la Banque Worms, il s'est fait prendre hier matin alors qu'il tentait une attaque à main armée dans une agence de la BNP du 20e arrondissement à Paris.

Les policiers, s'estimant menacés, ont tiré sur le malfaiteur, le blessant à la hanche.

Tout a commencé vers 9 heures à l'agence Bolivar de la BNP, dans le 20e arrondissement (nord-est de Paris). Un homme y entre, monte au premier étage, sort un revolver et exige la caisse. Un employé et des passants parviennent toutefois à avertir la police, qui dépêche aussitôt deux gardiens de la paix sur les lieux.

L'un d'eux, apercevant le malfaiteur diriger son arme vers eux, tire. L'homme est ensuite évacué par hélicoptère.

Les enquêteurs de la police judiciaire découvrent assez rapidement qu'il s'agit d'André Millepied, cet homme de 27 ans auteur d'une rocambolesque prise d'otages le 24

juillet dernier à la Banque Worms du boulevard Haussmann.

Ce jour-là, Millepied avait menacé de faire sauter des explosifs attachés au corps d'une secrétaire de la banque, Martine Piétri, 37 ans, si le directeur refusait de lui donner un milliard de centimes! Millepied prend subitement la fuite avec son otage peu avant l'arrivée d'importantes forces de police.

Neuf jours plus tard, rebondissement. Martine Piétri, pour qui tout le monde craignait un sort fatal, est relâchée par son ravisseur. Mais la secrétaire, qui n'en peut plus de jouer un double rôle, laisse tomber le masque et avoue qu'elle était complice de Millepied. «Je l'ai aidé par amitié», révèle-t-elle.

Enfin, le 9 août, une autre complice, Morgane Miéville, se rend à son tour à la police. Cette élève infirmière de 20 ans, dont le rôle minime dans l'affaire consistait à faire le guet devant la banque, explique qu'elle a agi «par amour» pour Millepied. En attendant, le joli-cœur ravisseur Millepied était toujours en fuite. Jusqu'à hier matin... (ap)

Iran - Irak Durs combats

L'Irak a affirmé vendredi que ses forces armées ont repoussé une attaque iranienne sur le front central. 1400 soldats iraniens auraient été tués, et 3000 autres blessés.

Toujours selon Bagdad, les pilotes de trois avions iraniens ont fait défection et se sont réfugiés en Irak.

Pour Téhéran, l'armée iranienne aurait pris une partie de la «hauteur 203», en face de Méhran, en Irak, sur le front central, après un combat de cinq heures. (si)

Coût de la tragédie de Tchernobyl pour l'URSS Cinq milliards de francs suisses

L'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl a coûté à l'URSS deux milliards de roubles (5 milliards de francs suisses au cours officiel), a annoncé le ministre soviétique des Finances Boris Goustev.

Ce chiffre prend en compte «tous les dommages prévisibles à ce stade, aussi bien directs qu'indirects, y compris les frais de constructions des logements pour les évacués», a précisé le haut responsable au cours d'une conférence de presse. La perte du seul réacteur où s'est produit l'explosion le 26 avril dernier représente 400 millions de roubles (un milliard de francs), a-t-il ajouté.

Cinq cents millions de roubles ont été prélevés sur le budget de l'Etat et 100 millions remboursés par les assurances. Cinq cents autres millions proviennent de dons des Soviétiques. Le ministre n'a pas indiqué dans le détail l'origine des autres sommes.

Selon M. Goustev, la question des compensations aux Etats ayant subi

● MADRID. - Vingt-quatre ressortissants polonais sont arrivés à Madrid, en provenance de Yougoslavie, et ont demandé l'asile politique.

● VIENNE. - Trois pacifistes soviétiques et leurs familles sont arrivés vendredi matin à Vienne; ils ont été autorisés par le Kremlin à émigrer en Occident. Ils étaient membres du Groupe pour l'instauration de la confiance entre l'URSS et les USA.

août, lorsqu'il n'a plus été en mesure de nourrir les enfants.

Par terre, silencieux, attendent ceux qui ont trouvé asile à la mission: depuis des mois, celle-ci abrite des gens qui, fuyant le conflit, ont parfois marché des centaines de kilomètres pour se rendre à Wau. Les ont rejoints récemment des résidents des quartiers périphériques de la ville, dont la maison et tous les biens ont été détruits au cours des combats.

Les deux silhouettes debout sont celles des employés de l'organisation de secours de Wau, qui tirent de leur sac des petits pains allongés: environ 80 calories pour 80 g de farine. Ils remettent à chaque famille un pain par enfant, sur la base de la liste nominative qu'ils tiennent à la main: c'est la ration de la journée pour les quelque 1000 hôtes de la mission.

S'il reste quelque chose après la distribution aux personnes enregistrées, on le remettra aux gamins de la ville qui se pressent devant la maison de l'évêque: ils viennent là tous les soirs, dans l'espoir de recevoir un peu de nourriture.

Si la distribution a désormais lieu à une heure si tardive, c'est pour éviter que d'autres, moins déshérités mais qui n'en ont pas moins faim, ne se précipitent sur le pain. En effet, le 9 septembre, une émeute s'est déclenchée devant la principale boulangerie de la ville, car ce jour-là, comme les précédents, il y avait trop de monde pour la farine disponible. Depuis, la rue abritant la boutique, une rue où se pressait toujours une foule animée, est déserte: pour éviter les violences, on ne vend plus de pain.

L'évêque fait donc fabriquer en cachette 500 pains par jour dans une boulangerie improvisée, et à la tombée de la nuit, cette distribution aux allures fantomatiques se déroule dans le calme et le silence, à l'abri des hauts murs de la mission.

Comment les «déplacés» de l'évêque et les autres déshérités de Wau trompent-ils leur faim? A longueur de journée, ils errent à travers la ville à la recherche de feuilles de citrouille et de cassava (manioc), qui, en dehors d'un certain

● NICE. - Pendant 18 mois, une femme de 84 ans, Mme Marguerite Argente, a été séquestrée dans une villa proche de Nice, où elle était prisonnière d'un réduit de deux mètres sur trois, sans lumière, sans chauffage, sans eau, où ses bourreaux l'avaient enfermée pour la dépouiller de tous ses biens.

Les frères Abdallah...

Page 1

A ses côtés un quatrième frère, Joseph, qui propose d'accueillir au Liban «une commission d'enquête française» qui viendrait «au village voir les habitants et leur demander si réellement mes deux frères Maurice et Robert ont quitté le village».

apport en vitamines, n'ont aucune valeur calorique.

Le cercle de la misère se resserre: parti des camps pour personnes déplacées, il a étouffé les quartiers périphériques de Wau, où les récoltes des paysans, oubliées par la pluie, ont brûlé, et il menace désormais le centre. Feutrée dans certains quartiers, la détresse s'étale de manière insoutenable dans d'autres.

La faim tue souvent en silence, de manière peu spectaculaire, et surtout lentement: «Ce qui est horrible, c'est que les gens ont littéralement le temps de se regarder mourir», relève Stéphane Jaquemet, responsable pour l'action du CICR au Sud-Soudan. Oui, si l'action de secours du CICR ne reprend pas très rapidement, toute la ville et la campagne environnante auront le temps de se regarder mourir. (comm CICR)

A New York Gros bonnets épinglés

Huit hommes accusés d'avoir été membres de la commission de «boss» qui dirige la mafia américaine ont comparu devant un tribunal new-yorkais.

Les procureurs ont déclaré que cette commission exerçait «le pouvoir d'une main de fer dans un gant de velours». La défense a adopté une tactique inhabituelle en admettant que la mafia existe et qu'elle est dirigée par une commission de chefs. Mais elle a rejeté les accusations de meurtre et d'extorsion de fonds.

L'accusation a retenu 25 chefs d'inculpation contre les huit hommes. C'est la première fois que les activités de la commission des chefs font l'objet d'un procès. C'est aussi l'une des rares fois où les «parrains» de différentes familles mafieuses se retrouvent ensemble dans le box des accusés.

Parmi les accusés se trouvent les «parrains» de trois familles new-yorkaises Carmine Persico, chef reconnu de la famille Colombo qui assure lui-même sa défense, Anthony «Fat Tony» Salerno, «parrain» de la famille génoise, et Anthony «Tony Ducks» Corallo, chef du clan Lucchese. (ap)

«Harmonie lausannoise» et voyage à Paris Mme Spring: «La fanfare n'a pas osé faire le saut!»

«L'Harmonie lausannoise», corps de musique municipal du chef-lieu vaudois, a annulé à la dernière minute sa tournée à Paris par peur des attentats terroristes.

Les quelque cinquante musiciens et musiciennes devaient se produire samedi à la mairie et au jardin du Luxembourg puis, dimanche, sur le Champs-de-Mars.

Ursula Spring, la secrétaire de «L'Harmonie», a indiqué vendredi qu'une vingtaine de membres ayant charge de famille de même que la majorité des accompagnants inscrits s'étaient désistés durant la semaine et plus particulièrement après l'attentat de la rue de Rennes de mercredi soir.

Les responsables du corps de musique, face à ces défections en chaîne, et même si la majorité des musiciens demeurait partante, ont pris la décision qui s'imposait, jeudi, lors de la journée officielle du Comptoir suisse à laquelle a participé «L'Harmonie».

Selon Ursula Spring, la tournée parisienne sera peut-être remplacée par une plus modeste sortie au Musée suisse en plein air de Ballenberg! (ap)

BMW 318i cat



Ralliez-vous à la qualité d'élite.

Conduire une voiture d'élite, c'est un plaisir quotidien – et rentable. Rentable? Oui, si vous optez pour une compacte BMW 318i à catalyseur. La raison en est simple: avec la BMW 318i, vous profitez simultanément des atouts d'une voiture de prestige et de ceux d'une berline compacte. Prenez le volant. Et découvrez les arguments qui ont déjà convaincu tant d'automobilistes exigeants.

Installez-vous. Examinez l'habitacle: la qualité de la finition et des matériaux saute aux yeux. Elle atteste que BMW a consenti des investissements

de plusieurs milliards pour garantir un niveau qualitatif qui triomphe souverainement de toutes les comparaisons. Démarrez. Le quatre-cylindres à injection électronique affiche immédiatement son brio et sa parfaite maturité. La BMW 318i est évidemment dotée d'un catalyseur à trois voies, réglé par sonde lambda, conforme aux strictes normes US 83. Opter pour une voiture d'élite, c'est faire un investissement rentable. A tout point de vue. Et qui n'a pas envie de placer son argent à bon escient?

Oubliez la banalité ambiante. Rarement autant de bonnes raisons ont milité en faveur des BMW série 3 – et en faveur de la prestigieuse renommée de BMW.

BMW 318i à catalyseur Fr. 21 550.– (version de base à deux portes)

Achat ou Leasing BMW – votre agent officiel BMW saura vous conseiller judicieusement.

BMW (SUISSE) SA
8157 Dielsdorf



Neuchâtel: Garage du 1^{er} Mars SA, Pierre-à-Mazel 1 · Bière: H. Hauri SA, Route de Soleure 122 · La Chaux-de-Fonds: Garage Gérold Andrey · Delémont: Garage Touring, Favier + Galli SA. · Moutier: Roland Bouduban SA, Rue Industrielle 70 · Porrentruy: Garage de la Grande Tour SA.

81130813

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une entreprise industrielle des Montagnes neuchâteloises, travaillant essentiellement pour l'exportation.

Nous cherchons un collaborateur appelé à devenir, après quelques mois d'introduction,

chef du bureau commercial

responsable de la partie commerciale de notre activité (établissement des offres, réception des commandes, gestion des dossiers, expéditions, exportations, trafic des paiements internationaux, etc...).

Notre collaborateur devrait posséder une formation commerciale supérieure, plusieurs années d'expérience, connaître l'allemand et l'anglais, être apte à diriger une équipe bien rodée d'une dizaine de personnes.

Prière de faire offres écrites avec curriculum vitae, copies de certificat et photo sous chiffre Q 28-555 861 PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel.

SCHAUBLIN

Nous cherchons

un chef d'équipe

pour la production d'équipements électriques.

Nous demandons:

- une formation d'électricien;
- quelques années d'expérience en production;
- une personne ayant un intérêt marqué pour conduire du personnel.

Les intéressés peuvent faire parvenir leurs offres ou obtenir des renseignements auprès de:

SCHAUBLIN SA,
Fabrique de machines,
2735 Bévillard,
☎ 032/92 18 52.



SITC TÊTE-DE-RAN SA
Centre de formation hôtelière

Pour renforcer l'équipe de notre Ecole hôtelière et celle de notre restaurant, nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir

une gouvernante générale

bonnes notions d'anglais, âge minimum 28 ans

un chef de rang

parlant français, anglais, allemand

un sommelier

un chef de partie

connaissances d'anglais

un commis de cuisine

Faire offres détaillées avec curriculum vitae, copies de certificats et photo à: SITC Tête-de-Ran, 2208 Tête-de-Ran (NE).

au printemps

cherche

chef de vente

Nous attendons de l'intéressé:

- une bonne formation professionnelle dans la vente
- des contacts humains faciles
- le sens de l'organisation
- aptitudes à diriger du personnel
- une bonne connaissance des problèmes de gestion

Chez nous vous trouverez une entreprise dynamique, de réelles possibilités d'avenir, un gain correspondant à vos capacités.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photographie récente à la direction, Grands Magasins AU PRINTEMPS, avenue Léopold-Robert 54, 2300 La Chaux-de-Fonds.

HÔTEL DE LA CROIX-FÉDÉRALE
Le Crêt-du-Loche - ☎ 039/26 06 98

cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

extra

2 jours par semaine ou plus.

.....

Nous cherchons également

employée de maison

Horaires fixes, congés réguliers. Mise au courant pour débutante.

Bureau d'ingénieurs civils
cherche un

dessinateur-projeteur en béton armé

et un

dessinateur génie civil pour projets routiers

ayant certificat de capacité et justifiant d'une bonne expérience. Suisse ou permis C. Date d'engagement: à convenir.

Adressez offres de service avec curriculum vitae et références à Bourquin et Stencek SA, 8, chemin Rieu, 1208 Genève.

boutique ALTERNATIVE

Nous engageons à temps partiel

vendeuse

avec CFC, expérimentée. Faire offre écrite avec curriculum vitae, photo et références à Boutique Alternative, avenue de la Gare 7, 2013 Colombier.

La Chaux-de-Fonds
rue de la Balance 12

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

SUISSE

Votations fédérales du 28 septembre Culture: en avoir ou pas

L'initiative en faveur du «pour-cent culturel» a bien failli ne pas être soumise au peuple. Il ne s'en est fallu que d'une voix, 7 contre 6, pour que le comité d'initiative, composé de représentants de grandes associations culturelles, ne la retire. Le 28 septembre, c'est un autre piège qui attend les partisans d'un article constitutionnel sur la culture, celui du double non. Partisans du contre-projet, qui donne aussi à la Confédération les moyens de soutenir la culture, et de l'initiative seraient en gros majoritaires pour souhaiter un soutien de l'Etat central dans les activités culturelles. L'impossibilité du double oui fera peut-être tout capoter. L'initiative a été déposée en 1981, munie de 122.277 signatures. Le contre-projet a été adopté par les Chambres en décembre 1985, c'est un texte modifié du Conseil fédéral, soutenu par presque tous les partis, à l'exception des socialistes (oui à l'initiative) et des libéraux (double non).

Situation de départ

La Confédération dépense déjà 0,7 pour-cent de son budget, soit 121 millions, à la culture, principalement en faveur du cinéma, de Pro Helvetia, des Archives nationales, de la Radio-Télévision, etc. Ce sont les communes qui font les plus gros efforts: 467 millions. Suivent les cantons avec 310 millions; en moyenne les collectivités versent 404 fr par habitant en faveur de la culture dans les cantons les plus généreux et dix fois moins chez les plus pingres.

Paroles de comédiens

Bernard Escalon et Sammy Benjamin, tous deux comédiens, font partie du Collectif d'artistes professionnels qui défend l'initiative en Suisse romande.

IMPARTIAL. - Pourquoi 1% à la culture, alors qu'aucune autre tâche de la Confédération n'est ainsi quantifiée dans la Constitution?

Dossier préparé par
Yves PETIGNAT

BERNARD ESCALON. - Il n'y a aujourd'hui pas de définition claire des tâches culturelles de la Confédération. L'initiative demande donc que l'on dispose de bases légales claires, tant en matière de tâches que financière.

SAMMY BENJAMIN. - Ce 1% est très intelligent, car s'il y a une chose qui ne préoccupe pas beaucoup la Confédération, c'est bien la culture. On a le sentiment de lui arracher les tripes chaque fois qu'on lui demande quelque chose, alors qu'allègrement elle verse 4 à 5 milliards à l'armée, moins allègrement elle pourvoit aux assurances sociales, plus allègrement elle laisse filer les milliards à l'agriculture. La culture, c'est chaque fois un combat renouvelé.

Bien sûr, on pourrait dire votons non et crevons dans notre frot...

Tiens, oui, laissez crever l'artiste et il en sortira des chefs-d'œuvres.

IMPAR. - Vous risquez le double non, pourquoi ne pas vous satisfaire du contre-projet?

S. B. - Dans les deux cas nous sommes piégés. Oui à l'initiative? Elle est fortement combattue. Oui au contre-projet? Ce n'est rien du tout, une éponge sèche. Il ne crée aucune obligation constitutionnelle, aucune obligation de loi. C'est une affirmation de bonnes intentions. Or, faites confiance aux Chambres fédérales pour édulcorer tout ce qui passe entre leurs mains. Il vaut mieux demander quelque chose de précis.

IMPAR. - N'attribuez-vous pas à la Confédération des tâches purement cantonales ou communales. La culture n'est-elle pas d'abord l'affaire des petites communautés?

B. ESC. - Non, la Confédération peut aussi avoir une tâche nationale et internationale en matière de culture. Je vous donne un exemple: on parle sans cesse

d'encourager les relations entre cantons et entre la Suisse et l'étranger. Qui peut le faire sinon la Confédération? Regardez la vie d'un spectacle. Il sera joué au maximum trois ou quatre semaines, principalement à Lausanne ou Genève. Il a donc une vie très courte, une trentaine de représentations dans le meilleur des cas. C'est trop court à tous points de vue: absence de rentabilité, médiocre approche du public etc. La Confédération pourrait alors soutenir des tournées intercantionales, permettre à des troupes alémaniques de venir en Suisse romande et vice-versa. C'est une excellente chose qui améliorerait la vie des spectacles.

S. B. - Regardez avec Boulimie... Nous allons jouer trente à cinquante représentations en Suisse romande, parfois en Suisse allemande. Les petites villes du Jura ou de Neuchâtel, qui ont souvent peu de moyens, sont heureuses de nous accueillir, parce que nous représentons un spectacle conçu, créé dans un autre cadre, urbain. Il y a confrontation d'idées. Alors, si nous nous limitons sur un plan cantonal, régional, c'est la mort de la création culturelle, de l'échange. Si on ne dépasse pas le cloisonnement cantonal, c'est l'étouffement.

IMPAR. - Vous prenez le risque d'une norme culturelle fédérale...

B. ESC. - N'importe quel organisme culturel, qu'il soit fédéral ou cantonal doit faire des choix. Il y a donc risque aussi de normalisation. Mais lorsque l'on constate qu'il y a une différence de un à dix entre le canton le plus généreux en matière culturelle et celui qui donne le moins, on peut constater que certains citoyens sont moins favorisés que d'autres dans leur accès à la culture. Voilà une norme de fait.

S. B. - Jusqu'à maintenant que ce soit dans le cinéma ou par Pro Helvetia, la Confédération n'a jamais imposé de telles normes fédérales. Pourquoi le ferait-elle? Je fais confiance aux fonctionnaires chargés de la culture.

IMPAR. - Bien plus qu'au Parlement, apparemment...

S. B. - Les exemples ne manquent pas de confiance mal placée envers les élus...

Paroles de sénateur

Le démocrate-chrétien jurassien Roger Schaffter est de ceux qui, au Conseil des Etats, ont le plus travaillé pour faire adopter le contre-projet.

IMPAR. - Pourquoi est-il nécessaire d'avoir un article constitutionnel sur la culture? Nous nous en sommes bien passés jusqu'à présent.

ROGER SCHAFFTER. - Bon, on pouvait se satisfaire de la situation actuelle bien que l'ancrage constitutionnel des tâches de la Confédération en la matière n'était pas très évident. Mais la notion de culture a pris ces dernières années une telle dimension qu'elle envahit aussi bien la définition traditionnelle de la culture que la politique elle-même. La culture est devenue en somme un moyen d'identité. Pour que la Confédération puisse aujourd'hui intervenir et favoriser cette diversité culturelle, il faut aujourd'hui un texte assez clair.

IMPAR. - Les fédéralistes, les partisans du double non, reprochent au contre-projet de s'emparer de tâches strictement cantonales.

R. SCH. - Oui, dans la théorie ils ont raison, mais uniquement en théorie. Parce que l'essor de la culture exige des efforts beaucoup plus considérables que

jusqu'ici. Efforts que les cantons ne sont pas prêts à fournir.

IMPAR. - Mais que reprochez-vous à l'initiative?

R. SCH. - L'initiative, elle, donne à la Confédération le rôle principal. Ce sont des tâches qu'on lui impose. Tandis que nous, nous pensons respecter suffisamment la souveraineté cantonale en disant: «La Confédération peut aider». Je ne crois pas que ce soit à la Confédération d'animer au premier chef la politique culturelle. Et puis, avec un pour-cent culturel, on en arriverait à cette aberration que l'aide à la culture dépende du nombre de chars ou d'avions que l'on a achetés cette année-là. C'est trop rigide.

Au fond, le sens du contre-projet c'est de permettre à la Confédération d'intervenir à la demande des cantons. Alors que les animateurs culturels se mettent à la tâche et demandent à la Confédération des soutiens! Et ce serait la première fois que la Confédération soutiendrait des particuliers.

Paroles de fédéraliste

Même si de nombreux électeurs, de tous partis, se disent prêts à mettre dans l'urne deux «non», le 28 septembre, le parti libéral, dont est membre le conseiller national François Jeanneret, est seul à s'opposer officiellement aux deux objets.

IMPAR. - Pourquoi dites-vous deux fois non?

FRANÇOIS JEANNERET. - Nous sommes effectivement le seul parti à dire deux fois non, mais cela ne signifie pas pour autant que nous soyons seuls. Nous avons aidé à ébranler certaines convictions trop vite faites. Ensuite, nous ne disons pas à titre principal deux fois non. Ce que nous disons, c'est qu'il ne se justifie pas de saisir l'occasion d'une initiative pour, une fois de plus, lancer un contre-projet. En général, nous sommes opposés aux contre-projets.

Et alors c'est un système du Conseil fédéral qui commence à devenir irritant dans beaucoup de domaines, qui est «pousse-moi pour que je puisse aller de l'avant».

L'autre remarque, c'est qu'une fois de plus la Confédération et le Conseil fédéral en tête nient tous les efforts qui ont été faits en matière de répartition des tâches. Parce que s'il y a un domaine où se présentait l'occasion d'appliquer cette répartition, c'est bien la culture.

La troisième raison, c'est le message du Conseil fédéral. C'est de la pureté, de la pommade, quelque chose d'absolument indigeste pour justifier par n'importe quel moyen l'intervention de la Confédération.

Enfin le pour-cent culturel est une erreur du point de vue logique de l'Etat.

IMPAR. - Est-ce à dire que vous considérez que la Confédération n'a pas à intervenir en matière culturelle?

FR. J. - Il est déjà des quantités de domaines où la Confédération intervient. Elle a de plus pas mal l'habitude d'intervenir sans bases constitutionnelles précises. Elle pourrait encore le faire sans problème par le biais fiscal, en favorisant ceux qui font quelque chose pour la culture. Je pense aussi à la protection des droits d'auteur, à ce qui se fait en matière de protection de monuments, aux relations internationales. Mais il n'y a vraiment pas nécessité de prévoir dans la Constitution que la Confédération vienne, ne serait-ce qu'en appui, se mêler de culture. C'est un domaine d'abord individuel, puis communal, cantonal ensuite.

EN QUELQUES LIGNES

● Les trois organisations suisses groupant les journalistes et le personnel employé par les médias protestent contre l'autorisation de produire des émissions télévisées octroyée par le Conseil fédéral à la Division presse et radio (Dipra) pour les manœuvres «Trident» (Dreizack) qui vont se dérouler en novembre.

● L'émission télévisée «Le Défi», du 6 février 1985, qui a opposé Franz Weber à l'avocat genevois Me Charles Poncet, se poursuit devant les tribunaux cette fois. La Chambre d'accusation de Genève a, en effet, ordonné l'inculpation de Me Poncet et de son «témoin» lors de cette émission, le Vaudois André Demareux, de faux dans les titres, diffamation et atteinte au crédit.

● Un commerçant de Giubiasco près de Bellinzone, bien connu dans les milieux hippiques de la région, a été arrêté il y a quelques jours pour le vol d'une énorme quantité de vin au détriment de la coopérative viticole de Giubiasco.

● Un incendie qui s'est déclaré dans une entreprise de pneus à Zurich a provoqué des dégâts pour plusieurs millions de francs.

Loterie romande Télécash

Tirage du vendredi 19 septembre 1986:

Le billet portant la combinaison complète ci-dessous gagne 5000 francs or (valeur du jour de présentation du billet):

02 - 11 - 14 - 18 - 23

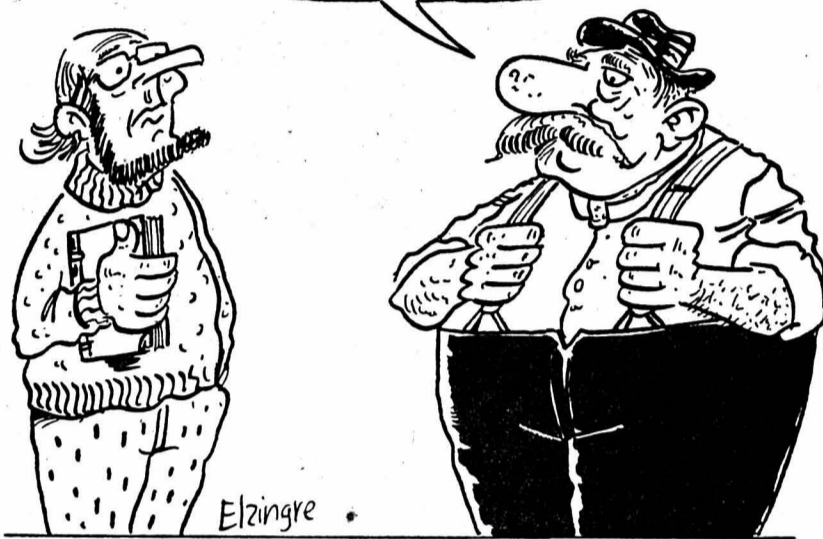
Seule la liste officielle de tirage fait foi.

Prochain tirage: samedi 20 septembre 1986. (comm)

Que veut l'initiative?

- La Confédération encourage la création culturelle et protège le patrimoine culturel existant.
- Les tâches culturelles de la Confédération sont clairement définies (préservation de la pluralité culturelle, soutien à la création et aux équipements, encouragement aux échanges culturels, conservation du patrimoine);
- un pour cent des dépenses totale du budget de la Confédération est consacré à la culture.

Monte un spectacle sur le thème: «comment faire du ble"! T'auras sûrement une subvention, mon gars!



Que veut le contre-projet?

- La Confédération tient compte des besoins culturels et de la diversité;
- la Confédération peut soutenir l'encouragement de la culture par les cantons et prendre ses propres mesures.

Contre l'enseignement avancé du français Initiative à Zurich

L'opposition à l'introduction de l'enseignement du français à l'école primaire dans le canton de Zurich prend corps. Intitulée «Pour une plus grande participation dans l'enseignement», une initiative présentée à la presse à Zurich demande que la loi sur les écoles interdise l'enseignement de langues étrangères à l'école primaire. Les auteurs de l'initiative affirment que l'enseignement avancé du français à l'âge de 11 ans surchargerait les élèves et porterait préjudice à l'acquisition du «bon allemand».

C'est en mars dernier que le Départe-

ment cantonal de l'instruction publique avait décidé d'introduire l'enseignement du français dès la cinquième année primaire. Cette innovation, dont l'entrée en vigueur est prévue pour l'année scolaire 1989-90, prévoit deux heures hebdomadaires d'enseignement basé sur la compréhension orale. La décision du Département de l'éducation avait déjà été prise contre la volonté des enseignants primaires: 82 pour cent d'entre eux s'y étaient déclarés opposés lors de la procédure de consultation.

(ats)

PUBLICITÉ

Un habile camouflage pour le 28 septembre.

L'initiative «pour une formation professionnelle et un recyclage garantis» sera soumise au peuple le 28 septembre prochain. Elle propose la création d'ateliers publics d'apprentissage et de recyclage et les cantons seraient chargés de créer ces ateliers publics d'apprentissage et autres ateliers de formations. Leur création provoquerait une dépense unique de deux milliards de francs sans compter une dépense annuelle de 700 millions de francs pour 15 000 places d'apprentissage seulement alors qu'actuellement on dénombre déjà 190 000 contrats d'apprentissage en Suisse.

Démanteler notre système.

L'initiative lancée par le Parti socialiste ouvrier, nouvelle appellation de l'ancienne Ligue marxiste révolutionnaire a pour but de transformer complètement notre système de formation professionnelle. Ce système, basé sur l'apprentissage d'une profession dans l'entreprise, complété par des cours professionnels a fait ses preuves depuis des décennies. Son efficacité a été prouvée puisque la Suisse, même en période de récession économique, n'a pas connu de chômage chez les jeunes, comme c'est le cas dans les pays voisins. Pourquoi vouloir démanteler ce qui marche bien?

pour ceux qui cherchent à se perfectionner et à se recycler. Et la nouvelle loi sur la formation professionnelle qui est entrée en vigueur en 1980 créée des conditions permettant une amélioration constante de la formation acquise.

Cette initiative est une vaste tromperie, car en aucun cas elle ne permettra de garantir une place de travail à la fin de l'apprentissage, l'économie suisse ne pouvant absorber toutes les professions «à la mode». C'est un NON à ce camouflage le 28 septembre prochain.

Un perfectionnement toujours possible. Les possibilités ne manquent pas

ATOUT

10 Ans déjà!

Association pour une libre information, Rédactrice responsable: Geneviève Aubry, 9, rue Pasteur Frêne, 2710 Tavannes, CP 12-4709-6

OFFRES D'EMPLOIS

Feu vert pour la réussite de vos projets.

BANQUE POPULAIRE SUISSE



Afin de renforcer notre structure dans le secteur financier, nous cherchons un

JEUNE COLLABORATEUR

auquel nous voudrions confier les tâches principales suivantes:

- service de notre guichet titres;
- conseil et acquisition dans le secteur 3e pilier;
- conseil de placement à la clientèle guichet.

Notre nouveau collaborateur sera appelé à collaborer aussi dans l'exécution de diverses tâches administratives du secteur.

Afin de remplir correctement les tâches confiées, nous demandons une formation bancaire et quelques années d'expérience, si possible dans le secteur financier.

La Banque Populaire Suisse à Neuchâtel possède l'envergure idéale et permet d'agréables contacts entre les collaborateurs tout en offrant de belles possibilités de développement, aussi en fonction de l'évolution économique de la région.

Nous nous réjouissons de votre prochaine prise de contact par écrit ou par téléphone à l'adresse suivante:

Direction de la Banque Populaire Suisse, rue du Seyon 12, 2001 Neuchâtel, à l'attention de M. J.-F. Perret, ☎ 038/24 77 66.

Restaurant cherche
serveuse expérimentée

La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/286 287.



Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

professionnels toutes professions + aides

Permis C ou permis valable

DELTA Intérim S.A.

13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 85 30
(entrée Hôtel Fleur de Lys)



DELTA Intérim S.A.

Vous cherchez du travail ?

Nous vous aidons.

Retournez-nous le coupon ci-joint.

Nom _____
Prénom _____
Age _____
Profession _____
Tel _____

13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 - 23 85 30

Votre journal: L'IMPARTIAL

printemps

P R É S E N T E



Pour Elle et Lui:
Training «Flash-Team»
supermode. Intérieur gratté. Pur coton facile à entretenir. Bleu pétrole. S-XL.

79.-

Nous cherchons pour le mois d'octobre uniquement
SOMMELIÈRE
Restaurant de la Clef,
2616 Renan, ☎ 039/63 13 98.

Argent sans intérêt
pour achat de meubles
☎ 039/23 95 64
de 14 à 18 heures

A vendre 1 chiot mâle Schipperke
(adulte 30 cm)
☎ 039/35 13 21

Dany Sports, 1891 Torgon (VS), cherche pour la saison d'hiver

vendeur

en articles de sport

1 aide skimann

☎ 025/81 10 76 ou 81 31 21.

Suite décès Je recherche le monsieur qui m'a acheté le 21 septembre 1985, Paix 107

le bureau de ma mère

pour le racheter avantageusement, raison familiale ☎ 039/23 21 73 le soir



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

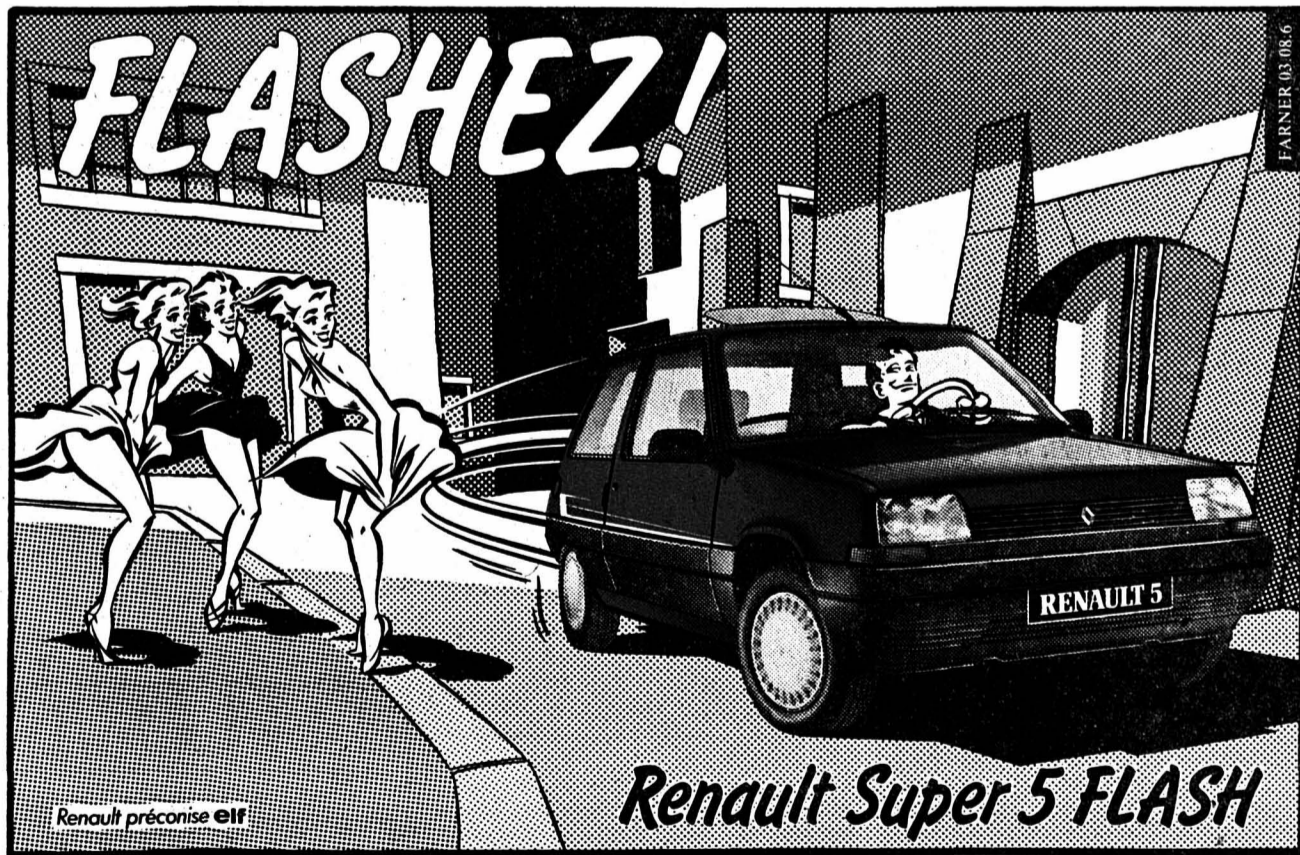
Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

VOUS AUSSI vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser. Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide simple discret



SERIE SPECIALE.

Pas timides. Pourtant elles sont toute rouges. Mais elles existent aussi en gris métallisé. Assez BCBG, elles aiment les endroits à la mode qui le leur rendent d'ailleurs fort bien. Mais impertinentes! Elles vous filent sous le nez ou vous fauchent une place de parking avant même que votre rétroviseur ou votre clignotant n'aient eu le temps de réagir. C'est vrai, elles sont assez immodes et elles font tout pour ne pas passer

inaperçues: décor carrosserie et enjoliveurs spéciaux, toit ouvrant en verre teinté, revêtement des sièges exclusif, dossiers arrière rabattables 1/3-2/3, radio-cassettes stéréo: plus de Fr. 1500.- d'équipement supplémentaire qu'elles offrent en prime.

Généreuses, sympas, extraverties et coquines, elles n'attendent plus que votre visite chez votre agent Renault. Rien que pour le plaisir de vous voir flasher pour elles et l'une d'entre elles. Renault Super 5 FLASH, Fr. 13 900.-

Série Spéciale Renault 5 FLASH: Moteur 1397 cm³ (60 ch/44 kW) à catalyseur (US 83), 5 vitesses. Garantie 5 ans antiperforation.

Financement et leasing: Renault Crédit SA, 022/291333

RENAULT DES VOITURES A VIVRE

MAGAZINE

jeux

Solution des jeux de samedi passé

Le solitaire

718

Mat en deux coups

- 1. Da6-d3, Rg5-h4; 2. Fc5-e7
- 1. Da6-d3, Rg5-xh6; 2. Fc5-e3
- 1. Da6-d3, Rg5-f4; 2. Dd3-e3
- 1. Da6-d3, Rg5-f6; 2. Dd3-f5

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Schaeerbeek. 2. Iroise; Mi. 3. Barrois; Io. 4. Entonnoirs. 5. Réel; Tuf. 6. Noce; Ou. 7.

Cas; Agrégé. 8. Heilbronn. 9. Traulet; Or. 10. Sesia; Erne.

VERTICALEMENT. - 1. Siberechts. 2. Crane; Aère. 3. Hortensias. 4. Airolo; Lui. 5. Eson; Câbla. 6. Réintègre. 7. Sou; Rote. 8. If; En. 9. Emir; Ognon. 10. Kiosque; Ré.

Huit erreurs

1. Lunettes de plongée complétées. - 2. Coude gauche de l'homme. - 3. Tuyau de la bouteille plus long. - 4. Canon lance-harpon plus court. - 5. Pattes du canard de droite. - 6. Le terrain sous le canard de gauche. - 7. Nageoires du poisson de gauche. - 8. L'algue d'extrême gauche.

Concours No 77: la voix de Maria

La cantatrice en question était, bien sûr, Maria Callas

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame Marcelle Naula, Soleure 55, 2504 Bienne

Jeux concours

JOUEZ AVEC NOUS CHAQUE SAMEDI !

Nous vous proposons à chaque fois un jeu concours différent.

UN PRIX PAR SEMAINE EST ATTRIBUÉ APRÈS TIRAGE AU SORT DES RÉPONSES EXACTES.

GAGNEZ UN ABBONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL:

A la fin du mois de septembre 1986 toutes les cartes reçues dans les délais participeront à un 2e tirage.

RÉPONSES AUX JEUX, SOLUTION DU JEU CONCOURS ET NOM DU GAGNANT DANS LA PROCHAINE PAGE JEUX

La partie de scrabble

Afin de rejouer cette partie, vous placez un cache horizontalement sur les références indiquées, en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage, à gauche. Vous prenez ces mêmes lettres et cherchez la solution la plus payante.

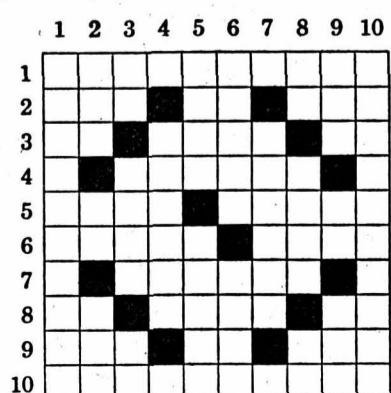
En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points de la solution proposée, ainsi que la référence de ce mot. Pour cela, vous numérotez horizontalement le haut de votre grille de 1 à 15, et vous inscrivez verticalement sur le côté gauche de celle-ci, les lettres de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et si cette référence commence par un chiffre, il se placera verticalement. Les jokers sont représentés dans les tirages par un ?, et la lettre qu'ils représentent sera soulignée dans les mots retenus.

(Le tiret placé devant un tirage indique le rejet du reliquat précédent.)

Tirage	Mot retenu	Réf.	Points	Cumul
EIQRRSV				
QR+EEIIN	VISER	H4	24	
IQ+ABKOR	VERNIE	4H	18	42
BOQ+AEIS	RAKI	N4	43	85
AOQ+LTU?	BISE	3L	41	126
AEFOSST	CLOQUAT	8C	92	218
O+DEILNN	FIESTAS	M7	39	257
AAMRST?	INDOLENT	11F	68	325
ABEGIN	RETAMAS	2H	80	405
DEFIRTZ	BAIGNEE	12B	80	485
D+ACEENP	FLIRTEZ	D2	58	543
D+ANPUUV	PANACEE	C9	28	571
UV+EJOOT	EPANDU	15C	36	607
EJOOT+IO	VU	10F	30	637
-CEEOSTY	JET	6B	26	663
EET+OTWX	COSYS	10K	42	705
EOTW+GLO	TEX	1M	40	745
EGOTW+AH	BOL	B12	18	763
GOW+ELRU	HATE	9G	34	797
EGLOR+ML	WUS	6F	32	829
EGLLM+IM	OR	3L	16	845
GM+DHOOU	SMILLE	O10	24	869
DGOOU	HEM	7C	20	889
GOU	DU	14E	12	901
	GO	N12	10	911

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT. - 1. Lecture hésitante. 2. Partie d'une voile;

Abréviation d'œuvre musicale; Lieu bruyant. 3. Note; Faute de liaison; Note. 4. Peiner. 5. Se récite après sexte; Arriva par hasard. 6. Réduit en boulettes; Baquet. 7. Victime d'Achille. 8. Mesure d'âge; Coups au football; Appel. 9. Libre; Petit eau; Boisson. 10. Citadin français.

VERTICALEMENT. - 1. Conciliant en affaires. 2. Prétend le contraire; Conjonction; Jeune en préfixe. 3. Difficulté; Charge d'animal; Caché. 4. Supporte le bois du foyer. 5. Organisa; Etendit. 6. Difficulté; Ville d'Espagne. 7. Premières faces de feuillets. 8. Mot attachant; Naît en Suisse; Divinité. 9. Logement; Quelque; Dynastie chinoise. 10. Allant à petits pas.

(Copyright by Cosmopress 2346)

Concours No 78: sans queue ni tête

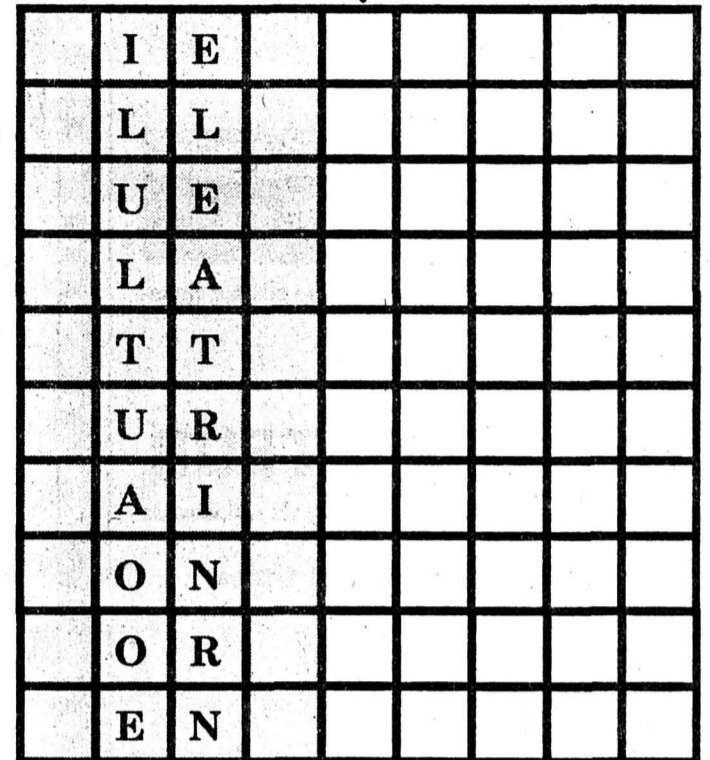
C'est un jeu en deux étapes que nous vous proposons aujourd'hui.

En premier lieu, il s'agit d'ajouter une lettre en tête et en queue de chaque groupe de deux lettres contenus dans la grille, de façon à former dix mots de quatre lettres. ATTENTION: c'est la même lettre qui doit commencer et finir chaque mot et vous devez utiliser (deux fois) dix lettres différentes. Exemple: RI permettrait CRIC

Pour vous aider: parmi ces dix mots figurent un prénom, un pronom et un verbe.

En deuxième lieu, déplacez horizontalement ces dix mots de manière à pouvoir lire verticalement un mot de dix lettres dans la colonne marquée d'une flèche. Il s'agit d'un mot... peu stable!

Ce mot vertical sera la réponse à notre jeu.



Concours No 78

Réponse:

Nom:

Prénom:

Adresse:

NP..... Localité:

Ce coupon-réponse est à envoyer à L'Impartial, Jeux-concours, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, avant mardi 23 septembre à minuit.

Des lettres et des chiffres

UN + SEPT
+ HUIT
= SEIZE

Cette addition est sans aucun doute juste. Si vous remplacez les lettres par des chiffres appropriés, vous verrez qu'elle reste juste.

L'addition des 3 nombres de gauche donne la somme de 5 chiffres de droite.

Il est bien entendu qu'une même lettre est toujours à remplacer par un même chiffre et qu'à chaque lettre différente correspond un chiffre différent.

Il y a 2 solutions possibles.

Cosmopress

Les voyelles égarées

? E ? E M L
B R L ? Z ?

? A A R R M
C C ? ? E ?

N R ? R E M
O V ? A ? ?

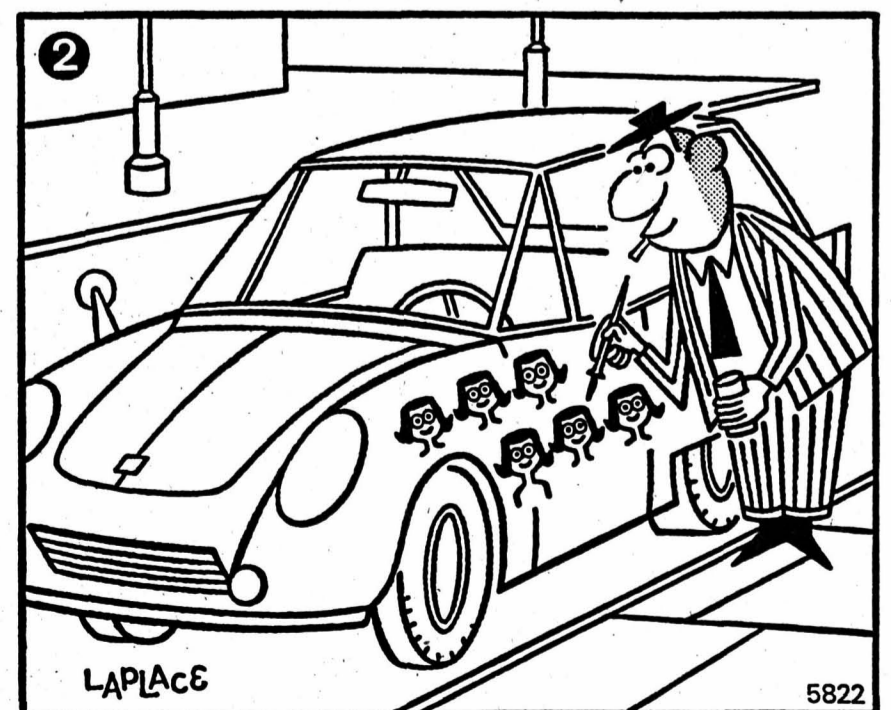
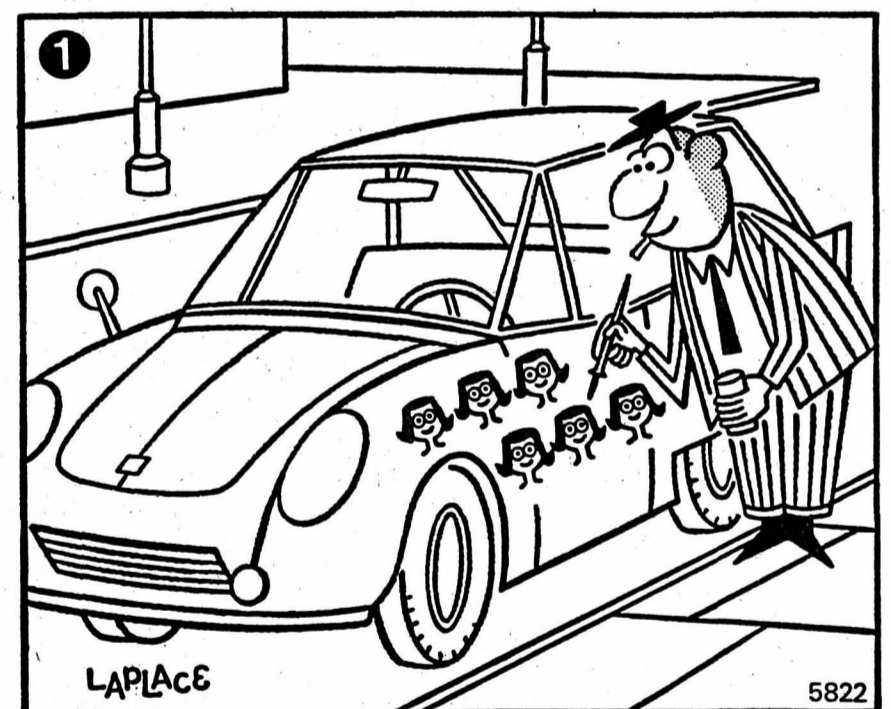
T C S S R ?
? ? I ? C P

Trouvez huit noms tirés du thème: LES ARBRES.

Chaque nom comporte six lettres. Aux quatre lettres contenues dans chaque case vous devez donc ajouter - dans un ordre à découvrir - deux voyelles.

«pécé»

Huit erreurs...



...se sont glissées dans la reproduction de ces dessins.

**CINÉMA
PLAZA**

☎ 23 19 55

Horaire des séances:
Tous les jours à
16 h 30
18 h 45
et 21 heures

Le coup
de foudre
de Première!

● EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE ● EN MÊME TEMPS QUE GENÈVE ● 12 ANS

L'ÉVÈNEMENT DE L'ANNÉE !

YVES MONTAND GÉRARD DEPARDIEU DANIEL AUTEUIL

JEAN DE FLORETTE

un film de
CLAUDE BERRI



Pagnol-Berri, Montand-Depardieu-Auteuil: une histoire d'eau en Provence, c'est le film français événement de la rentrée: 1986

JEAN DE FLORETTE

UN FILM DE
CLAUDE BERRI
3e SEMAINE


Mercredi-Samedi-Dimanche-Lundi
mat. enfants à 14 h 30

La plus délicieuse "Love Story"

WALT DISNEY
la Belle et le Clochard



OFFRES D'EMPLOIS

Installations de traitement thermique 

Pour compléter notre équipe nous cherchons

électricien

pour notre bureau technique

Vos tâches:

- conception des tableaux électriques (partie puissance),
- élaboration des schémas électriques,
- relation entre notre bureau technique et notre atelier de montage de tableaux.


Vous possédez:

- CFC d'électricien, monteur-électricien ou mécanicien-électricien,
- goût pour le travail dans un bureau technique (exécution des schémas),
- bonnes notions de la langue allemande.

Nous offrons:

- travail varié en petit groupe,
- conditions sociales modernes.

Vos offres sont à adresser à Monsieur J. Burki.

 SOLO Fours industriels SA, rue Aebi 75
2501 Biel-Bienne, Tél. 032-25 61 61

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront



Le système TV Matchline de Philips:

Ecran plat FSQ de 70 cm, qui incite à danser, enceintes acoustiques HiFi de 50 watts, télécommande à infrarouge TV et magnétoscope.



Produits et composants en matériaux durs 

comadur sa

Division Seitz

cherche pour horaires d'équipes

**opérateurs /
régleurs
sur machines**

aptés à effectuer différents travaux d'usinage de pièces délicates en corindon ou en céramique sur machines spéciales

**personnel
féminin**

pouvant effectuer différents travaux d'usinage, d'assemblage et de contrôle de pièces délicates de petites dimensions. Ces travaux doivent s'effectuer en grande partie au binoculaire.

Conditions: avantages sociaux que ces entreprises faisant partie d'un groupe important offrent à leurs collaborateurs; pour les étrangers: permis valables.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les intéressés voudront bien prendre contact avec M. Girardot, responsable administratif à: Comadur SA, Division Seitz, 2416 Les Brenets, ☎ 039/32 11 12.

 DIVISION SEITZ
GRAND-RUE 27
CH-2416 LES BRENETS
TÉL. 039 32 11 12
TÉLEX 952 331 SEIZ CH


Les nouveaux horizons de la matière
Une société de 

Il n'en faut pas plus.

Votre spécialiste Philips vous dit tout sur le nouveau système TV Matchline, branché sur l'avenir, et l'écran extrêmement plat FSQ à quatre angles droits effectifs. Et si vous nous retournez ce coupon, vous recevrez le Philirama par retour de courrier.

Adresse: Philips SA, Dépt ED, 1196 Gland.
Prénom: _____ Nom: _____
Rue, no: _____ NPA/Localité _____

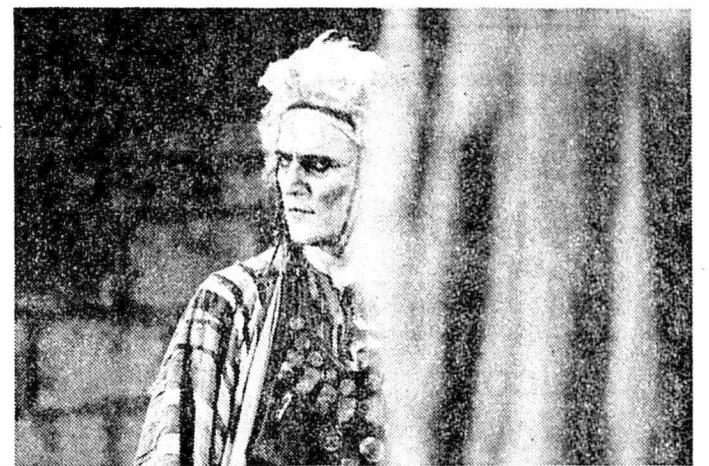
La vie en fête avec Philips.

 **PHILIPS**

ML-IM-1

MAGAZINE

spectacle



Sophocle, version Bonnard et Théâtre populaire romand

Antigone à Beau-Site

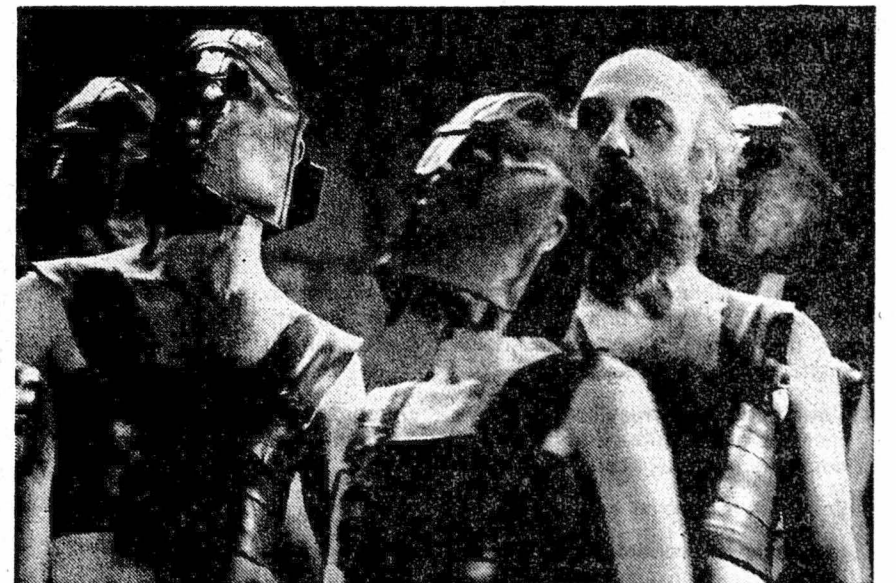
Après l'avoir exportée sur les scènes ouvertes de la Crête et de Genève, le Théâtre populaire romand interprète l'Antigone de Sophocle (version André Bonnard) dans ses meubles, à Beau-Site. Du jeudi 25 au dimanche 28 septembre, à 20 h 30. Forte du bon accueil genevois - plus de 3000 spectateurs - et de la critique lémanique, la troupe entre dans le vif de sa tournée helvétique.

Avec détours par Luxembourg, Belfort et Colmar, elle se prolongera jusqu'en décembre. Deux changements par rapport aux précédentes sorties. Les décors de Roland Deville seront adaptés à un espace scénique fermé, intérieur. Après François Charrot, Pierre Spadoni reprend le rôle du roi Créon.

Photos (en Crête):
Patrick FISCHER

Pour avoir donné la sépulture interdite à son frère, Antigone est jetée par Créon dans la roche. Tiresias, l'aveugle, ouvrira les yeux du tyran - trop tard:

«... toi qui enfermes à l'intérieur de la terre un corps vivant et qui retiens hors de la terre le corps d'un mort... Tu troubles l'ordre des deux royaumes».
(pf)



La tournée

25-28 sept.
2 octobre
4 octobre
9-15 octobre
21, 22, 23 octobre

La Chaux-de-Fonds
Luxembourg
Belfort
Lugano
Lausanne

30 oct-7 nov.
11, 13, 14 nov.
18 novembre
21 novembre
25 novembre
2, 4, 5 décembre

La Chaux-de-Fonds
Sion
Bienne
Colmar
Fribourg
Bâle

OFFRES D'EMPLOIS



VILLE DE NEUCHÂTEL

A la suite de la retraite du titulaire, la direction des Services sociaux cherche à engager pour le Service social

un(e) assistant(e) social(e) diplômé(e)

Exigences: diplôme d'une école sociale.

Traitement: selon l'échelle communale.

Entrée en fonctions: 1er décembre 1986 ou date à convenir.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au 038/21 11 11, interne 302.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à la direction des Services sociaux, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 septembre 1986.



Isméca SA

Automatisation
Helvétie 83,
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons

un contrôleur

pour notre département mécanique.

Exigence: CFC de mécanicien

une aide-téléphoniste

- notions d'allemand, anglais et français parlés,
- grande disponibilité,
- disposée à assumer également le service des boissons à nos visiteurs et divers travaux de bureau.

Horaire libre. Entrée immédiate ou à convenir.

Prendre rendez-vous par téléphone, 039/25 21 25.

L'informatique, la vente: une passion!

Une chance à saisir

Rayon: canton de Neuchâtel, Jura Sud.

23 à 35 ans, ambitieux(euse); contactez-nous sans délai.

OK PERSONNEL SERVICE SA

Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES



Pierre Lang

Ces indispensables petites lampes rouges

” Toute machine un peu compliquée a besoin de voyants lumineux. S'il survient une panne, ils s'allument pour permettre d'intervenir avant que la machine ne subisse des dégâts encore plus importants. Le WWF est aussi un voyant lumineux pour le réseau complexe des écosystèmes terrestres: il nous signale les risques que nous faisons courir à la vie sur terre. Faire partie du WWF, c'est pour moi une question d'honneur: chaque adhésion permet au WWF de poursuivre sa tâche. ”

Cette annonce est la dernière publiée à l'occasion du 25ème anniversaire du WWF. Si vous la découpez et l'envoyez au WWF, case postale 2995, 1211 Genève 2, vous recevrez une petite surprise. Prière de ne pas oublier d'indiquer clairement vos nom et adresse.



25 ans du WWF

Entreprise de production Migros cherche pour sa Boulangerie régionale de Saint-Blaise, avec entrée immédiate ou à convenir,

un ou une responsable pour le service des achats

Cette personne devra exécuter:

- l'achat des matières premières et des emballages;
- la gestion des stocks et les inventaires;
- les travaux administratifs courants.

Si vous avez quelques années d'expérience avec un CFC d'employé de commerce; vous parlez et écrivez l'allemand; vous désirez travailler d'une façon indépendante; vous êtes intéressé(e) par ce poste; alors, adressez vos offres écrites détaillées à:

JOWA SA

Service du personnel
2072 Saint-Blaise
038/33 27 01

M

NEUCHÂTEL - FRIBOURG désire engager pour son Siège central, à Marin

employé de commerce

en qualité d'acheteur au Service marketing approvisionnement pour le secteur:

- radio, TV, photo.

Nous demandons:

- aptitude à travailler de manière indépendante;
- esprit d'initiative;
- expérience dans la branche;
- langue maternelle française ou allemande avec de très bonnes connaissances de l'autre langue.

Age idéal: 25-35 ans.

Nous offrons:

- place de travail au sein d'une petite équipe;
- semaine de 42 heures;
- nombreux avantages sociaux.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à:

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg
service du personnel, tel. 038 35 11 11,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

BAR CENTRE VILLE cherche

BARMAID

039/23 11 16.

«Votre avenir professionnel à Securitas?»

«Sûrement!»

SECURITAS engage pour La Chaux-de-Fonds

gardes auxiliaires

pour service de surveillance et manifestations en fin de semaine.

Nationalité suisse ou permis C.

SECURITAS

Securitas SA
Succursale de Neuchâtel
Place Pury 9, Case postale 105
2000 Neuchâtel 4,
Tél. 038 24 45 25

Heureusement, il y a Securitas.

Recherchons pour notre boutique à La Chaux-de-Fonds, une

gérante de magasin

ayant de l'expérience et disponible tout de suite.

Ecrire sous chiffre D 03-575597, Publicitas, 4010 Bâle, en joignant curriculum vitae et photo.

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 27

LAWRENCE SANDERS

Le Dixième Commandement

Roman

Traduit de l'américain par Chantal Jayat
Droits réservés: Presse de la Cité Paris, et Cosmopress, Genève

- Oui, dit Wanda Chard. Cela m'intrigue, moi aussi.
- Elle n'abandonnera jamais ma mère, expliqua Powell. Elle est profondément attachée à ma mère.
- Mais pas à votre père? Il haussa les épaules.
- Que pourriez-vous me dire au sujet des domestiques?
- Des domestiques?
- Oui. Avez-vous confiance en eux?
- Evidemment.
- A propos de quoi vous êtes-vous disputé avec votre père? Je parle de la bagarre finale, de celle qui a provoqué votre départ.
- Il m'a surpris en train de fumer un joint. Inutile de vous décrire la scène. J'ai déménagé.
- Vous avez une fortune personnelle?
- Nous avons de quoi vivre, répondit précipitamment Wanda Chard.
- Votre sœur n'a pas de petit ami? Quelqu'un qu'elle aurait plaisir à voir fréquemment?
- Je l'ignore. Posez-lui la question.
- Votre père suivait-il un régime?
- Pardon?
- La cuisinière préparait-elle des plats qu'il était le seul à manger? Des boissons qu'il était le seul à absorber?

- A ma connaissance, non. Pourquoi?
- Durant les semaines qui ont précédé sa disparition, avez-vous remarqué quelque chose d'étrange dans son comportement?
- Non. Ou peut-être si. Réflexion faite, il devenait chaque jour un peu plus renfermé.
- Renfermé?
- Oui. Plus hargneux. Plus revêche. Il parlait encore moins que d'habitude. Il avalait son dîner en silence, puis il retournait dans son bureau.
- Son testament a disparu. Le saviez-vous?
- Glynis me l'a dit. Je m'en fiche. Je ne veux rien venant de lui. Même pas un centime! S'il me laissait quelque chose, je le donnerai au premier venu.
- Comment expliquez-vous le fait que votre mère soit restée avec un homme tel que lui?
- Que pouvait-elle faire? Où pouvait-elle aller? Elle n'a pas de famille à elle, personne chez qui se réfugier. Elle ne pouvait se débrouiller seule.
- Votre mère et votre sœur auraient pu partir ensemble? Suivre votre exemple?
- Pourquoi l'auraient-elles fait? C'est leur maison, après tout.
- Vous n'avez jamais eu le testament de votre père sous les yeux?
- Non.
- Avez-vous vu le livre sur lequel il travaillait? L'histoire du Prince-Royal, un cuirassé britannique?
- Non. Je n'ai jamais vu cet ouvrage. Je n'ai jamais mis les pieds dans son bureau.
- Votre père était-il porté sur la boisson?
- Non. Un whisky avant le dîner. Un peu de vin au moment du repas. Un cognac avant d'aller se coucher. Cela lui suffisait.
- Où en êtes-vous sur le plan de la drogue?
- Un joint de temps à autre. C'est tout. Rien de dur.

- Votre mère ou sœur?
- Ma mère fonctionne au sherry. Vous l'avez probablement remarqué.
- Votre sœur?
- Rien, autant que je sache.
- Votre père?
- Vous plaisantez?
- L'un ou l'autre des domestiques?
- Ridicule.
- Vous aimez votre mère?
- Je ressens une profonde affection pour elle. Et de la pitié. De sa vie, il a fait un enfer.
- Aimez-vous votre sœur?
- Je l'adore. C'est un ange.
- Wanda Chard émit un son rauque.
- Pourriez-vous répéter, Mademoiselle Chard? dis-je en me tournant vers elle. Je n'ai pas bien entendu.
- Rien, fit-elle.
- Déçu, je reportai mon attention sur Powell.
- Est-il arrivé à votre père de venir vous voir ici? Dans cet appartement?
- Une fois. Je n'étais pas là. Mais Wanda a fait sa connaissance.
- Quelle impression vous a-t-il faite, Mademoiselle Chard?
- Si malheureux, murmura-t-elle. Si amer. Comme miné de l'intérieur.
- A quand cette visite remonte-t-elle? Je parle du temps qui s'est écoulé entre le moment où il est venu vous voir et celui où il a disparu.
- Ils se consultèrent du regard.
- Peut-être quinze jours, dit Wanda. Peut-être moins.
- Il est arrivé sans crier gare? Sans téléphoner au préalable?
- Oui.
- Vous a-t-il fait part de l'objet de sa visite?
- Il a simplement dit qu'il voulait s'entretenir avec Powell. Mais Powell était à Brooklyn,

- où le Maître donnait un cours. Aussi le professeur est-il parti.
- Combien de temps est-il resté?
- Pas longtemps. Une dizaine de minutes.
- Non.
- Et il n'est jamais revenu?
- Il n'a laissé aucun message pour Powell?
- Non, dit Powell Stonehouse. Il n'est jamais revenu.
- Mais vous l'avez revu par la suite, chez lui, dans sa maison. Il ne vous a jamais parlé de cette visite ni révélé ce qu'il avait eu envie de vous dire ce jour-là?
- Non. Il ne m'en a jamais parlé. Et je n'ai pas abordé le sujet.
- Je demeurai silencieux quelques instants. Une pensée me vint soudain.
- Une réconciliation? suggérai-je? Poussé par le remords, il a fait un saut jusqu'ici pour vous demander pardon?
- Il me regarda fixement tandis que le sang reflua lentement de son visage. Le coup qu'il s'était attendu à recevoir venait de l'atteindre.
- Je ne sais pas, dit-il d'une voix étranglée.
- Peut-être, murmura Wanda Chard.

Olga Eklund consentit à déjeuner en ma compagnie, dans un restaurant végétarien situé près d'Irving Place. La salade d'épinards aux pruneaux se révéla étonnamment bonne. Je la fis passer avec un cocktail de légumes non traités.

Sans broncher, je suivis le cours d'hygiène alimentaire que la blonde Suédoise tint à me faire. Quand ce fut fini, je pris la parole:

- Ainsi donc, lorsque vous m'avez dit que le professeur était victime d'un empoisonnement, vous faisiez référence à la façon dont les Stonehouse s'alimentaient?
- Oui. Une alimentation malsaine. Je passe mon temps à les mettre en garde.

ECONOMIE

Le chômage continue à régresser en Suisse

Le nombre des chômeurs continue à régresser en Suisse: 22.606 chômeurs étaient inscrits à fin août 1986 auprès des Offices de travail en vue d'un placement, soit 333 de moins qu'à fin juillet et 3432 de moins qu'une année auparavant. Le taux de chômage s'élevait en août à 0,7% de la population active (juillet: idem), contre 0,8% l'année dernière à la même époque.

Exprimé en données corrigées des variations saisonnières et extrêmes, le nombre des chômeurs s'est maintenu en août au niveau du mois précédent. Le nombre total des chômeurs enregistrés en août comprend 19.788 chômeurs complets et 2818 chômeurs partiels. Par rapport au mois précédent, le nombre des hommes au chômage a diminué de 372 pour s'inscrire à 10.949, mais celui des femmes sans emploi a augmenté de 39 pour atteindre 11.657.

Le taux de chômage est resté inférieur à 0,7% dans 17 cantons. Les taux de chômage le plus élevés ont de nouveau été enregistrés dans les cantons de Bâle-Ville (2,2%), du Tessin (2,1%), du Jura (1,9%) et de Neuchâtel (1,6%). Les autres cantons romands ont tous un taux de chômage égal ou supérieur à la moyenne suisse: Fribourg: 0,7%; Vaud et Valais, 0,8%; Genève: 0,9%.

Dans 12 cantons, le nombre de chômeurs a dépassé le chiffre noté le mois précédent, notamment dans les cantons de Neuchâtel (+110), Jura (+45), Vaud (+38), Genève (+27) Fribourg (+12). En Suisse romande, seul le canton du Valais a enregistré une légère baisse du nombre de chômeurs (-19). Les baisses les plus prononcées ont été constatées dans les cantons de Berne (-215) et Zurich (-185).

Par groupe de professions, on a compté le plus grand nombre de chômeurs dans l'administration et les bureaux (3780), dans l'hôtellerie, la restauration

et l'économie domestique (2801), dans les professions et la vente (1865) et dans l'industrie des métaux et des machines (1576). Comparativement au mois précédent, le chômage a régressé dans les groupes de la restauration (-137) et de l'enseignement, assistance sociale (-107).

En août 1986, 7139 chômeurs complets, soit 36,1% du total, étaient des étrangers. La part des étrangers au chômage, a dépassé 40% dans les cantons de Bâle-Ville, Schaffhouse, Genève, Argovie, Thurgovie, Bâle-Campagne, Tessin et Schwytz.

Le nombre des offres d'emploi officiellement recensées s'élevait à 12.462 à fin août 1986 contre 12.407 à fin juillet 1986 et 9258 une année auparavant. Ce chiffre comprenait 11.769 emplois à plein temps et 693 emplois à temps partiel. (ats)

A la tête du Vorort

M. Pierre Borgeaud de Sulzer Frères SA

M. Pierre Borgeaud succédera le 1er mai 1987 à M. Louis Von Planta à la présidence de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (USCI) ainsi que du Vorort. La démission au 30 avril 1987, de M. Von Planta a été annoncée à Zurich lors de l'assemblée des délégués du Vorort.

M. Planta se trouvait à la tête du Vorort depuis 1976. Son successeur, Pierre Borgeaud, en est le vice-président depuis 1982. Président de la direction du groupe Sulzer Frères SA, à Winterthur, il a présidé la Société suisse des constructeurs de machines de 1978 à 1986. Il a dirigé les travaux de la commission du Vorort pour les questions énergétiques.

Pour lui succéder à la vice-présidence du Vorort, l'assemblée a désigné le président du conseil d'administration de l'entreprise de construction Frutiger AG, à Thoun, Hans Frutiger. Ce dernier appartient au Vorort depuis 1978. Il préside son groupe de travail pour les questions concernant les petites et moyennes entreprises ainsi que sa commission pour les questions financières et fiscales. (ats)

Stabilité de l'emploi dans la branche graphique

L'emploi dans l'imprimerie s'est stabilisé à un haut niveau. Selon le service paritaire de placement ASAG-SLP, on comptait, pour le mois de septembre, 86 chômeurs et environ 116 d'ici la fin de

l'année. Le test conjoncturel de l'EPF pour le 2e trimestre est ainsi confirmé, qui prévoyait dans un avenir plus ou moins proche une stagnation à un haut niveau pour la majorité des entreprises

... à la corbeille

Curieuse situation que celle de la bourse américaine depuis une semaine. Dans l'incertitude d'une croissance plus forte (contredite par un indice de production industriel de 0,1% en août), ravivant l'inflation et rajustant les taux d'intérêt, la bourse américaine se ramasse littéralement, sous l'influence d'un marché obligataire baissier.

la monnaie ne s'est qu'à peine appréciée vis-à-vis du billet vert. Une situation qui ne va certainement pas améliorer la balance des comptes américaine et partant, celle du dollar.

Dès lors, face à ces faiblesses, nous resterions en phase d'observation par le maintien de liquidités en yen, DM et francs suisses sur le marché et l'euro-marché monétaires. La liste de valeurs américaines évoquées la semaine dernière mérite d'être suivie et pourrait donner lieu à plusieurs achats après la phase de correction qui s'opère actuellement. De même que l'on pourrait profiter de la baisse de valeurs de 1re qualité telles que: Jacobs port., Nestlé nom., Crossair nom., Crédit Suisse et Banque Populaire, pour constituer de nouvelles positions sur le marché suisse. Ceci après une correction de 4 à 5%.

Enfin, pour ce qui concerne le yen, nous resterions attentifs à des valeurs qui, grâce à la hausse de la devise japonaise, investissent à l'étranger: sociétés financières à vocation internationale et compagnies d'assurances. Sans oublier toutefois que ces différentes places boursières sont chères et vont poursuivre leur phase de consolidation.

Philippe Rey

Chronique boursière de Philippe Rey

Les achats proviennent essentiellement des arbitragistes et des rumeurs d'offres publiques d'achat. L'espoir d'assister à une demande intérieure plus forte est contrelancé par la déception venue de la balance des paiements courants américaine au deuxième trimestre.

Ce qui a provoqué une baisse du dollar. Une faiblesse qui démontre lacunes sur le plan de la productivité et de la capacité innovatrice de l'industrie américaine. Si l'on peut s'attendre à un effet différé positif de la baisse du dollar par rapport au yen et au mark allemand sur les exportations, les USA continuent de subir la concurrence de la Corée du Sud, de Taiwan et du Canada, dont

Prix de l'essence en Suisse Baisse de 3 centimes

Après deux hausses successives, le prix de l'essence est à nouveau en baisse en Suisse. Les principales compagnies pétrolières ont annoncé vendredi une diminution immédiate de trois centimes du prix du litre d'essence sans plomb et d'essence super. Le prix du diesel recule quant à lui de deux centimes.

Cette modification résulte de la baisse des prix sur le marché libre de Rotterdam et du dollar. Les prix de références, a indiqué Shell (Suisse), s'établissent ainsi à 1 fr 05 pour l'essence super et à 1 fr pour l'essence sans plomb et le diesel. (ats)

Tissot propose une deuxième RockWatch

Maintenant que le lancement de la RockWatch petit modèle a largement dépassé toutes les espérances (on en est à prévoir un volume des ventes 1986 bien supérieur à 300.000 pièces pour 60.000 escomptées au départ, soit au moins cinq fois plus), Tissot en présente une deuxième, un peu plus grande.

Cette RockWatch possède aussi un boîtier en granit suisse, mais en cinq versions seulement, pour l'instant (alors que la petite en a dix), un bracelet de cuir assorti, un mouvement quartz de précision, un verre saphir irrayable et le rouge et jaune caractéristiques des

aiguilles. Chaque montre est une pièce unique, car il n'existe pas deux parcelles de granit vraiment identiques.

Comme le dessin et la structure de la pierre ressortent encore mieux sur le grand modèle, cette montre est tout spécialement désignée comme bijou très mode. Et elle convient bien sûr mieux à ceux qui ont le poignet un peu plus fort.

On estime à 50.000 le nombre de pièces vendues d'ici fin 1986, pour cette nouveauté. Pour le moment, et hormis la Suisse, le grand modèle ne sera lancé qu'en RFA, en Autriche et aux USA. (comm)



Tissot présente maintenant une deuxième RockWatch, un peu plus grande. Elle est proposée en cinq versions de granit suisse, avec bracelet de cuir assorti et 1 an de garantie.

BOURSE

HORS BOURSE		W'thur p.		Inco ltd		21.-		21.25	
Roche b/jce	A B	6350.-	6525.-	21.-	21.25	223.-	224.-		
Roche 1/10	104750.-	107250.-	3100.-	3200.-	223.-	224.-			
SMH p.(ASUAG)	118.-	119.-	7300.-	7425.-	121.-	121.-			
SMH n.(ASUAG)	425.-	445.-	3100.-	3175.-	168.-	167.50			
Crossair p.	1680.-	1700.-	1560.-	1545.-	58.-	59.-			
Kuoni	26500.-	26500.-	3300.-	3375.-	82.25	101.-			
SGS	7300.-	7300.-	3300.-	3375.-	58.-	59.-			
			1615.-	1615.-	82.25	101.-			
			2475.-	2505.-	42.75	43.-			
			3625.-	3750.-	94.50	93.-			
			8250.-	8300.-	105.-	105.-			
			4150.-	4175.-	16.75	16.75			
			1415.-	1440.-	62.-	62.50			
			10500.-	10800.-	49.50	52.50			
			4050.-	4075.-	66.-	66.-			
			1590.-	1610.-	132.-	133.-			
			590.-	610.-	123.50	120.-			
			2100.-	2100.-	162.-	163.-			
			2675.-	2525.-	82.25	82.-			
					52.-	51.25			
					87.50	85.75			
					60.75	61.-			
					86.-	83.50			
					33.-	33.25			
					25.25	26.50			
					131.50	137.-			
					12.50	12.75			
					15.50	16.-			
					70.-	69.75			
					110.50	107.50			
					395.-	396.-			
					70.-	68.25			
					36.25	36.50			
					64.75	64.75			
					58.-	58.-			
					144.-	144.-			
					344.-	344.-			
					220.-	219.-			
					236.-	234.50			
					471.-	476.-			
					267.-	270.50			
					985.-	990.-			
					384.-	325.-			
					620.-	625.-			
					336.-	337.-			
					208.50	210.-			
					140.-	141.50			
					875.-	870.-			

BILLETTS (CHANGE)		
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.58	1.66
1 \$ canadien	1.12	1.22
1 £ sterling	2.27	2.52
100 fr. français	23.75	25.75
100 livres	-11	0.1250
100 DM	80.-	82.-
100 fl. hollandais	70.50	72.50
100 fr. belges	3.70	4.-
100 pesetas	1.13	1.38
100 schilling autr.	11.35	11.65
100 escudos	1.05	1.35

DEVICES		
1 \$ US	1.6025	1.6325
1 \$ canadien	1.15	1.18
1 £ sterling	2.365	2.415
100 fr. français	24.40	25.10
100 livres	0.1160	0.1185
100 DM	80.65	81.45
100 yens	1.0465	1.0585
100 fl. hollandais	71.30	72.10
100 fr. belges	3.85	3.95
100 pesetas	1.21	1.25
100 schilling autr.	11.47	11.59
100 escudos	1.11	1.15

MÉTAUX PRÉCIEUX			
Or	\$ Once	425.-	430.-
Lingot	21.975.-	22.375.-	
Vreneli	148.-	161.-	
Napoléon	135.-	140.-	
Souverain US \$	102.-	106.-	
Argent	\$ Once	5.90	5.93
Lingot	300.-	315.-	
Platine	Kilo	29.730.-	30.230.-

CONVENTION OR		
22.9.86	Plage or	22.700.-
	Achat	22.250.-
	Base argent	350.-

NEW YORK		
A	B	
Aetna LF & CASX	56%	56%
Alcan	31%	32%
Alcoa	38%	38%
Amx	14%	14%
Asarco	15%	15%
Att	23%	23%
Amoco	64%	65.-
Atl Richfld	56%	58%
Baker Intl	10%	10.-
Boeing Co	55%	55%
Burroughs	70%	70.-
Canpac	11%	11%
Caterpillar	46.-	44%
Citicorp	51.-	51.-
Coca Cola	33%	32%
Crown Zeller	48%	48%
Dow chem.	55%	55.-
Du Pont	80%	80.-
Eastm. Kodak	53%	52%
Exxon	66%	66%
Fluor corp	14.-	14%
Gen. dynamics	70%	70%
Gen. elec.	72.-	71.-
Gen. Motors	69%	69%
Genstar	-	-
Halliburton	21%	21%
Homestake	27%	29%
Honeywell	73%	70%
Inco ltd	13.-	14.-
IBM	138.-	136%
ITT	49%	49%

LITTON	
75%	75%
MMM	103%
Mobi corp	36%
NCR	49.-
Pac. gas	23%
Pepsico	26%
Pfizer inc	57%
Ph. Morris	64%
Phillips pet	10%
Proct. & Gamb.	68%
Rockwell int	38.-
Sears Roeb	40.-
Smithkline	82.-
Sperry corp	-
Squibb corp	100%
Sun corp	50%
Texaco inc	31%
Union Carb.	21%
US Gypsum	45.-
US Steel	22%
UTD Technol	42%
Warnr Lamb.	53%
Woolwoth	38.-
Xerox	51%
Zenith	20%
Amerada Hess	19.-
Avon Prod	32%
Chevron corp	41%
Motorola inc	41.-
Polaroid	58%
RCA corp	-
Raytheon	61%
Dome Mines	7%
Hewlet-pak	45%
Texas instr.	117.-
Unocal corp	21%
Westingh el	53.-

CANADA	
A	B
Bell Can	37.625
Cominco	13.125
Genstar	5.75
Gulf cda Ltd	14.25
Imp. Oil A	45.25
Noranda min	19.625
Nthn Telecom	39.50
Royal Bk cda	31.25
Seagram co	81.125
Shell cda a	23.125
Texaco cda I	28.875
TRIS Pipe	17.-

TOKYO	
A	B
Ajinomoto	1600.-
Canon	960.-
Daiwa House	1570.-
Eisai	1570.-

Achat 100 DM Devise 80.65

Achat 100 FF Devise 24.40

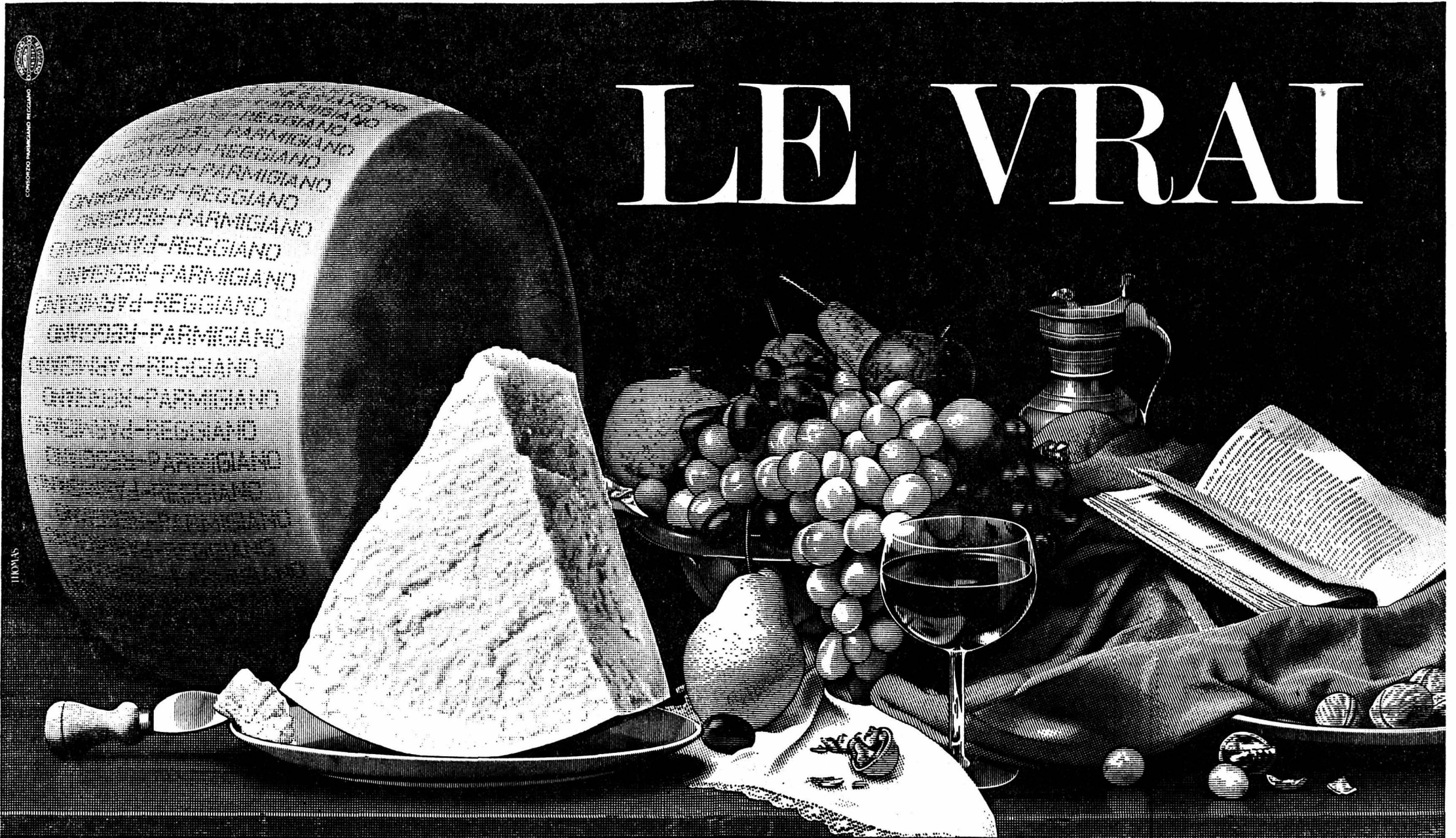
Achat 1 \$ US Devise 1.6025

LINGOT D'OR 21.975 - 22.375

INVEST DIAMANT Septembre 1986: 218

(A = cours du 18.9.86) Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1774.18 - Nouveau: 1762.51

LE VRAI



PARMIGIANO-REGGIANO

L'excellent fromage italien pour vrais connaisseurs.

Dégustation et vente à la coupe

LAUSANNE INNOVATION: les 18-19 et 20 Septembre GENEVE-BALEXERT GRAND PASSAGE: les 18-19 et 20 Septembre
 GENEVE-CENTRE GRAND PASSAGE: les 18-19 et 20 Septembre NEUCHÂTEL ARMOURINS: les 19 et 20 Septembre
 LA CHAUX-DE-FONDS PRINTEMPS: les 19 et 20 Septembre

OFFRES D'EMPLOIS



GUILLOID GUNTHER SA

Manufacture de boîtes de montres
 2300 La Chaux-de-Fonds
 83, rue du Doubs - ☎ 039/23 47 55
 engagerait

acheveur

à même d'exécuter un travail de qualité parfaite, montres de poches comprises.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prendre rendez-vous par téléphone.

THOMMEN - CHIMIE,
 3295 Rûti b. Büren

cherche

collaborateur au service externe

Nous sommes une entreprise dans le marché des produits chimiques; le collaborateur de vente se charge de prendre soin de notre clientèle, spécialement dans les cantons du Jura, Jura bernois, Neuchâtel et Jura neuchâtelois, avec domicile dans ce rayon.

Le candidat, âge idéal 25-45 ans, Suisse romand, avec connaissances de la langue allemande, avec une formation de base chimique (laborant, droguiste, galvanotechnicien ou d'une formation similaire), personnalité très orientée sur la vente, ayant du dynamisme et bonne présentation.

Nous offrons un revenu à la mesure de cette fonction, voiture d'entreprise, toutes prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offre écrite avec curriculum vitae à:

THOMMEN & CO SA,
 Industriestrasse 10, 3295 Rûti b. Büren.



Suite au départ de la titulaire pour cause de retraite, l'Hôpital du Val-de-Ruz, situé en pleine campagne à 12 km des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, cherche une

infirmière-instrumentiste responsable

pour son bloc opératoire dont l'activité comprend de la chirurgie générale, de la gynécologie, et de l'orthopédie.

Ce poste est à repourvoir au 1er décembre 1986 ou à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Bueche, infirmier-chef.

Hôpital du Val-de-Ruz, Landeyeux,
 2046 Fontaines, ☎ 038/53 34 44.



NEUCHÂTEL
 - FRIBOURG

désire engager
 pour son MM La Chaux-de-Fonds

magasinier

pour le secteur non-alimentaire.

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg
 service du personnel, tél. 038 35 11 11,
 case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

CIR

Nous cherchons pour notre usine de GALS
 à 10 km à l'est de Neuchâtel

dessinateur(trice)

pour notre bureau de construction électronique.

Nos activités: Systèmes spéciaux. Matériel pour la recherche spatiale. Prototypes. Travaux variés et intéressants.

Les intéressés sont priés de faire leur offre à
 CIR - Direction technique - 2076 GALS.

Our client, RECEMARK SA, a solid and worldwide successful company in the field of high quality textile products is opening up its European manufacturing subsidiary in Couvet, Neuchâtel and is offering the position of an

accountant/secretary

Preferred candidates:

- have several years of competent and proven experience in accounting and general secretarial duties;
- have initiative and are well organized;
- are at least bi-lingual French and English, some spoken German would be helpful.

A highly interesting and stable position is offered together with a salary package of a modern company.

Please send your resume to:

SCHLAEFLI CONSULTING SA

7, rue de la Place-d'Armes CH-2000 Neuchâtel 038/24 29 00

PAR-DESSUS LE MARCHÉ

No 1057
Samedi 20 septembre 1986

NON à cette coûteuse politique sucrière

On a beaucoup trop de sucre, en Europe comme dans le monde entier. La production dépasse largement la demande depuis longtemps. Les réserves entassées couvrent désormais 40 % des besoins. Allons-nous, dans cette situation, décider de produire encore davantage de sucre alors que toute la planète en regorge? L'augmentation de la production sucrière en Suisse prévue dans le cadre de la modification de l'arrêté sur l'économie sucrière est donc totalement déraisonnable.

Les paysans suisses sont extraordinairement qualifiés et travailleurs. Fort malheureusement, ils produisent aujourd'hui plus que le marché ne peut absorber. La faute en revient notamment aussi à l'ensemble de notre politique agricole. Des prix attractifs, la garantie de reprise de la production et la protection contre la concurrence étrangère incitent nos paysans à retirer le maximum possible de leurs terres et de leur bétail. Ils produisent donc trop de lait, de viande, de céréales panifiables, de pommes de terre et de vin blanc. Année après année, la mise en

valeur des excédents englutit toujours davantage de millions. Au lieu de se pencher sur les causes de cette surproduction, les responsables de la politique agricole se débattent une fois de plus et prônent comme solution pour échapper aux difficultés l'extension des cultures betteravières qu'ils souhaitent imposer.

Pour les temps de crise, notre approvisionnement en sucre est assuré depuis longtemps. Par ailleurs, seule une minorité d'agriculteurs de plaine déjà privilégiés de toute manière profiterait de cette extension, ceux-là même précisément dont les terres se prêtent à la culture de la betterave. Ces planteurs bien organisés sont parvenus à négocier avec le Conseil fédéral pour leurs betteraves des prix qui représentent un record mondial, supérieur de plus de 90 % à ce que touchent les paysans des pays voisins. Ce sont les consommateurs qui en assument les coûts. Le déficit de l'économie sucrière indigène dépasse 110 millions.

On envisage premièrement de rencherir substantiellement le sucre à la consommation, tout en affirmant au citoyen jouissant du droit de vote qu'il ne s'agit que de quelques centimes. Comme si les millions du compte laitier par exemple n'étaient pas constitués eux aussi de centimes. Si les votants choisissaient de dire oui le 28 septembre, les consommateurs de sucre devraient payer 80 millions de francs supplémentaires. Ce n'est pas seulement le kilo de sucre cristallisé qui rencherirait, mais également toutes les denrées alimentaires contenant du sucre. Et dans deux ans déjà, il faudra modifier à nouveau l'arrêté sur l'économie sucrière, parce qu'il est d'une durée limitée. Les consommateurs devraient s'attendre, pour cette époque aussi, à une nouvelle augmentation de l'impôt à la consommation sur le sucre, car l'augmentation proposée aujourd'hui ne suffirait pas pour financer l'extension souhaitée de la culture betteravière.

Nous ne pouvons entraver une telle politique qu'en opposant un NON au projet actuel. Ce NON nous donnerait enfin la possibilité de marquer notre désapprobation au sujet de la politique des excédents. Les politiciens au Parlement doivent recevoir un avertissement clair. Voulons-nous voir adopter par notre pays une politique agricole différente assurant l'existence de nos paysans sans les contraindre à produire des excédents plus importants enco-

Baisses de prix

	Nouveau Prix Fr.	(ancien prix) Fr.
Ceylon thé noir, 25 sachets, 40 g	-65	(-75)
Ceylon thé noir, 100 sachets, 160 g	2.20	(2.30)
Filets d'anchois roulés, 50 g	2.20	(2.30)
Thon rosé Fancy A	2.80	(3.20)
Cœurs d'artichauts M-Queen, 390 g*	2.20	(2.50)
Champignons de Paris, 850 g*	3.50	(4.20)
WC-Tissue Soft Star, emballage à 4 unités	2.30	(2.40)
WC-Tissue Soft Star, emballage à 10 unités	5.20	(5.40)

* Proposés que dans les magasins MM et MMM

re? Allons-nous laisser échapper, avons-nous le droit de laisser échapper cette occasion? Il est clair que dire NON est notre seule possibilité d'intervention! Votre Migros vous prie donc de voter en conséquence.

Un oui à la culture!

Lors du scrutin populaire fédéral du 28 septembre 1986, le peuple suisse sera appelé à se prononcer, entre autres, sur l'opportunité d'ajouter un article culturel à notre Constitution fédérale. Le Parlement et le Conseil fédéral ont opposé à l'initiative culturelle un contre projet allant moins loin. On sait que le double oui n'est pas valable lors d'un scrutin sur une initiative et un contre projet. Il y a donc lieu de craindre que l'initiative tout comme le contre projet ne soient repoussés. Migros, liée par le patrimoine spirituel de Gottlieb Duttweiler, fait depuis des années des expériences positives avec le modèle d'un «pourcent culturel» institué et réalisé par son fondateur. Promoteurs privés de la culture, nous nous devons de reconnaître l'importance des activités de la Confédération, des cantons et des communes dans le domaine de l'encouragement à la culture.

Etant donné que le mode de scrutin en vigueur ne laisse que peu de chances à l'initiative en faveur de la culture, il est important, dans l'intérêt d'une solu-

tion raisonnable, de soutenir le contre projet. Aux termes de celui-ci, la Confédération ne peut intervenir en matière de politique culturelle que lorsque les privés, les communes ou les cantons ne peuvent plus le faire – ou ne sont plus que partiellement en état de le faire – sans aide. La Confédération serait habilitée par ailleurs à soutenir l'encouragement privé à la culture par l'octroi d'allègements fiscaux. Il s'agira avant tout, le 28 septembre, en déposant des oui aussi nombreux que possible au sujet de l'institutionnalisation constitutionnelle de la culture, de témoigner de l'importance de la création culturelle. Ces oui seront importants même au cas où l'initiative et le contre projet devaient être repoussés, parce que la volonté d'une minorité considérable ne peut être ignorée. Ce plaidoyer en faveur de la culture sera d'autant plus éloquent par ailleurs que le oui au contre projet ne sera pas accompagné d'un non à l'initiative. La formule à adopter est donc la suivante: «oui» au contre projet, abstention (bulletin blanc) dans le cas de l'initiative!

Rédaction: Service de presse Migros,
case postale 266, 8031 Zurich

MIGROS

Connaissez-vous le télétext?

Recevez-vous les messages diffusés par le télétext sur votre appareil de TV? Alors consultez la page 185, celle des informations Migros!

En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

Service de ramassage gratuit

du Centre Social Protestant

Ramassage de bibelots, vaisselle, livres, vêtements et meubles divers en bon état, etc.

Neuchâtel (ensemble du canton sauf région des Montagnes)
038/25 11 55

Lourdes par avion

du 9 au 13 octobre 1986 5 jours à Fr. 850.-

Transfert en car Jura/Zurich et retour; vol Balair au départ de Zurich, accueil et transfert à Lourdes, hôtel de classe moyenne, chambre double avec pension complète, présence d'un guide spirituel.

Renseignements et inscriptions: 066/22 95 22

VOYAGES

hertzeisen
Avenue de la Gare 50 2800 Delémont

J'achète

collections de timbres-poste et lots importants. Paiement comptant
038/31 60 28
ou
038/31 81 81

depuis 1989
vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038 33 69 70

OFFRES D'EMPLOIS

URGENT!
Nous cherchons

menuisiers

pour entrée immédiate ou à convenir.
Frontaliers acceptés.

Menuiserie F. ROY
2722 Les Reussilles
032/97 51 37



Le Centre professionnel
«Les Perce-Neige»
des Hauts-Geneveys

cherche, pour janvier 1987.

un cuisinier

titulaire d'un CFC.

Horaire régulier du lundi au vendredi

Faire offre à la direction du
Centre «Les Perce Neige»
2208 Les Hauts-Geneveys.

»Ils n'écoutent pas. Mme Dark, vous savez, la cuisinière – elle met du beurre et de la crème partout. C'est trop riche. Beaucoup trop riche.

– Mais là-bas, tout le monde mange la même chose?

– Pas moi. Je mange des carottes crues. Des salades vertes saupoudrées de levure. Des fruits frais. Je ne m'empoisonne pas.

– Olga, dis-je, vous servez à table tous les soirs?

– Excepté mon jour de congé.

– Le professeur mangeait-il ou buvait-il quelque chose qui lui était exclusivement destiné? Essayez de vous souvenir.

– Non, fit-elle après un instant de réflexion. Sauf le soir, peut-être. Après mon départ.

– Oh? qu'est-ce que c'était?

– Tous les soirs, il travaillait dans son bureau. Avant de monter se coucher, il prenait une tasse de chocolat chaud et un cognac. Je me sentis tout ragaillard.

– D'où venait le chocolat?

– D'où? demanda-t-elle, déconcertée. De Hollande.

– Oui. Bien sûr. Mais qui le préparait chaque soir à l'intention du professeur?

– Oh! Mme Dark le faisait avant d'aller se coucher. Puis, plus tard, quand le professeur le voulait, Glynis le réchauffait et le lui apportait dans son bureau.

– Tous les soirs?

– Je crois.

– Personne d'autre ne touchait à ce chocolat?

– Je ne sais pas.

– Les choses me semblaient aller de mieux en mieux.

– Résumons, dis-je. Chaque soir, Mme Dark faisait un pot de chocolat. Ceci se passait avant qu'elle n'allât se coucher. Puis, plus tard, quand le professeur le voulait, Glynis le

réchauffait et le lui apportait dans son bureau. C'est ça?

– Oui, fit-elle d'un ton placide, sans chercher à comprendre pourquoi je m'intéressais tant à ce détail.

– Merci, Olga. Vous venez de me rendre un grand service.

– Ah oui? dit-elle surprise.

– Glynis sort-elle souvent? Le soir, j'entends.

– Oh, oui.

– A-t-elle un petit ami?

– Je crois. Avant, elle était très triste, silencieuse. Maintenant, elle sourit. Parfois, elle plaisante. Elle s'habille différemment. Oui, je crois qu'elle a un ami qui la rend heureuse.

– Depuis combien de temps est-ce ainsi? Quand cette transformation s'est-elle opérée?

– Il y a environ un an. Un peu plus, peut-être. Un soir, je me souviens, elle est partie en disant qu'elle allait au théâtre. Mais je l'ai aperçue ce soir-là dans un restaurant de la 21e Rue. Elle ne m'a pas vue et je ne lui ai rien dit.

– Etait-elle seule?

– Oui. Mais elle avait l'air d'attendre quelqu'un.

– Quelle heure était-il?

– Neuf heures, neuf heures et demie. Si elle avait été au théâtre, comme elle l'avait annoncé, elle ne se serait pas trouvée dans ce restaurant à cette heure-là.

– Vous ne lui en avez jamais parlé?

– Non, fit-elle avec un haussement d'épaules. Cela ne me regarde pas.

– Olga, que pensez-vous de Powell Stonehouse?

– Il s'empoisonne avec de la marijuana. Tant pis pour lui. Il me fait pitié. Son père semblait le détester.

Je bus mon cocktail de jus de légumes jusqu'à la dernière goutte et me mis debout.

– Olga, encore merci pour votre aide. Le repas était délicieux. Vous avez fait de moi un adepte du végétarisme.

Cet énorme mensonge proféré, je repris le chemin de TORT. En pénétrant dans le hall de l'immeuble, je me trouvai nez à nez avec mon ennemi juré, plus connu sous le nom d'Hamish Hooter. Comme à l'ordinaire, ce fut avec un bruit de bouche peu ragoûtant qu'il m'accueillit.

– Dites donc, Bigg, fit-il en fixant sur moi un regard furibond. Il vous faut une secrétaire, maintenant?

– C'est exact, dis-je. J'en ai parlé à M. Tabatchnik.

– Ici, il y a un chef du personnel, et c'est moi, répliqua-t-il. Pourquoi ne m'en avez-vous pas parlé?

– Parce que vous auriez une fois de plus repoussé ma demande, répondis-je en gardant mon calme. Je ne crois pas me montrer trop exigeant en demandant une secrétaire à mi-temps. Je mène actuellement un certain nombre d'enquêtes relativement complexes, et j'ai besoin de quelqu'un qui s'occuperait de mon courrier et de divers petits travaux de secrétariat.

J'avais toujours pensé que l'expression «grincer des dents» était une figure littéraire. Mais Hamish Hooter grinça véritablement des dents. C'était une chose affreuse et fascinante à voir.

– Nous en reparlerons, lança-t-il d'une voix sifflante, avant de s'éloigner d'un pas rageur.

Je n'avais pas plutôt regagné mon bureau que, par téléphone, j'invitai Yetta Apatoff à déjeuner pour le vendredi suivant. Puis je me remis au travail.

Les textiles Kipmar siégeaient au croisement de la Septième Avenue et de la 35e Rue. Je composai le numéro de téléphone sur le cadran. Une voix suave répondit aussitôt,

«Merci pour votre appel», et je me demandai qu'elle serait la réaction de la dame si je lui annonçais en hurlant que je réclamais six cents millions de dommages et intérêts à Kipmar. Après m'avoir aiguillé sur différents postes, le standard finit par me passer une certaine Mlle Gregg, la secrétaire de M. Herschel Kipper. Je déclinai mon nom ainsi que celui de mon employeur avant de demander s'il me serait possible de voir M. Herschel Kipper et/ou M. Bernard Kipper dans le courant de l'après-midi. J'ajoutai que leur heure serait la mienne et que ma requête était en rapport avec l'inventaire des biens de leur défunt père.

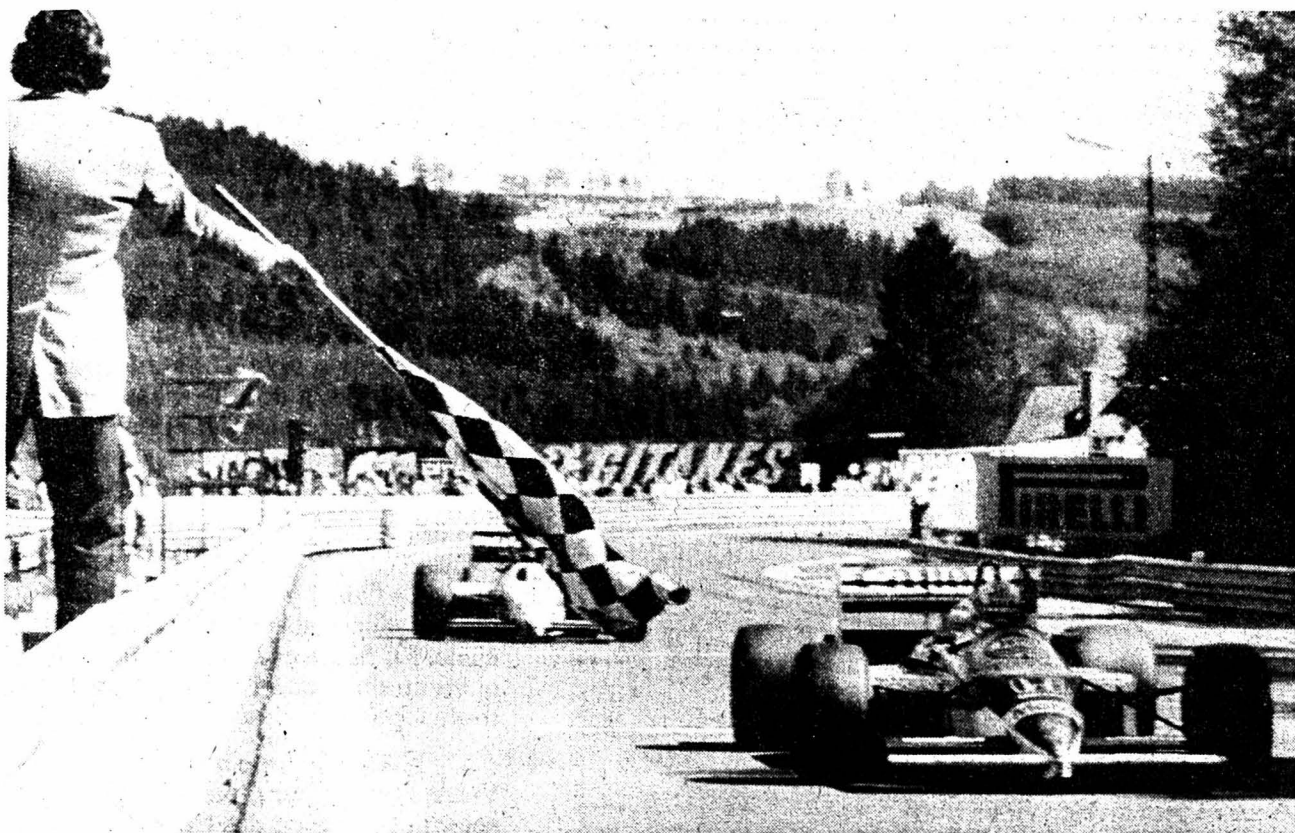
La secrétaire me mit en attente, durant près de cinq minutes. Mais je ne m'ennuyai pas; le téléphone de la maison Kipmar était relié à une station de radio locale, aussi entendis-je la fin des nouvelles, un bulletin météorologique, et les premières notes de «J'aurai ta peau, mon amour», avant que Mlle Gregg revînt en ligne. Elle m'informa que les frères Kipper pourraient me voir à quinze heures, «entre deux rendez-vous». Je devais me rendre directement à l'étage directorial, le trente-quatrième, et demander à lui parler. Je la remerciai pour son amabilité, ce qui lui redonna l'occasion de m'exprimer toute sa gratitude pour mon coup de fil. Bref, un dialogue entre gens hautement civilisés.

Je quittai mon bureau à 14 h 30. Direction: plein ouest. Sans me presser, je gagnai la Cinquième Avenue que je suivis jusqu'à la 35e Rue où je tournai à droite pour m'enfoncer dans le quartier de la confection et du prêt-à-porter. Ce secteur de Manhattan est la quintessence de New York. Du matin jusqu'au soir, il y règne une cohue indescriptible. Les piétons, les taxis, les bus, les voitures particulières et les camions se disputent la chaussée.

(à suivre)

SPORTS

Essais du Grand Prix du Portugal de formule 1 Les prétendants au titre s'imposent



L'Anglais Nigel Mansell, sur sa Williams-Honda, a dominé les premiers essais sur le circuit de L'Estoril. (Bélino AP)

Le Britannique Nigel Mansell a eu le dernier mot, pour 37 centièmes, au cours de la première séance d'essais officielle du Grand Prix du Portugal, à Estoril, dans le duel des deux grands prétendants au titre mondial qui l'oppose à son coéquipier chez Williams-Honda, le Brésilien Nelson Piquet. En 1'19"047, Mansell a battu le record absolu du circuit portugais.

Les deux pilotes de Williams ont devancé leur rival principal, le Français

Alain Prost (distancé de 0"65 par le Britannique), l'Autrichien Gerhard Berger (Toleman-BMW) et le Brésilien Ayrton Senna (Lotus). La séance, courue sous le soleil, a été interrompue près d'une demi-heure en raison d'abondantes traînées d'huile laissées par les moteurs cassés de Jonathan Palmer (Zakspeed) et de Martin Brundle (Tyrell-Renault).

Résultats de la première séance d'essais: 1. Nigel Mansell (GB), Williams-Honda, 1'19"047; 2. Nelson Piquet

(Bré), Williams-Honda, 1'19"410; 3. Alain Prost (Fra), McLaren-Porsche, 1'19"692; 4. Gerhard Berger (Aut), Toleman-BMW, 1'19"923; 5. Ayrton Senna (Bré), Lotus-Renault, 1'19"943; 6. Keke Rosberg (Fin), McLaren-Porsche, 1'20"536; 7. Teo Fabi (Ita), Toleman-BMW, 1'20"957; 8. Michele Alboreto (Ita), Ferrari, 1'21"123; 9. Riccardo Patrese (Ita), Brabham-BMW, 1'21"257; 10. Stefan Johansson (Sue), Ferrari, 1'21"621; 11. Philippe Alliot (Fra), Ligier-Renault, 1'21"693; 12. René Arnoux (Fra), Ligier-Renault, 1'21"876. (si)

Au Nurburgring Stuck accidenté

Le pilote ouest-allemand Hans-Joachim Stuck, 35 ans, champion du monde d'endurance, est sorti indemne d'un nouvel accident sur le circuit du Nurburgring, hier après-midi, à bord d'une Porsche 962.

Stuck a dérapé sur une flaque d'huile alors qu'il participait à des essais privés, avant la prochaine manche du championnat du monde d'endurance qui aura lieu à Fuji, au Japon. Sa Porsche est allée défoncer une barrière de sécurité avant de s'immobiliser.

Il y a trois semaines, Stuck avait percuté de plein fouet la voiture de son camarade d'écurie, l'Allemand de l'ouest Jochen Mass, lors des 1000 km du Nurburgring disputés sous une pluie battante. Les deux hommes étaient sortis miraculeusement indemnes de l'accident. (si)

A Pékin Blomqvist vainqueur

Le Suédois Stig Blomqvist (Audi Quattro) a remporté la 2e édition du Rallye Hong Kong - Pékin, qui s'est disputé sur un total de 3800 km.

Champion du monde en 1984, Blomqvist a devancé le Chinois Lu Ningjun (Mitsubishi), qui a terminé à plus d'une heure trente. Principal rival de Blomqvist, son compatriote Bjorn Waldegaard (Toyota Celica) a été contraint à l'abandon au cours de la dernière étape.

Classement final: 1. Stig Blomqvist (Su), Audi Quattro, 8 h 19'58"; 2. Lu Ningjun (Chine), Mitsubishi, 9 h 53'17"; 3. Hironori Satoh (Jap), Toyota Celica, 10 h 05'12"; 4. Yoshiaki Himeji (Jap), Toyota Corolla, 10 h 05'25"; 5. Hiroshi Nishiyama (Jap), Toyota, 10 h 12'23". (si)

H Handball Tournoi juniors Morat vainqueur à La Chaux-de-Fonds

Morat a remporté le week-end dernier au Pavillon des Sports le Tournoi de l'Hôtel de la Fleur-de-Lys réservé aux juniors. Les Fribourgeois, au classement final, ont devancé l'équipe de Langendorf. Quant à La Chaux-de-Fonds qui dispose depuis peu d'une équipe juniors, elle a pris la troisième place ex aequo avec Delémont. (Imp)

Championnats suisses de tennis Un goût de déjà vu

La finale du simple messieurs des championnats suisses, qui se déroulent sur les courts du TC Seeblick à Zurich-Wollishofen, mettra aux prises les mêmes adversaires que l'an dernier. En demi-finale, Roland Stadler (No 1) a éliminé Marc Krippendorf (4) 6-2 6-2 6-2, cependant que Zoltan Kuharszky (3) s'est imposé devant Stéphane Oberer 7-6 6-1 6-2. Dans le tournoi féminin, Christiane Jolissaint (2) a pris le meilleur sur Eva Krapl (4), 7-6 6-3, et Emanuela Zardo sur Andrea Martinelli (3-6 6-1 6-2).

Entre Stadler et Krippendorf, il n'y eut pas vraiment de match. Bien campé au fond du court, à son habitude, le Zurichois ne laissa jamais son adversaire régler son jeu. Souvent pris en défaut par les passings de son adversaire, le Bernois commit de surcroît de nombreuses erreurs.

Beaucoup plus prometteur fut le début de la seconde demi-finale, une première manche de haut niveau menant Kuharszky et Oberer au tie-break, que l'exilé hongrois remporta 9-7 après avoir sauvé une balle de set. La suite fut en revanche sans grand intérêt, Oberer étant nettement dominé.

Côté féminin, Emanuela Zardo et Andrea Martinelli, toutes deux non-classées, se sont livrées une explication qui a valu plus par son incertitude que par ses qualités techniques.

La Tessinoise (16 ans), après avoir peiné au premier set, découragea son adversaire, plus âgée d'un an, par son

tennis sans prise de risques mais sans faute.

Entre Christiane Jolissaint et Eva Krapl, la surprise parut dans l'air en début de rencontre, lorsque la joueuse de Berthoud mena 4-2 dans un set qu'elle finit par perdre au tie-break, avant de céder devant la qualité des services, des volées et des amorties de la Biennoise.

RÉSULTATS

Simple messieurs, demi-finale: Roland Stadler (Dübendorf - 4) bat Marc Krippendorf (Muri - 4) 6-2 6-2 6-2. Zoltan Kuharszky (Küsnacht - 3) bat Stéphane Oberer (Langendorf) 7-6 (9 - 7) 6-1 6-2.

Simple dames, demi-finales: Emanuela Zardo (Giubiasco) bat Andrea Martinelli (Kloten) 3-6 6-1 6-2. Christiane Jolissaint (Port - 2) bat Eva Krapl (Berthoud - 4) 7-6 (7 - 4) 6-3. (si)

Au Tournoi de Hambourg Leconte passe, Hlasek casse

Jakob Hlasek n'a pas passé le cap des quarts de finale du Tournoi de Hambourg, comptant pour le Grand Prix et doté de 315.000 dollars. Le Zurichois (No 12) n'a jamais fait illusion, face au Tchecoslovaque Miloslav Mecir (No 3), récent finaliste de l'US Open, et s'est incliné très sèchement: 6-0 6-2. S'est qualifié par ailleurs l'Espagnol Emilio Sanchez, qui a

sorti le «tombeur» de Boris Becker, l'Américain Mel Purcell (6-2 6-1).

Vainqueur à Genève, le Français Henri Leconte (No 4) a éprouvé beaucoup de difficultés à se défaire de l'Autrichien Thomas Muster (son prochain adversaire en Coupe Davis) en trois manches: 6-2 0-6 7-5. Enfin, le Suédois Kent Carlsson a pris le meilleur sur son compatriote Henrik Sundström, en trois sets égale-

ment. Simple, quarts de finale: Miloslav Mecir (Tch, 3) bat Jakob Hlasek (Sui, 12) 6-0 6-2; Emilio Sanchez (Esp, 7) bat Mel Purcell (EU) 6-2 6-1; Henri Leconte (Fra, 4) bat Thomas Muster (Aut) 6-2 0-6 7-5; Kent Carlsson (Sue, 10) bat Henrik Sundström (Sue) 6-2 6-7 6-2. Les demi-finales: Leconte contre Sanchez, Mecir contr Carlsson. (si)

Tournoi de Barcelone Noah forfait

Le Français Yannick Noah, qui souffre toujours de la cheville gauche, ne participera pas au tournoi de Barcelone, épreuve du Grand Prix qui aura lieu du 22 au 28 septembre.

Il s'agit du deuxième tournoi consécutif auquel Noah doit renoncer. Avant Barcelone, il n'avait pas pu participer au tournoi de Hambourg qui se joue cette semaine. (si)

Le tournoi de Los Angeles McEnroe et Edberg qualifiés

John McEnroe et Stefan Edberg se sont qualifiés très facilement pour les quarts de finale du tournoi de Los Angeles. Mc Enroe a battu en deux manches (7-5 6-3) le Sud-Africain Christo Steyn. McEnroe s'est imposé en une heure et seize minutes: J'ai bien servi contre Steyn. Mais je dois encore être plus régulier dans l'échange, commentait «Junior», qui affrontera en quart de finale David Pate.

En 55 minutes, Stefan Edberg a déclassé l'Australien Broderick Dyke (6-4 6-1). Edberg sera opposé en quart de finale à l'Américain Derrick Rostagno, un joueur issu des qualifications qui a provoqué une surprise en éliminant son compatriote Aaron Krickstein (No 8) 6-1 6-3. (si)

M Motocyclisme

Au Castellet «Pole position» pour Sarron

Le Français Dominique Saron, associé à ses compatriotes Jacques Bolle et Jean-Louis Battistini, a signé la «pole position» lors des essais officiels du 50e Bol d'Or, disputé sur le circuit du Castellet, dans le sud-est de la France.

Avec un temps de 2'04"62, réalisé dès la première séance, l'équipage D. Sarron - Bolle - Battistini (Honda) devance la Yamaha de C. Sarron - Hubin - Cornu et l'autre Honda de Coudray - Igoa - Vieira (Fr). (si)

Un prestigieux navigateur en visite à Neuchâtel Pierre Fehlmann aimerait bien repartir

Pierre Fehlmann était jeudi soir l'hôte neuchâtelois de l'une des succursales de son sponsor, avec en prime la présentation de l'exceptionnel film «UBS Switzerland en course autour du monde».

Au cours de la conférence de presse, le skipper morgien pouvait admirer depuis un hôtel le lac de Neuchâtel, ce lac qu'il

a connu pour la première fois en 1960, où il disputa une Coupe de Noël homérique dans le Nid-du-Crô alors en construction par une bise glaciale et terrible, qui le fit chavirer comme tous les autres coéquipiers.

Le public est sympa: Je le savais avant de partir, il fallait le faire, je l'avais accepté. Pour la troisième fois je fais le tour de Suisse. Présentation de films, séances de signatures, bref cela est tout de même sympathique de voir que le public peut se laisser emporter sur les lames, au propre et au figuré. C'est cela qui est important pour le SORT (Swiss Ocean Racing Team). Voyez-vous, il faut être réaliste, le budget a été dépassé avec l'accord du SORT certes, mais il fallait quand même rentrer au port avec des caisses plus ou moins à flots; nous y sommes presque arrivés.

CONTINUER: OUI MAIS

Passer un instant avec le maître-spikier morgien Pierre Fehlmann, dernier vainqueur de la Course autour du monde, c'est passer un bon moment. Malicieux, simple, diablement sympathique, tout paraît simple lorsqu'il raconte ses aventures. Pourtant, rien n'est simple. Aussi, lorsqu'il dit: Oui, je voudrais repartir, ce n'est déjà plus simple. Mais avec des garanties, poursuit-il, car nous sommes en tractations, évidemment avec UBS et je ne vois pas

qui pourrait prendre le relais. Eventuellement l'une des grandes compagnies d'assurances de notre pays, mais cela me paraît être un peu difficile. Voyez-vous, celui qui sponsorisera le prochain tour du monde doit être solide, si l'on veut pouvoir garder un bateau cent pour cent suisse. Bernard Müller, directeur de la succursale du sponsor, avait que les retombées de la victoire ont été bonnes pour le sponsor et qu'il est possible que les tractations qui sont en cours actuellement aboutissent, c'est-à-dire que l'on pourrait revoir un bateau cent pour cent suisse dans trois ans, autour du monde. Et Pierre Fehlmann de terminer en disant que la technologie a évolué à une très grande vitesse. UBS Switzerland est déjà dépassé, aussi j'aimerais bien pouvoir le relouer au début de l'année prochaine et aller me frotter aux grands maxi-américains pendant quelques mois; puis élaborer avec Bruce Faar un nouveau bateau en tenant compte du contact avec les gros maxi-américains et des nouvelles technologies qui ne manquent pas d'être sur le marché d'ici-là. Mais tout passe par le sponsoring et il faut attendre encore un peu. Le moins longtemps on l'espère et l'on peut souhaiter au skipper Pierre Fehlmann de pouvoir bientôt repartir et d'avoir une possibilité à nouveau de peut-être s'imposer. Bonne chance!

Eric Nyffeler



Pierre Fehlmann: «Je voudrais repartir.» (Photo Widler)

PUBLICITÉ

Votations fédérales
du 28 septembre

NON
à l'initiative sur la culture, parce qu'elle est centralisatrice et vise à promouvoir une culture d'Etat. Mais

OUI
au contre-projet, parce qu'il soutient les efforts privés ainsi que des cantons et des communes en matière de culture.

NON
à l'initiative sur les ateliers publics d'apprentissage, parce qu'elle veut transformer de fond en comble notre système de formation professionnelle qui a fait ses preuves et parce qu'elle est financièrement excessive.

OUI
à l'arrêté sucrier, parce qu'il offre à nos paysans une possibilité de culture judicieuse et sans excédents.

PRDO
Parti radical-démocratique suisse

Resp. H.-R. Leuenberger
Bienne

LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE NO 1 EN SUISSE.



"Une vraie sportive, ma Corsa 1.3i!"

De plus, la Corsa est une polyvalente. Suffisamment compacte pour se glisser dans la moindre place de stationnement, elle offre pourtant un confort spacieux à tous les passagers. En plus des bagages.

Elle doit son punch au nouveau moteur souple 1.3i à injection (60 ch/44 kw), dont la fougue est transmise aux roues avant par une boîte à 5 vitesses. Le châssis et les freins à disque à l'avant sont garants de sécurité: la Corsa est stable en route et sûre au freinage.

La Corsa est une partenaire idéale: silencieuse et d'humeur égale. Et, fiable et économique, elle obéit au doigt et à l'œil - comme toute Opel!

Mettez-la donc à l'épreuve! Votre distributeur Opel vous présentera la gamme des Corsa. En versions à 3 ou 5 portes avec hayon, 2 ou 4 portes avec coffre classique.

Quel brio la Corsa!

OPEL



Financement ou leasing avantageux par CRÉDIT OPEL.

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret: Garage Gerster; Les Verrières: Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit;

Vos distributeurs locaux: Couvet: Autoservices Currit; Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

Prêt personnel CS: Compétence et conseils d'amis compris.

Prêt personnel CS
De l'argent liquide - vite, sûrement et en toute discrétion.

Dans plus de 170 succursales CS, des conseillers expérimentés en prêt personnel sont à votre disposition pour un entretien individuel.

Appelez donc dès maintenant votre spécialiste en prêt personnel CS, pour parler argent liquide.

039/23 07 23

M. Michel Grimaitre
Crédit Suisse Av, Léopold-Robert 58,
2300 La Chaux-de-Fonds

FUST Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

Offre avec reprise de votre ancien appareil

Machine à coudre Brother VX561 598.-
Reprise pour votre ancienne machine 100.-
Votre prix 498.-

D'autres modèles de Electrolux et Brother en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin Centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de cadrans de La Chaux-de-Fonds engagerait immédiatement ou pour date à convenir

décalqueur(euse)

expérimenté(e), habitué(e) à un travail très précis et soigné.

Outre une parfaite connaissance du métier, le candidat doit être apte à prendre des responsabilités et à diriger du personnel, car il assumera une fonction de

chef d'atelier

Prière d'adresser les offres sous chiffre 91-250 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Du 23 au 27 Sept
Rue des Crêtets
130

L'offre-choc!

20^{ème}
EXPO
VAC



avec télécommande

1590.-
au lieu de 2290.-

TV couleurs
STEREO 5038

NORDMENDE

39 programmes.
Télécommande
Extension télétexte possible

10 jours à l'essai
sans engagement

Avec VAC, jouez gagnant!
Gagnez une OPEL CORSA

VAC RENE JUNOD S.A. 2301 LA CHAUX-DE-FONDS

TV - Hi-Fi - VIDEO

Du 23 au 26, jusqu'à 22 h., le 27 jusqu'à 19 h.



HUGI

Etes-vous intéressé à un travail varié et plein de responsabilités?

Nous offrons à des collaborateurs ayant de l'initiative les places suivantes:

étampeur ou micromécanicien

Collaboration à la construction et entretien d'étampes, outils à disposition. En cas de qualification, possibilité d'avancement. Nous offrons un engagement à des conditions favorables.

Un appartement de 4½ pièces avec tout confort au nord de Granges est disponible.

HUGI AG
Lengnaustrasse 13, 2540 Grenchen
☎ 065/52 42 32

SPORTS

Finales aujourd'hui de la Coupe du Jura de hockey Le HCC affrontera finalement Ajoie

Les amateurs de hockey sur glace ne manqueront certainement pas le rendez-vous. Les finales de la Coupe du Jura promettent de belles empoignées aujourd'hui à Porrentruy. On assistera en effet, dès 13 h 30 à des rencontres qui ne seront pas dénuées d'intérêt. Le Lausanne Hockey-Club, battu de justesse hier soir par Ajoie (voir ci-dessous), affrontera son vieux rival du bout du lac, le HC Genève-Servette pour les cinquième et sixième places. A 16 h 30, pour les troisième et quatrième places, on assistera à un derby qui s'annonce intéressant à plus d'un titre et qui opposera le HC Ajoie au HC La Chaux-de-Fonds. Quant à la grande finale, elle mettra aux prises Sierre à Fribourg-Gotteron. La logique est déjà respectée puisque les représentants des différentes catégories de jeu en découleront entre eux. Une première approche qui permettra de tirer déjà certains enseignements.

poursuivre; Je regrette simplement que nous ne puissions pas nous présenter au complet. Les absences, une fois encore, seront nombreuses. Sylvain Lengacher et Christophe Guerry, actuellement à l'École de recrues, ont d'ores et déjà déclaré forfait. La journée des parents oblige! Par ailleurs, Jean-Daniel Vuille qui connaît les mêmes obligations est aussi incertain. De plus, Philippe Mouche, Thierry Gobat et Alain Amez-Droz sont aussi actuellement sous les drapeaux. Ils devraient être du voyage mais...

Ajoutez à cela les blessures de Christian Caporosso et de Nicolas Goumaz et vous comprendrez les soucis du mentor chaux-de-fonnier qui pour compléter son contingent a fait appel à deux juniors élites, Régis Fuchs et Steve Scheidegger. Malgré tout, Jan Soukup espère que son équipe réalisera une bonne performance.

A quelques encablures de la reprise du championnat de LNB, la rencontre entre les deux clubs de l'arc jurassien saura certainement susciter les passions et le commentaire.

Michel DERUNS



La tradition est rétablie: Ajoie et Chaux-de-Fonds se retrouveront une fois de plus aux prises cet après-midi à Porrentruy. (Photo archives Schneider)

Le match pour la troisième place sera placé sous le signe de la revanche. En effet, Jurassiens et Chaux-de-Fonds se sont déjà rencontrés récemment aux Mélézes. Les protégés de Jan Soukup l'avaient alors emporté sur le score de 5 à 2. Les joueurs de Richard Beaulieu vou-

dront certainement se racheter de ce premier échec.

Du côté des Mélézes, on prend en tout cas ce match très au sérieux. A deux semaines du début du championnat, cette confrontation constitue un excellent test confie Jan Soukup. Et de

Dernier match de qualification Pas si facile pour les Ajoie

● AJOIE - LAUSANNE 6-4
(0-1 3-1 3-2)

On est encore loin de la forme optimale! Pourtant, le championnat débute dans quinze jours pour Ajoie. Quant à Lausanne, même si l'équipe vaudoise s'est montrée inférieure, il lui reste, à elle, près d'un mois pour parfaire sa condition.

Alors que jeudi, lors d'Ajoie - Fribourg, tout était dit après cinq minutes de jeu, hier on a dû attendre quatre minutes pour assister au premier tir... lausannois.

Un premier tiers qui est toutefois allé en crescendo, mais très loin d'atteindre les sommets.

Ajoie, bien sûr, a pris l'ascendant. Techniquement et physiquement s'entend. Au niveau de l'organisation, les deux équipes ont encore bien des heures de tableau noir et de répétitions sur la glace devant elles. Si Ajoie dominait, c'est toutefois Lausanne qui prenait l'avantage consécutivement à une grosse erreur de Harry Schmid.

Ajoie allait bien renverser la vapeur au second tiers-temps, mais il fallut attendre longtemps. Le jeu devenait en

effet très haché, les deux équipes n'évoluant que rarement au complet. Heureusement, Métivier et Jolidon notamment, s'accordaient pour émerger de la grisaille et sortir Ajoie de sa torpeur.

Au troisième tiers-temps, Ajoie a-t-il pris conscience de sa supériorité potentielle ou Lausanne s'est-il effondré? Toujours est-il que les Ajoie ont donné au tableau d'affichage une allure qui leur convient un peu mieux. Mais deux buts d'écart, ça reste maigre contre une première ligue!

Ajoie retrouvera donc La Chaux-de-Fonds pour la deuxième fois (mais pas la dernière!) de la saison aujourd'hui, à 16 h 30 pour la petite finale.

Ajoie: Panzeri; Sembinelli, Forster; Kohler, Rochat, Stuedler; Baechler, Schmid; Niederhauser, Métivier, Jolidon; Blanchard, Ch. Berdat; Steiner; Terrier, S. Berdat; Lechenne.

Lausanne: Meuwly; Bobillier, Girard; Bonito, Lussier, Courvoisier; Schwarz, Gilomen; Joliquin, Maillard, Favrod; Dubi, Traller; Eceur, Pousaz, Aviles; Privet.

Arbitres: MM. M. Kuenzi et Garb.
Buts: 19e 0-1, Bonito; 29e 1-1, Métivier; 37e, 2-1 Kohler; 38e 2-2, Bonito; 39e 3-2, Jolidon; 42e 4-2, Métivier; 45e 4-3, Joliquin; 51e 5-3, Steiner; 53e, 6-3 Métivier; 57e 6-4, Bobillier.

Notes: patinoire de Porrentruy, 600 spectateurs; pénalités: 4 x 2' et 1 x 5' contre Ajoie et 5 x 2' et 1 x 5' contre Lausanne. (gham)

F Football

Deuxième ligue neuchâteloise Succès stellien

● ÉTOILE HAUTERIVE 3-1 (1-0)

Hier soir, pour le compte de la sixième journée du championnat de la deuxième ligue neuchâteloise Etoile a remporté une victoire importante aux dépens d'Hauteville.

Les Stelliens ont en effet battu Hauteville sur le score de 3 à 1. Ils ont fait la différence en seconde mi-temps. En effet après les 45 premières minutes de jeu, bien que menant 1 à 0, leur succès n'était pas encore assuré. (Imp)

A l'étranger

FRANCE. - Championnat de première division. Match avancé de la dixième journée: Metz - Auxerre 0-1. (si)

Le Tour de l'Avenir cycliste relancé

Knickman toujours en jaune mais...

L'Espagnol Miguel Indurain a remporté la 10e étape du Tour de l'Avenir de la Communauté, un contre la montre individuel de 27,5 km autour de Carpentras, et n'est plus distancé que de 2'18" au classement général par le premier, l'Américain Roy Knickman, qui a conservé son maillot jaune dans la douleur.

Indurain, un Basque de 22 ans déjà vainqueur du prologue à Porto, s'est imposé à la moyenne de 45,073 km/h sur un circuit accidenté. Il a relégué à 29" le Français Patrice Esnault, auteur du meilleur temps intermédiaire au sommet

de la côte située au km 11,5. Le Français Pascal Poisson a pris la troisième place, à 35" d'Indurain.

Second du prologue, le Lucernois Guido Winterberg a à nouveau fait preuve de ses qualités de rouleur en se classant 5e à 44".

Knickman, pour sa part, incapable de hausser le rythme, a terminé à 3'07" d'Indurain, dont la performance a relancé l'intérêt d'une épreuve qui se terminera lundi à Turin. Non sans que les coureurs aient franchi les Alpes, avec une arrivée à Gap, une à Briançon et un contre la montre en côte sur 32 km entre Briançon et Sestrières.

10e étape, contre la montre individuel sur 27,5 km à Carpentras: 1. Miguel Indurain (Esp), 27,5 km en 36'36" (45,073 km/h); 2. Patrice Esnault (Fra) à 29"; 3. Pascal Poisson (Fra) à 35"; 4. Guido Winterberg (Sui) à 44"; 5. Alexi Grewal (EU) à 51"; 6. Laurent Biondi (Fra) à 54"; 7. Jérôme Simon (Fra) à 56"; 8. Janusz Kuam (Nor) à 57"; 9. Martial Gayant (Fra) 1'09"; 10. Viktor Demidenko (URSS) à 1'15". Puis les autres Suisses: 12. Othmar Häfli-

ger à 1'26"; 48. Heribert Weber à 2'57"; 62. Thedy Rinderknecht à 3'25"; 75. Jocelyn Jolidon à 3'55"; 92. Markus Eberli à 4'43".

Classement général: 1. Roy Knickman (EU) 32 h 43'22"; 2. Indurain à 2'18"; 3. Esnault à 3'28"; 4. Grewal à 3'38"; 5. Kuam à 3'58"; 6. Simon à 5'24"; 7. Bernard Richard (Fra) à 5'30"; 8. Laudino Cubino (Esp) à 5'46"; 9. Jacques Decron (Fra) à 7'34"; 10. Winterberg à 7'39". Puis: 55. Rinderknecht à 33'04"; 58. Häfliger à 35'18"; 96. Jolidon à 1 h 05'34"; 107. Weber à 1 h 15'39"; 108. Eberli à 1 h 25'26". (si)

V Volleyball

Tournoi de Lausanne Victoire finale du Pérou

En battant les Etats-Unis lors de la dernière rencontre du tournoi international féminin de Lausanne, l'URSS a fait le jeu du Pérou, qui l'a finalement emporté. Les Soviétiques se sont imposés après cinq sets d'un match qui a duré plus de deux heures.

Derniers résultats: URSS - Etats-Unis 3-2 (14-16, 15-12, 15-6, 9-15, 15-13). - Classement final (3 matches): 1. Pérou 4 (8-2); 2. Etats-Unis 4 (8-7); 3. URSS 4 (6-7); 4. Brésil 0 (4-9). (si)

Championnat de LNB de basketball Quelques soucis pour les Neuchâtelois

Durant l'entre-saison, Union a perdu son entraîneur Mc Cormick (parti à Birsfelden), Siviero (qui va tenter sa chance à Fribourg Olympique), de Wavre (arrêt de compétition), Francotti Mauro et Rudy S. (pour Nyon); mais il enregistre les arrivées en masse des Yverdonnois D. et A. Perletto, du pivot Dick et de J.-P. Brugger, l'entraîneur.

Ce dernier connaît bien le basket suisse et son expérience sera nécessaire durant cette transition. Grâce à lui, toute la région d'Yverdon a connu un essor; il a su attirer les jeunes. Yvonand féminin a disputé les finales de promotion en LNA. Yverdon a accédé en première ligue nationale. L'Association vaudoise lui confia la direction des sélections.

Ainsi, il vient prodiguer ses conseils à Neuchâtel.

Dès la mi-août, il travaille à raison de trois fois par semaine la condition physique, la technique individuelle. Le jeu de Neuchâtel sera basé sur la vitesse d'exécution, sur les contres.

L'arrivée de plusieurs Yverdonnois expérimentés va donner une certaine assise à la défense, et plus de tranchant en attaque.

Le rôle de Kuyper sera avant tout de mettre en évidence les vraies valeurs des joueurs suisses, et de tenter sa chance chaque fois qu'il en aura l'occasion.

Cette saison s'annonce difficile, en particulier le début. Le mentor de Neuchâtel espère récolter 12 points d'ici Noël.

Souhaitons à l'entraîneur J.-Paul Brugger de pouvoir tenir son pari. Premier match: aujourd'hui à Martigny, où le coup d'envoi est prévu à 17 heures.

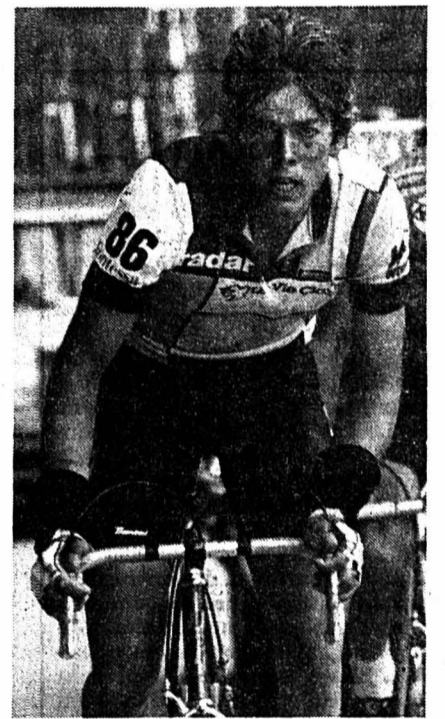
Fiche technique: Union compte 72 membres et 37 jeunes, cinq équipes (LNB, deuxième ligue, juniors, scolaires, mini), trois entraîneurs: J.-P. Brugger, Eric Kunz et Tim Kuyper. (sch)

BC La Chaux-de-Fonds Reprise aujourd'hui chez les garçons

Ce samedi, à 15 h 30, la formation chaux-de-fonnière débutera le championnat de première ligue. Après une promotion «facile», les jeunes joueurs vont être confrontés au jeu d'une ligue supérieure. Une absence de cinq ans dans cette catégorie de jeu oblige les Chaux-de-Fonniers à assimiler rapidement le niveau de jeu.

Malgré une préparation perturbée par les blessures de quelques joueurs, l'équipe est prête à donner le meilleur d'elle-même. Le coach Pierre Willen attend beaucoup de ses joueurs, et pense que Serge Castro - libéré du coaching - pourra enfin jouer à son meilleur niveau.

Donc, rendez-vous aujourd'hui à 15 h 30 au Pavillon des sports, pour la rencontre contre Pratteln. (sp)



Guido Winterberg: il a confirmé contre la montre. (Photo Widler)

P Powerlifting

Coupe de Suisse Le trophée à Porrentruy

Porrentruy, Genève, Fribourg et Courgenay. Tel est dans l'ordre le classement final de la Coupe de Suisse qui s'est déroulée le week-end dernier. A cette occasion, il faut signaler que plusieurs Neuchâtelois luttèrent avec d'autres formations que celle de leur club d'origine, ces derniers n'ayant pu défendre leurs chances, faute d'effectif. C'est ainsi que Patrice Wermuth a «tiré» avec Porrentruy, Maurizio Castagnetti avec Genève. Quant à Jean-François Thiébaud, il a pris part à la compétition en tant qu'individuel. Il a du reste battu le record suisse de sa catégorie au squat avec 280,5 kg. Le Loclois Maurizio Castagnetti en a fait de même au développé couché avec 157,5 kg.

Classement final: 1. Porrentruy (Varet, Raval, Wermuth) 1149,094 points; 2. Genève (Nussbaum, Liechi, Castagnetti) 1140; 3. Fribourg (Nemejazi, Scheurer, Swen) 1043,0742; 4. Courgenay (Gosteli, Bietry, Piquerez) 1011. (sp)

SPORTS

Difficile déplacement pour La Chaux-de-Fonds en Coupe suisse Une victoire, c'est bon pour le moral!

Les trente-deuxièmes de finale de la Coupe de Suisse se disputeront ce week-end aux quatre coins du pays. D'ailleurs deux rencontres ont eu lieu vendredi soir (voir les résultats ci-dessous). Les clubs de ligue nationale A sont donc entrés en lice. Et le tirage au sort avec une rencontre obligatoire à l'extérieur ne les a pas forcément favorisés. Ainsi le FC La Chaux-de-Fonds est attendu de pied ferme en Gruyère. Le FC Bulle a pris un excellent départ en LNB et est bien décidé à créer l'exploit.

- par Laurent GUYOT -

Les Neuchâtelois ne seront pas seuls dans leur cas. Saint-Gall à Lugano, Servette à Renens, Sion à Chênois et Vevey à Martigny devront batailler ferme pour obtenir leur qualification. En effet, comme

Pour NE Xamax Un mariage de raison

Neuchâtel Xamax en Coupe de Suisse, c'est plus un mariage de raison qu'un mariage d'amour. Cela chacun le sait. C'est ainsi que s'exprime Michel Favre, directeur technique du club.

Ce qui fera que nous prendrons cette partie au sérieux. Breitenbach, très bonne équipe de première ligue à l'occasion, lors de la venue d'un club de ligue nationale A est capable de faire des étincelles. A nous de les éteindre rapidement et de ne prendre aucun risque.

Beat Sutter, toujours handicapé par sa blessure, sera certainement laissé au repos. Il se pourrait également que d'autres joueurs ne jouent qu'une mi-temps voire n'évoluent pas du tout. Par contre, nous récupérerons Thévenaz et Küffer, suspendus contre les Danois. La composition n'est pas encore faite par Gilbert Gress, qui décidera aujourd'hui en début d'après-midi. Nous partirons ce matin, le match se jouant à 16 h 30.

(en)

Le Locle à Malley Difficile mais...

A l'annonce du prochain adversaire des Lochois en Coupe de Suisse, ce n'était pas l'euphorie du côté des Jeanneret. En effet la rencontre face à Malley, en territoire vaudois, de surcroît ce n'est pas la meilleure affaire du moment.

On souhaitait avoir la visite d'un club de ligue A qui aurait constitué une affiche intéressante. Cependant les Lochois tenteront le maximum samedi après-midi sur les hauteurs de Lausanne afin de créer la surprise.

L'entraîneur Ilario Mantoan est conscient des difficultés qui se présenteront à sa formation: J'ai été déçu du résultat de dimanche dernier en championnat. Je comptais fermement sur un succès. Je n'envisageais même pas la possibilité d'un match nul. Après la rencontre j'aurais toutefois bien accepté un point.

Ce déplacement à Lausanne pour le compte de la Coupe de Suisse est toutefois envisagé assez sereinement. Certes notre adversaire bénéficie largement des faveurs de la cote. Son parcours en championnat dans sa nouvelle catégorie de jeu plaide en sa faveur. Et ses attaquants Uva et Chapuisat sont redoutables. Cependant c'est la coupe, avec son lot de surprises. Les valeurs ne sont pas toujours respectées.

Si nous sommes conscients des difficultés qui nous attendent, nous ne manquerons pas de tenter notre chance et de faire un «truc». De toute façon cette rencontre nous servira de test avant le derby de mardi soir face à Colombier pour le compte du championnat. Elle nous permettra d'élever le rythme et surtout de pratiquer un football plus agréable que face à des équipes allemandes. Nous n'avons rien à perdre dans l'aventure. En ce qui concerne le contingent celui-ci est toujours assez mince. Richard Gigon purgera son dernier match de suspension. Quant à Patrick Kolbe et Denis De La Reussille, blessés, ils sont incertains.

Mas

nous l'a très justement souligné «Didi» Andrey, l'entraîneur du FC Bulle, «les petits clubs trouvent un sujet de motivation supplémentaire avec la Coupe de Suisse qui devient, pour les clubs de séries inférieures, une sorte de Coupe d'Europe sur un match.»

Quatre clubs neuchâtelois seront engagés dans ce troisième tour principal. Neuchâtel Xamax et Le Locle (voire aussi nos articles de présentation) s'en iront respectivement à Breitenbach et Malley alors que Colombier recevra la visite de Laufon. Si les «rouge et noir» devraient passer la «pelure de banane» soleuroise, les protégés d'Ilario Mantoan et Jean-Philippe Widmer compteront sur l'effet coupe pour tenter de passer un tour supplémentaire.

ANDREY BLESSE

En raison des bons résultats enregistrés en championnat de LNB, le FC Bulle attirera un nombreux public, cet après-midi, dès 17.30 h autour de la pelouse du stade de Bouleyres. Les spectateurs viendront dans l'optique de voir trébucher le «grand» devant le «petit».

Devenu entraîneur du club gruyérien, «Didi» Andrey n'a pas voulu vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tuée.

Par rapport à La Chaux-de-Fonds qui est obligée de se ressaisir, nous possédons un avantage à savoir une confiance et un moral remarquable. Mais nous aurions tort de prendre ce match à la légère. Les Chaux-de-Fondsiens évoluent tout de même à l'échelon supérieur.

Pas encore remis d'une élongation, l'entraîneur-joueur bullois ne prendra pas de risques.

Après une élongation lors des rencontres de préparation, j'ai rechapé lors du match contre Chênois samedi dernier. Le temps à disposition pour me soigner était un peu trop court pour me permettre d'évoluer à 100% samedi. En revanche, après une période de grippe intestinale ayant touché 8 joueurs en 15 jours, je pourrai composer avec l'entier de mon contingent. C'est dire que nous ferons tout pour gagner, histoire de récompenser notre fidèle public.

RENTREE ATTENDUE

Bernard Challandes est tout aussi motivé que son collègue bullois mais



Sur le terrain des Bouleyres à Bulle, Ian Bridge devrait effectuer sa rentrée au sein du FC La Chaux-de-Fonds. (Photo Schneider)

pour d'autres raisons. L'entraîneur chaux-de-fonnier aimerait fêter sa première victoire de la saison pour donner un nouvel influx au moral de ses joueurs.

Nous allons à Bulle pour gagner, pour montrer notre appartenance à l'élite du football suisse. Cela ne veut pas dire que nous dominerons outrageusement. Bulle est composé d'éléments expérimentés et de valeur pouvant sérieusement nous gêner. Cependant une victoire nous permettrait d'envisager l'avenir avec un moral tout neuf sans compter que la Coupe de Suisse s'est toujours avérée intéressante tant pour le club que pour les joueurs. Nous l'avons vu la saison passée.

Avant de dispenser un ultime entraînement, Bernard Challandes s'est

exprimé sur la formation d'équipe et les progrès à accomplir.

En principe, Ian Bridge retrouvera sa place comme stopper devant Albert Hohl. Bruno Rappo passera comme demi défensif en lieu et place de Paolo Paduano. Quant à Dany Payot, sa blessure musculaire le fait toujours souffrir et il n'entrera pas en ligne de compte pour cette rencontre. A Bulle, je souhaite que l'équipe améliore tous les petits défauts constatés en cours de partie puisque nous ne pourrions pas toujours progresser et surtout la concrétisation des occasions.

Premiers résultats

Monthey - Stade Lausanne 3-2 (1-0)
Buochs - Grasshopper 1-3 (0-2)

Le torchon brûle au FC Servette

Jean-Marc Guillou quitte la galère

La crise qui secouait le FC Servette (11e du championnat) s'est dénouée par la cessation, «d'un commun accord» selon les termes du communiqué, de l'activité de Français Jean-Marc Guillou (41 ans) à la tête de la direction technique du club. Son activité avait commencé en 1985, lorsque l'ex-entraîneur de Strasbourg et Cannes avait pris la succession de Guy Mathez.

UN SUCCESEUR

Thierry de Choudens a été appelé à succéder à Jean-Marc Guillou. Il avait été engagé en juin comme entraîneur de l'équipe «espoirs» du FC Servette, après

avoir dirigé durant plusieurs saisons la section juniors du CS Chênois. Il est le frère de Philippe de Choudens, ex-gardien de l'équipe des Charmilles.

IL CONNAÎT LA MUSIQUE

A 33 ans (il est né à Lucerne le 20.7.53), Thierry de Choudens, qui a toujours vécu à Genève, n'avait jusqu'ici dirigé que des équipes de juniors. Il le dit lui-même: «Ma passion, c'est la formation!»

Pédagogue dans l'âme, le successeur de Jean-Marc Guillou a suivi l'Institut des études sociales à Genève, après avoir tout d'abord entamé des études musicales.

Junior au FC Saint-Jean puis au FC Servette, sa carrière de footballeur n'a jamais dépassé la 2e ligue et le championnat des réserves de LN. A 25 ans, il abandonnait la compétition pour devenir entraîneur des juniors Inter/A1 au CS Chênois. A deux reprises, son équipe était vice-championne de Suisse.

Placé devant des responsabilités inattendues, le nouveau responsable technique du FC Servette confiera à Serge

Trincherio la conduite de l'équipe des «espoirs».

Vendredi après-midi, il a eu un premier contact avec les titulaires de la formation première. Il attendra la dernière minute avant de communiquer la position exacte du «onze» appelé à affronter Renens en Coupe de Suisse, ce samedi.

(si)

Le communiqué

«D'un commun accord, Jean-Marc Guillou et le Servette FC ont constaté qu'un changement à la direction technique du club était indispensable. Jean-Marc Guillou reste, pour l'instant, à la disposition du club. Thierry de Choudens assure dès à présent, et avec les pleins pouvoirs, la direction technique du club jusqu'au 30 juin prochain.»

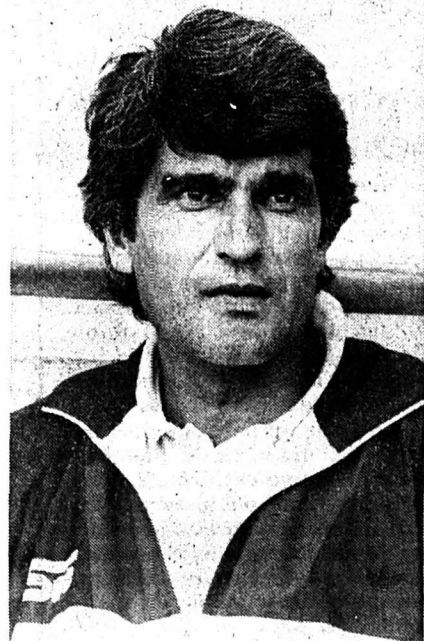
Championnat d'Europe des juniors A

Le calendrier

L'UEFA a publié le calendrier des éliminatoires du championnat d'Europe des juniors A (jusqu'à 18 ans), dont le tour final aura lieu en 1988 en Yougoslavie.

La Suisse, qui figure dans le groupe 1 avec la France, la RFA et le Portugal, disputera ses matchs entre le 22 avril 87 et le 11 mai 88. Elle débutera en France et terminera son pensum en RFA.

1986. - 2 novembre: France Portugal.
1987. - 2 avril: France - Suisse. 6 mai: Portugal - Suisse. 20 mai: Suisse - RFA.
14 octobre: Suisse - France. 4 novembre: RFA - Portugal. 25 novembre: Portugal - France. 9 décembre: RFA - France. 1988. - 17 février: Portugal - France. 13 avril: France - RFA. 4 mai: Suisse - Portugal. 11 mai: RFA - Suisse. (si)



Jean-Marc Guillou: un départ prévisible, une succession inattendue. (Photo Schneider)

Suisse - Suède Sans Ravelli

Le coach national suédois Olle Nordin devra se passer des services de son gardien titulaire, Thomas Ravelli, pour le match de mercredi prochain à Stockholm contre la Suisse. Ravelli souffre d'une blessure au dos qui s'est aggravée à l'entraînement. Nordin a fait appel pour le remplacer à Bengt Nilsson, mais la cage scandinave sera gardée par le vétéran Jan Möller (Malmö). (si)

P

programme

Coupe de Suisse

Aujourd'hui

LNA contre LNB:

16.30 Lugano - Saint-Gall
17.30 Renens - Servette
Bulle - La Chaux-de-Fonds
20.00 CS Chênois - Sion
Martigny - Vevey

LNA contre première ligue

16.00 Ibach - Locarno
16.30 Brüttisellen - Lucerne
Köniz - Bâle
Breitenbach - NE Xamax
Mendrisio - Zurich.
17.00 Klüs/Balsthal - Wettingen
Emmenbrücke - Young Boys.

LNA contre deuxième ligue

15.00 Gunzwil - Bellinzona
16.00 Lyss - Aarau.
20.00 Rarogne - Lausanne.

LNB contre LNB

17.30 Granges - Olten
Winterthur - Schaffouse

LNB contre première ligue

14.30 Malley - Le Locle
16.00 Bienne - Alle
Küsnacht - Baden.
17.30 Vaduz - Kriens

LNB contre deuxième ligue

15.30 Kreuzlingen - Chiasso
16.00 Meyrin - Etoile Carouge.

Première ligue contre première ligue

16.00 Echallens - Saint-Jean
Colombier - Laufon
Aldorf - Müri
16.30 Gossau - Sursee
17.00 Berne - Fribourg

Première ligue contre deuxième ligue

17.30 FC Zoug - Uzwil

Première ligue contre troisième ligue

20.00 Lamboing - Old Boys Bâle.

Deuxième ligue

Aujourd'hui

Boudry - Saint-Blaise 15.00
Corcelles - Les Gen.s./Coffrane ... 16.00
Audax - Serrières 16.30
Fontainemelon - St-Imier 16.30
Marin - Bôle 19.30

Troisième ligue

Aujourd'hui

Les Gen.s./Coffrane - Noiraigue .. 14.00
Hauterive II - Le Parc 16.15
Les Pts-de-Martel - Bôle II 17.00
Cornaux - C.-Portugais 17.00
Comète - St-Imier II 18.00
Les Bois - Superga 20.00
Le Landeron - Coffrane 20.00

B

boîte à confidences

Winterthur dans les chiffres rouges

L'assemblée générale du FC Winterthur, lanterne rouge du championnat de LNB, a révélé que le club zurichois ne souffre pas seulement de problèmes d'ordre sportif: financièrement, la situation est également pour le moins alarmante. Durant la saison 1985-86, le FC Winterthur a enregistré un déficit de 550.000 francs, qui porte la dette totale du club à 865.000 francs. Si l'on y ajoute les pertes prévues pour l'exercice 86-87 (187.000 francs), c'est à plus d'un million que le trou va bientôt se monter. (si)

Michel Renquin opéré

L'ex-Servettien Michel Renquin a subi l'ablation du ménisque interne gauche. Cette intervention chirurgicale, effectuée à Liège, le contraint à une pause forcée de quelques semaines. L'international belge espère faire sa rentrée au Standard de Liège à la mi-octobre. (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saignelégier (039) 51 24 58

la voix d'une région

R

regard

Naître, vivre et mourir

Naître et grandir: ce passage obligé de la vie n'est plus, heureusement, un chemin de croix. Les progrès scientifiques y sont pour quelque chose. On naît entouré des meilleurs soins, on grandit sous surveillance médicale presque absolue. L'acte médical se généralise pour le bien de tous. On médicalise l'accouchement, la fécondation, la ménopause, on médicalise le sport la forme et la ligne.

Qui s'en plaindrait? Nous sommes bien portants et bien dans notre peau parce qu'on arrive à conjurer le mal et corriger les imperfections de la nature. Et devant la mort? On chante l'éloge de la fuite devant... la douleur qui l'accompagne.

Certes, on meurt dans des draps blancs. Mais seul. La famille est souvent désemparée, dépossédée de tout moyen pour assister son malade. Le personnel soignant d'un irréprochable secours veille aux derniers jours quand les médecins doivent s'activer ailleurs, là où l'espoir existe encore.

Or le mourant a mal: il souffre trop et trop longtemps. Un cancérologue américain estime que 80 à 90% des cancéreux en phase finale souffrent. En phase intermédiaire, ils sont plus de la moitié à souffrir! Il y a là toute une somme de soins à prodiguer pour soulager la douleur, apaiser l'angoisse, entourer le malade. Il faut oublier la cause organique du mal et s'adresser au patient, le «recomposer». L'écouter comme un individu et ne plus ausculter son organe malade.

Ces soins que l'on appelle palliatifs par opposition aux soins curatifs prennent en charge cette nécessaire assistance, se préoccupent aussi de l'entourage, donnent la possibilité d'évoquer la mort, de gérer ce qu'elle implique de peur, et de tensions.

On pratique les soins palliatifs depuis une dizaine d'années dans plusieurs centres hospitaliers. Pas encore dans le canton de Neuchâtel de manière concertée entre toute une équipe médicale: généraliste, oncologue, chirurgien, anesthésiste, psychologue. La St Christopher Clinic de Londres fait office de pionnier en ouvrant un service ambulatoire qui exige un maximum de souplesse: le patient bénéficie de ses soins même à domicile.

L'arsenal thérapeutique est vaste, il possède de vrais moyens pour contrer la douleur.

Il faut encore une volonté humanitaire pour prêter assistance aux hommes et aux femmes en fin de vie.

Catherine ROUSSY

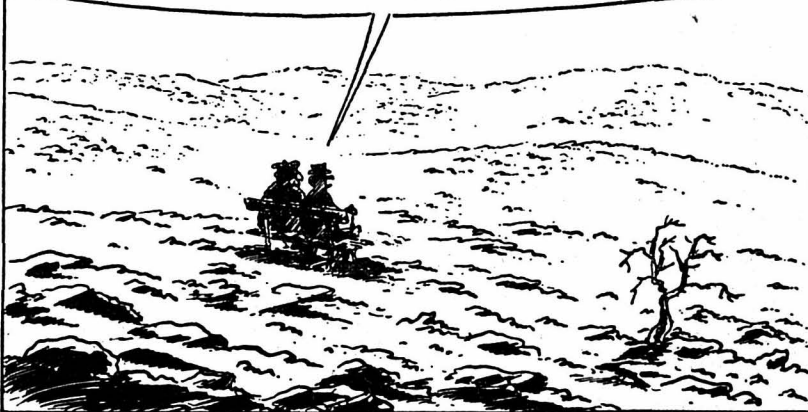
● LIRE EN PAGE 22

Franches-Montagnes
Cent ans de syndicalisme horloger

● LIRE EN PAGE 27

Duo du banc

C'était avant la pollution qui a conduit à la stérilisation du sol. Avant les restrictions alimentaires. On se payait chaque année un gueuleton gargantuesque!.. Comment s'appelait ce fameux dimanche?..



Hôpital de La Chaux-de-Fonds L'agrandissement aux urgences

L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds doit faire face aux exigences nouvelles en matière de traitements et de technologies. Il est à l'étroit dans ses locaux. Un projet d'agrandissement de quelque 35 millions est proposé. Commissions et autorités concernées sur les plans communal et cantonal ont donné le feu vert à une première étape de 30 millions. La décision appartient désormais au législatif de la ville, appelé à se prononcer le 30 septembre sur une demande de crédit pour réaliser l'étude définitive. Le calendrier est serré, les travaux devant commencer au printemps 87 pour rester dans les temps des meilleures subventions fédérales.

Les travaux envisagés concernent la première étape d'un projet plus vaste. Ils sont destinés à satisfaire les besoins dont l'urgence a été admise par l'autorité cantonale. Ce sont la réalisation d'un centre opératoire protégé souterrain, imposée par décision du Conseil d'Etat; la création d'un home médicalisé pour personnes âgées dans l'ancien hôpital des enfants, dont il faudra déménager les utilisateurs, particulièrement l'Institut de microbiologie; la mise à disposition d'espace pour les services de radiologie-radiothérapie, dont le remplacement de

la bombe au cobalt par un accélérateur linéaire exigera des locaux plus spacieux.

Le projet sera financé par la Confédération, l'Etat et l'ensemble des communes du canton. Pour le COP (8,5 millions), la part de la Confédération est estimée à 70 pour-cent du coût. Quant aux autres travaux (21 millions), leur financement sera assumé selon la nouvelle clé de répartition des charges hospitalières cantonales.

Lorsque l'hôpital était construit, dans les années 60, l'investissement reposait sur l'effort fiscal de la seule ville de La Chaux-de-Fonds. Aujourd'hui, il est assumé par l'ensemble des communes du canton et l'Etat. L'effort du contribuable neuchâtelois est le même, quel que soit le lieu d'implantation d'un projet hospitalier.

P. F.

● LIRE EN PAGE 19

Collision frontale à La Ferrière Trois personnes hospitalisées



Trois personnes ont été transportées à l'hôpital hier à la suite d'une collision frontale entre une voiture (notre photo Impar-Gerber) et une Jeep, à La Basse-Ferrière.

● LIRE EN PAGE 25

Elections jurassiennes
Roger Jardin passe la main

Les choix du PCSI

● LIRE EN PAGE 27

Saint-Blaise Conducteur de jeep militaire blessé

A 15 h 15, hier, une jeep militaire conduite par le caporal Werner Dreyer, né en 1965 et domicilié à Zurich, circulait route cantonale de Voëns à Saint-Blaise.

Parvenu dans le virage des Noyers, suite à une vitesse inadaptée, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui a effectué un tonneau avant de s'immobiliser sur la chaussée. Ejecté, M. Dreyer est retombé sur le talus sis au nord de la route. Il a été hospitalisé aux Cadolles, souffrant d'une forte commotion et de multiples plaies à la tête.

Les bénévoles à l'aide des écoliers

● LIRE EN PAGE 29

billet

Tout heureux, le Théo et l'Yvette. Ils ont bientôt fini d'aménager leur nouvel appartement. Toute la journée, ils ont remué des meubles, les changeant d'endroit pour leur trouver leur meilleure place. Ils ont fini par trouver des arrangements qui rendront leur nouveau petit nid bien confortable et tout à fait sympa.

Ils ont passé la fin de l'après-midi à ranger les livres, par hauteur, dans les diverses bibliothèques: celle de la chambre du balcon, celle du hall habitable, celle du bureau.

Reste à suspendre les tableaux aux murs. On sait déjà que les aquarelles des îles Boromées iront au-dessus du dressoir, la tapisserie forestière au-dessus du canapé, le baromètre à côté de la fenêtre française, les armoiries près de la vitrine à argenterie, les posters des loupiots au bureau, les photos de

famille encadrées et sous verre ici et là dans le hall et le corridor, et les macramés dans la petite pièce du sud. On s'y met joyeusement, et voltige le marteau pour planter les crochets dans les murs...

On arrive ainsi en début de soirée. Vers huit heures et demie, il ne reste que trois ou quatre clous à enfoncer.

On en est au second lorsqu'on sonne à la porte. C'est le voisin du dessus. Il se présente puis dit, bien poliment:

- J'm'excuse, mais tout ce bruit nous gêne. Vous pourriez pas aller faire ça à la cave?

JE.

Q

quidam

Claude von Kaenel, 29 ans, réside à Fleurier depuis son adolescence. Auparavant, il vivait à Noiraigue où il fut gardien du Hockey-Club local.

- Je vais reprendre la compétition avec les vétérans du CP Fleurier.

Un débrouillard, diablement actif, Claude von Kaenel. Il donne des coups de main à la patinoire, a réglé la circulation des voitures pendant le meeting d'aviation et, cuisinier de métier, répond présent quand il s'agit d'assurer la subsistance d'une quelconque manifestation.

Ces derniers jours, c'est dans le cadre de la protection civile que ses talents se sont exercés. Il a préparé, en plein air, sur l'esplanade du camping des Creuses des repas consistants pour 35 personnes. Rôti de porc le jeudi; jambon à l'os le vendredi. Avec une délicieuse soupe aux pois qui mijotait depuis 5 heures du matin.

Sur les trente litres, il n'est resté que quelques couennes... Un test significatif: elle était bonne sa soupe!

(jjc-photo Impar-Charrère)

B

bonne nouvelle

Lutte contre la drogue

Après la publication, en allemand, du programme bernois de lutte contre l'abus de la drogue, une nouvelle publication est prévue en français sur le même thème, mais avec des informations complémentaires, sous forme de classeur. Ce document présente un intérêt non seulement pour les spécialistes des domaines tels que la lutte contre la drogue, l'exécution des peines et mesures, la médecine et la psychiatrie mais aussi pour d'autres milieux intéressés. En effet, on y trouve les bases légales et politiques ainsi qu'une vue exhaustive sur les tâches incombant aux établissements compétents, en matière de prophylaxie, de désintoxication et d'encadrement ultérieur des toxicomanes. (oid)

S

sommaire

TOUR DU VALANVRON. - Victoire facile pour P.-A. Perrin. PAGE 19

ÉDITEURS DE JOURNAUX. - La livraison doit être améliorée. PAGE 22

DÉPUTÉS JURASSIENS. - Une fonction éphémère. PAGE 27

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Polyexpo: sa 11 h 30, 1er biathlon des Montagnes.
 Pl. du Gaz: Cirque Medrano, sa 15 h, 20 h 15. Zoo ouvert sa 9-18 h, di 9-17 h.
 Conservatoire: lu 20 h 15, récital de piano par Nevena Popovic; œuvres de Mozart, Liszt, Paganini, Scriabine, Ginastera.
 Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-19 h.
 Vivarium: sa, di et lu 10-12 h, 14-17 h.
 Musée paysan: sa et di 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: sa et di 10-12 h, 14-17 h. Lu fermé.
 Musée des beaux-arts: sa et di 10-12 h, 14-17 h, lu fermé. Expos Collections René et Madeleine Junod; dessins de Camille Graeser; Section neuchâteloise Union suisse des photographes.
 Musée d'histoire naturelle: sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h. Lu fermé.
 Musée d'histoire et médaillier: sa 10-12 h, 14-17 h, di et lu fermé.
 Galerie du Manoir: expo peinture d'Arnal; sa 15-19 h, di 10-12 h.
 Galerie La Plume: expo textes et gravures de Jean-Marie Bidet et Eric Lavanchy, dessins de Danièle Koffel, sa.
 Galerie de L'Echoppe: expo aquarelles de P. Ph. Bonnet, sa 14-17 h.
 Galerie Sonia Wirth: expo grands maîtres suisses et français, sa 14-17 h.
 Galerie Louis Ducommun: sa 17 h 30 - 21 h.
 Crêt-Rossel 9: expo poteries Evelyne Porret, sa-di 10-19 h.
 Bibliothèque de la ville, discothèque et département audio-visuel: fermés.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: fermées.

AVIS URGENTS

NOUVEAU ET UNIQUE MAGASIN

LA PLUS BELLE COLLECTION DE REPRODUCTIONS DE MEUBLES DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES



ÉPOQUES
 Charles Parel
 Av. Léopold-Robert 8
 ☎ 039/28 14 74
 La Chaux-de-Fonds

entraide

Vente des paroisses réformées

La vente annuelle de la Fédération des paroisses réformées de La Chaux-de-Fonds en faveur

- des fonds de paroisse (Grand-Temple, Guillaume-Farel, Abeille, Les Forges, Saint-Jean, Les Eplatures ainsi que la paroisse de langue allemande);
- des fonds de Service et Témoignage chrétiens (Missions - EPER - PPP);

aura lieu les 29, 30 et 31 octobre à la salle communale de la Maison du Peuple.

Collecteurs et collectrices solliciteront les membres de l'Eglise réformée pour un don en nature ou en espèces. Ces dons peuvent aussi être remis au Secrétariat des paroisses, rue Numa-Droz 75, ou versés au CCP 23-4286-1 «EREN - Vente». (comm)

L'IMPARTIAL

La voix d'une région

Tarifs de publicité

Valables dès le 1er janvier 1986

	le mm.	le mm. local et cantonal	le mm. suisse
Annonces	-76	-90	
Offres d'emploi			
Immobilier	-82	-96	
Réclames	3.35	3.35	
Avis urgents	3.90	3.90	
Avis mortuaires	1.12	1.12	
Avis de naissance	1.12	1.12	

Cet avis tient lieu d'information générale à la clientèle

Piscine des Mélézes: sa-di-lu 9-20 h.
 Piscine des Arêtes: sa-lu, 10-20 h, di, 9-18 h.
 Centre de rencontre: sa 14-22 h, di 14-20 h
 Info allaitement: ☎ 039/28 54 18 ou 26 06 30 ou 26 41 10 ou 038/33 53 95.
 Vieux-Puits du CPS: Puits 1, sa 9-11 h 30.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h.
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
 Télébible: ☎ 23 25 00.
 Drop in: Industrie 22, 16-19 h, ☎ 28 52 42.
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 41 41 49 et 23 07 56.
 La Main-Tendue: ☎ 143. 20" d'attente.
 Hôpital: ☎ 21 11 91.
 Pharmacie d'office: Coop, L.-Robert 108, sa jusqu'à 20 h, di 10-12 h 30, 17-20 h. Bertallo, L.-Robert 39, lu 10-12 h 30, 17-20 h. En dehors de ces heures, ☎ 23 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Société protectrice des animaux: ☎ 28 64 24.
 Contrôle champignons: Pl. du Marché, bâtiment kiosque, sa 10 h 30-11 h 30, di-lu, 18-19 h.
 Police secours: ☎ 117.
 Feu: ☎ 118.

Cinéma de samedi, dimanche et lundi

ABC: sa 20 h, Shoah, (2e époque, 2e partie).
 Corso: 14 h 30, 20 h 45, Daryl; 18 h, Camorra.
 Eden: 15 h, 20 h 45, Karaté Kid le moment de vérité 2; 17 h 30, Vive les femmes; sa 23 h 30, Lèvres ouvertes pour l'amour.
 Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Jean de Florette; sa-di 14 h 30, La belle et le clochard.
 Scala: 15 h, 20 h 45, Drôles d'espions.

La Sagne

Musée (bâtiment communal): 14-17 h, premier dimanche de chaque mois.

Neuchâtel

Salle du Pommier: sa 20 h 30, «La Musica», de Marguerite Duras.
 Biblioth. publique et universitaire: Fonds général, sa 9-12 h. Lecture publique, sa 9-17 h. Salle de lecture, sa 8-17 h. Expo poètes et artistes neuchâtelois, sa 8-17 h. Lu Jéline, fermé.
 Plateau libre: sa 22 h, Barbara Paige & Alpha Omega, funk-reggae.
 Musée d'Ethnographie: sa-di 10-17 h. Expo «Le mal et la douleur».
 Musée d'Art et d'Histoire: sa-di 10-12 h, 14-17 h. Expo «La soie, art et tradition du façonné lyonnais».
 Musée d'histoire naturelle: sa-di 14-17 h.
 Musée d'archéologie: sa-di 14-17 h.
 Galerie des Amis des Arts: expo Rudolf Haas, sa-di 10-12 h, 14-17 h.
 Galerie Ditesheim: expo Jean Lecoultré, sa 10-12 h, 14-17 h, di 15-18 h.
 Galerie du Faubourg: expo Jean-Edouard Augsburger, pastels, reliefs et photographes, sa 15-18 h.
 Galerie de l'Orangerie: expo Octave Matthey, huiles, pastels, aquarelles et dessins, sa-di 14-18 h 30.
 Musées et galeries fermés lu.
 Pharmacie d'office: sa jusqu'à 21 h, di-lu ouv. 10-12 h 30, 17-21 h, des Beaux-Arts, av. du 1er-Mars. Ensuite ☎ 25 10 17.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19
 Alcooliques Anonymes: ☎ 038/55 10 32, le soir.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS futures mères: ☎ 038/66 16 66.

Cinéma de samedi, dimanche et lundi

Apollo: fermé pour transformations.
 Arcades: 14 h 15, 16 h 30 sauf lu, 18 h 45, 21 h, Jean de Florette.
 Bio: 15 h 30 sauf lu, 20 h 45, Le charme discret de la bourgeoisie; 18 h 45, Le fantôme de la liberté.
 Palace: 14 h sauf lu, 16 h 15, 18 h 30, 21 h, sa 23 h 15, Top gun.
 Rex: 14 h 15 sauf lu, 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Le clochard de Beverly Hills.
 Studio: 15 h, 18 h 30, 21 h, sa 23 h 15, Le contrat.

Cortailod

Galerie Jonas: expo huiles, aquarelles, dessins de Charles Robert, sa-di 14 h 30-18 h 30, lu fermé.

Saint-Aubin

La Tarentule: sa 20 h 30, «Ridi Pagliaccio», clowns.

Hauterive

Galerie 2016: expo gravures de Mohlitz, sa-di 15-19 h, lu fermé.

Le Locle

Cinéma Casino: sa-di 20 h 30, Le diamant du Nil.
 Pl. Bournot: zoo itinérant Beauverd, sa, lu 10-19 h, di 11-19 h.
 Piscine du Communal: sa 9-18 h.
 Musée des beaux-arts: sa 17 h, vern. expo André Gasser, André Jaccard, Mario Masini, Jean-Fr. Reymond et J.-C. Vieillefond; di-lu 14-18 h.
 Musée d'Horlogerie: sa-di 10-12 h, 14-17 heures.
 Bibliothèque ville: fermée.
 Bibliothèque des jeunes: fermée.
 Pharmacie d'office: de la Poste, sa jusqu'à 19 h, di-lu 10-12 h, 18-19 h. Ensuite le No 117 renseignera.
 Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 31 52 52.
 Permanence dentaire: ☎ 117 rens.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garde-rie, tous les jours.
 SPA: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
 Contrôle champignons: sa-di-lu 19-20 h, Poste de Police.

Montagnes neuchâteloises

Service d'aide familiale: ☎ 37 18 62.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo peintures de Charles Gruter, sa-di 14 h 30-17 h 30.

Bassins du Doubs

Tentative record du monde de plongeon, Luc-Oliver water show, di dès 13 h.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: sa, lu 20 h 30, di 14 h 30, 20 h 30, Le contrat; di 17 h, Salvador.
 Môtiers, Château: expo H.-R. Bitterli, sa-di 10-22 h.
 Fleurier, Halle Belle-Roche: sa 20 h, disco. Les Verrières, Longo-Mai: sa, Fête des moissons; 16 h, visite ferme, 20 h 30, musique.
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
 Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
 Police cantonale: ☎ 61 14 23.
 Police (cas urgents): ☎ 117.
 Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, ☎ 118.
 Hôpital de Fleurier: maternité et urgences, ☎ 61 10 81.
 Hôpital de Couvét: ☎ 63 25 25.
 Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ 038 25 19 19.
 Médecin de service: de sa 12 h à lu 22 h, Dr Tkatch, Fleurier, ☎ 61 29 60.
 Pharmacie de service: de sa 16 h, à ma 8 h, Jenni, Fleurier, ☎ 61 13 03.
 Ouvert di-lu 11-12 h.

Réception des avis urgents jusqu'à 20 heures

Val-de-Ruz

Château de Valangin: sa-di 10-12 h, 14-17 h.
 Médecin de service: du sa 12 h au lu 8 h, Dr Delachaux, ☎ 53 21 24; du lu 8 h au ma 8 h, Dr Mounier, ☎ 57 16 36.
 Pharmacie d'office: Marti, Cernier. En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence, gendarmerie ☎ 53 21 33.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44.
 Ambulance: ☎ 117.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

AVIS URGENTS

Samedi 20 septembre à 20 h 15

Rochefort, salle polyvalente GRAND MATCH AU LOTO

Système fribourgeois.
 Fr 15.- pour 25 tours.
 1 royale hors abonnement:
 1 semaine à Majorque.
 Org.: Stés locales. 20853

Cartes de visite: Imprimerie Courvoisier SA

Canton du Jura

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, di et jours fériés, ☎ 066/66 34 34.
 Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 SOS futures mères: ☎ 066/22 26 26.
 La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: sa 20 h 45, di 20 h 30, Mémoires de prison.

Les Emibois

Poterie: expo Catherine Louis, graphiste-illustratrice.

Les Breuleux

Cinéma Lux: sa-di 20 h 30, Zone rouge.

Saignelégier

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
 Police cantonale: ☎ 51 11 07.
 Service du feu: ☎ 118.
 Service ambulance: ☎ 51 22 44.
 Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
 Pharmacie des Franches-Montagnes, ☎ 039/51 12 03. Sa ouverte jusqu'à 16 h, di-lu 10-12 h.

Delémont

Cinéma Lido: sa-di 20 h 30, Le passager; lu 20 h 30, China Blue.

Cinéma La Grange: sa-di-lu 20 h 30, Out of Africa.

Temple: di 20 h, concert Ensemble vocal Nugerol du Landeron.

Bibliothèque ville: Wicka II, sa 10-12 h, fermée di-lu.

Ludothèque: Fer 4, sa 9-11 h, fermée di-lu.

Centre culturel régional: rue de Fer 11, ☎ 22 50 22 et 22 50 35, 8-12 h, 14-18 h.

Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.

Maison des jeunes: sa 14-18 h.

Piscine ouverte: sa 9-19 h, di 9-18 h, lu 9-21 h.

Services industriels: ☎ 22 17 31.

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 21 53 53.

Police municipale: ☎ 22 44 22.

Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.

Pharmacie d'office: Riat-Gare, ☎ 22 11 53. Sa ouverte jusqu'à 17 h, di-lu 10 h 30-12 h, 18-19 h.

Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.

Saint-Ursanne

Musée lapidaire: sa-di 10-12 h, 14-18 h.

Porrentruy

Cinéma Casino: sa 20 h 30, Il était une fois en Amérique; di relâche; lu 20 h 30, Quartier de femmes.

Cinéma Colisée: sa-di 20 h 30, Le camp de l'enfer; di 15 h, lu 20 h 30, Daryl.

Musée: Hôtel-Dieu, dernier di du mois, 15-18 h.

Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, sa 10-12 h, fermée di-lu.

Jardin botanique: sa 8-17 h, di-lu 10-17 h; collection serre: sa 9-12 h, 15-17 h, di-lu 10-12 h.

Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 66 29 22.

Police municipale: ☎ 66 10 18.

Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.

Pharmacie d'office: Fridez, ☎ 66 11 91.

Sa ouverte jusqu'à 20 h, di-lu 11-12 h, 18-19 h.

PUBLI-REPORTAGE

Hôtel-Restaurant du Chevreuil, Grandes-Crosettes 13



Il y a quelque temps déjà que l'Hôtel-Restaurant du Chevreuil, situé au bas de la route du Reymond, a rouvert ses portes sous la direction de Rita et Pascal Bourgeois. Vous pourrez y déguster un grand choix de mets tels scampis, paillardes de veau aux crevettes, grillades, etc., sans oublier la chasse. Tous les jours un menu vous est proposé pour le prix de 9 fr 50 seulement. Une salle d'environ 100 personnes pour les mariages, banquets ou toutes autres circonstances est à disposition, cinq chambres, comptant une quinzaine de lits, peuvent également être louées à des prix raisonnables, ce qui constitue un avantage pour les personnes venant de l'extérieur. Fermé le lundi, ☎ (039) 23.40.92. 21297

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Entrée en matière à un projet de 35 millions devant le prochain Conseil général L'agrandissement de l'hôpital aux urgences

La ville doit s'adapter aux exigences nouvelles d'aujourd'hui et de demain. Le Conseil général sera appelé à prendre des décisions importantes lors de sa prochaine séance du 30 septembre. Elles engagent l'avenir de la cité en matière de soins hospitaliers, de politique immobilière et de gestion de l'administration, via son informatisation.

Peu important par le montant du crédit demandé, 430.000 fr pour une étude, le rapport sur l'hôpital servira d'entrée en matière pour un projet qui, globalement, avoisinera les 35 millions. La construction, dans une première étape, d'un centre opératoire protégé (COP) et de locaux médico-techniques dans le cadre de la planification hospitalière cantonale.

Le plus gros crédit à l'ordre du jour se chiffre à 2,7 millions, nécessaires pour l'informatisation de l'administration communale. Il sanctionne le choix d'un concept global suite aux travaux d'une commission ad hoc et du délégué à l'informatique, entré en fonction en janvier.

Concernant la politique immobilière de la commune, le législatif aura à se prononcer sur le rapport de la commission chargée de fixer des lignes directrices. Parmi elles, la mise en évidence du rôle social que la commune doit jouer à travers son parc immobilier, la nécessité d'équilibrer les comptes et de rénover, et la possibilité de vendre un certain nombre d'immeubles isolés.

L'avis du législatif sera également demandé sur l'acquisition et la démolition de l'immeuble Fritz-Courvoisier 4a pour l'aménagement de la cour où il se trouve et sur l'installation de la signalisation lumineuse adéquate aux carrefours Balance-Cure et Crêts-Ruche. Suivent 12 motions et interpellations, pour la discussion desquelles le temps manquera certainement.

Les autres besoins seront réexaminés pour être intégrés, dans une 2e étape, dans la perspective d'une nouvelle planification hospitalière cantonale. Le projet d'une 2e étape prévoit la construction d'une tourelle attenante à la façade ouest, où seront logés laboratoire, administration, soins intensifs et locaux privés. Ceci dans le but de réaménager le centre médico-chirurgical (poli-clinique) dont le rapport relève «l'encombrement de ses locaux mal commodes et beaucoup trop exigus».

SUR LE COP, LA «GALETTE»
Mais le projet qui fait l'objet d'une demande d'étude définitive concerne la création du COP, souterrain, et d'une infrastructure, au-dessus, appelée «galette» pour y caser le service d'oncologie-radiothérapie et l'Institut de microbiologie, avec des espaces prévus pour l'installation éventuelle d'un scanner et de la pharmacie. Compris dans le pack, les fondations et la base de la tourelle future.

Inauguré il y a plus de 20 ans, le «nouvel hôpital» est en retard sur l'évolution des traitements et des technologies. Il est à l'étroit dans ses locaux. Il faudra construire des annexes au sud ouest du bâtiment. Un avant-projet en définit les grandes lignes, appuyé par la Commission de l'hôpital, le Conseil communal et la Commission cantonale d'hospitalisation. Le dernier mot appartient au législatif de la ville, auquel est soumise une demande de crédit pour l'étude du projet définitif. Les travaux seront d'envergure (plus de 30 millions) et devront respecter un calendrier serré pour rester dans les temps des subventions fédérales.

URGENCE...

Le projet s'inscrit dans la planification hospitalière cantonale. La commission du canton a admis l'urgence pour trois besoins de l'institution chaux-de-fonnaise.

La priorité est reconnue à la création d'un home médicalisé pour personnes âgées dans l'ancien hôpital des enfants. Pour bénéficier des subventions fédérales, les travaux doivent commencer avant mi-88. Il faudra déménager les utilisateurs de ces locaux, principalement l'Institut de microbiologie. D'où la nécessité de nouveaux murs pour l'héberger.

Reconnue également, la nécessité de créer un centre opératoire protégé. Sa réalisation est imposée par arrêté du Conseil d'Etat dans le cadre du service sanitaire coordonné sur le plan fédéral. Ce COP devra satisfaire les besoins des districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Ce sont 370 lits, trois salles d'opérations, une salle d'interventions dentaires, un système électrique de secours pour tout l'hôpital, etc.

Troisième doléance qui a retenu l'attention de la commission, l'exiguïté des locaux de la radiologie-radiothérapie.

Sans effet sur la taxe hospitalière

Les investissements envisagés n'auront aucune incidence sur la taxe hospitalière, affirme le rapport. Celle-ci couvre les frais de fonctionnement de l'institution. Les comptes 85 avaient laissé apparaître un surplus bénéficiaire, affecté à une provision. «Nous allons attendre les comptes 86, qui intègrent pour la première fois la nouvelle répartition des charges. Si la tendance bénéficiaire se confirme, nous proposerons au législatif une adaptation de la taxe à la baisse», déclare le conseiller communal Ch. Augsburger.

Audience du Tribunal de police: les jugements Cassettes paillardes mais pas obscènes

Le Tribunal de police, présidé par M. Frédy Boand, assisté de Mme Francine Flury, greffière, a donné lecture du jugement concernant l'affaire des chansons paillardes sur cassettes. R. G. distribue des cassettes audio, un peu «légères et culottes», dans les grandes surfaces romandes. Dénoncé au Tribunal de police, il comparait le 6 août, prévenu de publications obscènes. L'affaire avait fait l'objet d'un compte-rendu dans l'édition du 7 août. R. G., lors de l'audience avait fait cadeau au président, pour son édification, d'une cassette de Coluche, les Enfoirés, histoire de la comparer avec celles mises en vente dans les magasins.

Le président, a été convaincu, semblait-il, de l'innocence des chansons paillardes du prévenu, puisque ce dernier a été

Feu grillé

Une automobiliste de La Ferrière, Mme M.-A. R., circulait hier à 9 heures rue du Locle en direction ouest quand, au carrefour de Morgarten, ne respectant pas le feu rouge, elle est entrée en collision avec l'automobile conduite par Mme L. M., de la ville, roulant rue de Morgarten en direction nord. Dégâts.

SOLIDARITÉ CANTONALE

Quant aux autres travaux, ils relèvent de la nouvelle répartition des charges hospitalières, fixée par le Grand Conseil. Selon cette clé, on estime à «un peu plus de 10%» le coût véritablement à charge de la commune. «Si le crédit est voté, la ville se chargerait de l'emprunt, mais les intérêts et amortissements seraient ensuite assumés pour moitié par l'Etat et pour moitié par l'ensemble des com-

munes du canton», précise M. Ch. Augsburger, chef du dicastère de l'hôpital.

«Le contribuable chaux-de-fonnier doit savoir que son effort financier est le même, quel que soit le lieu où un projet hospitalier se réalise dans le canton. En bloquant un projet ici, on n'économise rien s'il devait se concrétiser ailleurs», poursuit M. Augsburger. C'est la différence par rapport à l'époque de la construction du «nouvel hôpital». Tout l'investissement était jadis à charge de la ville. Son poids est réparti aujourd'hui sur l'ensemble du canton.

Si le législatif vote le crédit d'étude puis, en février 87, les crédits de construction, les travaux devraient se terminer au printemps 1990.

PF

Neuvième Tour du Valanvron Pierre-Alain Perrin facile vainqueur



P.-A. Perrin (12) déjà en tête devant G. Gauthier (5), Ph. Streiff et M. Morier (45). (Photo Impar-Gerber)

cela va se passer

Au Conservatoire, récital de piano de Nevena Popovic

Nevena Popovic, pianiste yougoslave, donnera un concert lundi 22 septembre à 20 h 15 au Conservatoire (salle Fallier).

Son programme, original, comporte des œuvres de Mozart, variations «Dupont», Liszt, sonate «Après une lecture de Dante», nocturne «Les Cloches de Genève», études Paganini No 1 et 6. La deuxième partie est consacrée à Scriabine, prélude et étude pour la main gauche op. 9 et Ginastera, «sonata para piano» (première audition à La Chaux-de-Fonds). Entrée libre, collecte en faveur de l'artiste. (DdC)

Nouveau chef de voirie

Le Conseil communal communique: Pour assurer la succession de M. Noël Babey, démissionnaire, le Conseil communal a engagé un nouveau chef de voirie en la personne de M. Joseph Mucaria, qui est entré en fonction le 1er septembre 1986.

Né en Italie en 1955, M. J. Mucaria a accompli toute sa scolarité obligatoire en notre ville, avant d'entreprendre un apprentissage de maçon. Il a de plus suivi des cours de perfectionnement sur les revêtements routiers. Possédant la pratique de contremaître et bien connu dans le secteur du génie civil, le nouveau chef de la voirie détient les atouts nécessaires pour assumer les fonctions qui viennent de lui être confiées. (comm)

mais ne paraissant pas à son aise en fin de parcours.

Des huit féminines engagées, Fabienne Gauthier a su parfaitement adapter son allure aux circonstances pour s'imposer nettement, elle aussi. Relevons encore qu'Edmond Mathys, qui fut longtemps un des sportifs les plus en vue de La Chaux-de-Fonds, a une nouvelle fois par-

PATRONAGE L'IMPARTIAL



ticipé à cette course populaire avec un enthousiasme qui force l'admiration. (Jr.)

CLASSEMENT

Hommes: 1. Pierre-Alain Perrin 50'44"; 2. Gilles Gauthier 53'01"; 3. Yvan Vuilleumier 54'01"; 4. Philippe Streiff 54'06"; 5. Daniel Holzer 55'59"; 6. Daniel Boegli 56'59"; 7. Thierry Perre-gaux 56'59"; 8. Marc Morier 57'00"; 9. Fabio Mussi 57'04"; 10. Bruno Renaud 57'37"; 11. Jocelyn Catin; 12. Paul Gautschi; 13. Patrick Erard; 14. Claude-Aain Roy; 15. Jean-Daniel Cavin; 16. Laurent Vuille; 17. Francis Waechter; 18. Francis Abbet; 19. Georges Etter; 20. Markus Mettler.

Dames: 1. Fabienne Gauthier 1 h 07'48"; 2. Christine Gammeter 1 h 09'11"; 3. Francine Fleury 1 h 12'08"; 4. Martine Chevillat; 5. Marie Baume; 6. Sylvie marchand; 7. Berthy Zurcher; 8. Carmen Rutz..

Exposition cantonale d'artisanat Troisième âge, à vos outils!

Annoncée ce printemps déjà, la quatrième exposition-concours d'artisanat est en phase de préparation. Ultime appel puisque les inscriptions, avec envoi des réalisations, se bouclent au 3 octobre prochain.

Les conditions sont simples: avoir atteint le troisième âge, soit 62 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes; être domiciliés dans le canton. Proposer ses créations et exécutions en artisanat (la peinture, et arts graphiques, c'est pour l'année prochaine). Le champ est vaste: tissage, macramé, tapisserie, ouvrages de dames, poterie et modelage, émaux, bois, vannerie, cuir, pour quelques exemples.

Le vernissage est fixé au 31 octobre à

17 heures et l'exposition, avec possibilité de vente - ou d'achat - est ouverte jusqu'au 28 novembre 86, au Home de la Sombaille, La Chaux-de-Fonds. C'est le dernier moment pour se mettre à l'ouvrage et offrir la belle variété habituelle, soumise à un concours doté d'un joli pavillon de prix. (ib)

● Adresse pour les envois: Concours d'artisanat, Home de la Sombaille, Sombaille 4c, en ville.

PUBLICITÉ

Piscine des Mélézes

Fermeture

Le lundi 22 septembre à 17 heures.

Suite des informations chaux-de-fonnaises ► 29

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

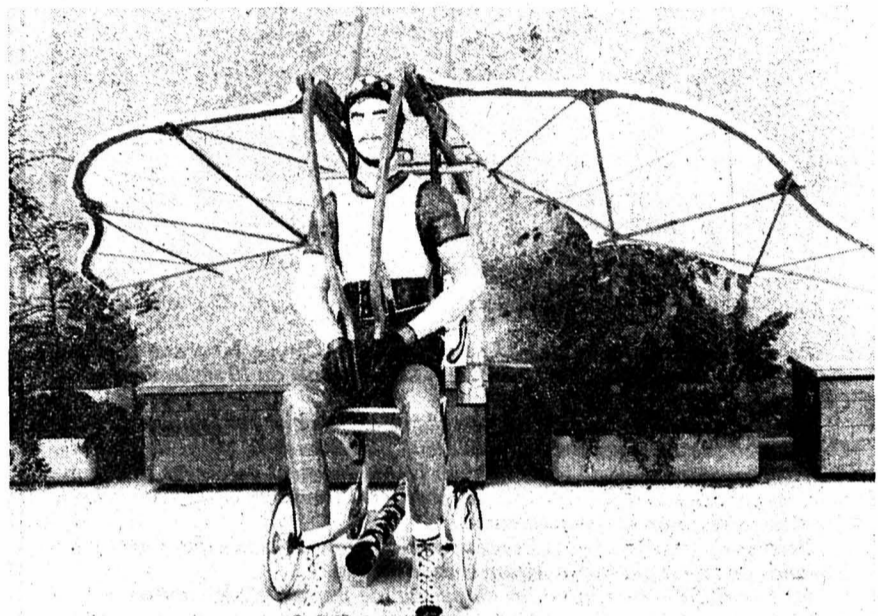
Fête de l'eau au Doubs

Le Luc-Oliver Water Show au sommet de son art

A la fois Fête de l'eau et du Doubs, la grande manifestation du 21 septembre est à la porte. Compte tenu des prévisions météorologiques optimistes, on peut prévoir que des milliers de personnes s'y associeront en gagnant dimanche les rives du Doubs au pied des Brenets.

Car, s'il est entendu que la manifestation se tiendra en majeure partie sur sol français, c'est bien du côté suisse, au Pré-du-Lac, qu'on en aura la meilleure vision.

Journalistes de la presse écrite, de la radio, de la télévision, venus aussi bien de Suisse que de France, seront aussi au rendez-vous.



Un des merveilleux fous volants soigneusement préparé par la Fondation Sandoz, qui prendra part au concours de dimanche. (Photo Impar-Perrin)

Le clou de la manifestation sera naturellement la tentative de record du monde de plongée, par le Loclois Olivier Favre, qui s'élancera d'une hauteur de 54 mètres.

Mais beaucoup d'autres manifestations sont prévues ce jour-là. En voici le programme résumé.

Dès 11 h 30 et jusqu'à midi trente, trois montgolifères apporteront des taches de couleur dans le ciel brenassier, que la météo prévoit bleu. L'une d'elles emmènera les reporters de «RTN-2001», qui commenteront en direct toute cette manifestation.

L'ouverture officielle de la fête est fixée à 13 heures. Ce seront des skieurs nautiques et des démonstrations de bare-foot. Soit des gens glissant sur la plante des pieds, sans ski!

Les tremplins d'eau montés à côté de l'Hôtel des Combes serviront de support pour les skieurs acrobatiques. Ces casse-cou seront suivis par d'autres inscrits au programme de «ces merveilleux fous volants». Avec n'importe quel moyen, les candidats tenteront - de façon parfois complètement loufoque - de parcourir la plus grande distance en s'élancant d'une

falaise avant de se retrouver dans le Doubs.

Le vice-champion du monde de la discipline, Philippe Briod, présentera une spectaculaire démonstration de vol en aile Delta tractée par un bateau. Skis au pied au départ, l'homme prendra la voie des airs.

C'est aussi en levant leurs yeux que les spectateurs suivront ensuite les engins Ultra légers motorisés (ULM) dont la pratique est interdite en Suisse.

Fête de l'eau décidément très aérienne, avec la venue d'un roi de l'acrobatie aérienne, le Valaisan Paul Taramarcz, qui évoluera aux commandes de son petit avion, un Pitts.

De quoi en faire voir de toutes les couleurs aux spectateurs.

Ce sera ensuite au tour de l'équipe d'Olivier Favre, le Luc-Oliver New Show, comprenant une douzaine de plongeurs, qui présenteront d'une hauteur oscillant entre 15 et 17 mètres leur spectacle qui a enthousiasmé les Américains cette année.

C'est enfin aux environs de 16 h 15 que Olivier Favre tentera de battre le record du monde de plongeon, en s'élancant d'une hauteur de 54 mètres, accompagnant son saut d'une figure. Soit un double périlleux arrière avant d'entrer dans l'eau à une vitesse de 117 km-h.

CONCOURS DE DESSINS

Parallèlement à cette manifestation, les organisateurs n'ont cessé de battre le rappel pour que des milliers de personnes gagnent les bords du Doubs.

Des places de parc sont prévues; mais prudence, il est conseillé de se rendre assez tôt sur place.

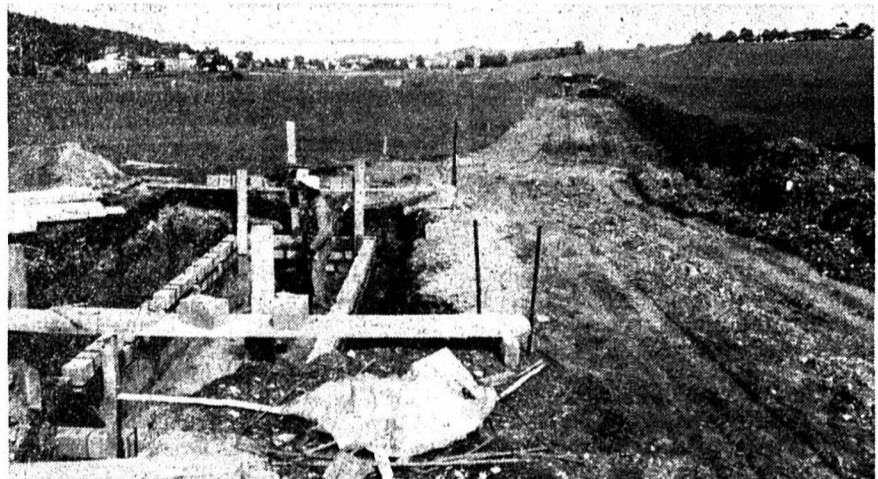
En annexe à cette manifestation, un concours de dessins placé sous le thème de cette fête, a été organisé parmi les élèves de l'Ecole primaire du Locle.

Trois cents gosses ont présenté une «œuvre» et la sélection faite par le jury sera rendue publique ce matin samedi au «Cellier de Marianne» à 9 heures.

Les enfants dont les dessins ont été retenus ont été informés; ils seront nombreux à venir toucher leurs prix. (jcp)

Travaux spectaculaires au haut du Crêt

Une meilleure distribution de l'énergie



Au premier plan, la chambre de jonction permettra en temps utile de tirer le câble de 60 kilovolt à l'intérieur des tubes de plastique. Plus loin, la suite du chantier. (Photo Impar-Favre)

D'importants travaux sont actuellement en cours au haut de la route du Crêt-du-Locle. Ils sont destinés à l'amélioration de la distribution d'énergie dans les Montagnes neuchâteloises et interviennent dans le cadre d'un plan de restructuration du réseau de l'ENSA (Electricité neuchâteloise, S.A.)

Il s'agit en fait d'une interconnection entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds visant à apporter une meilleure sécurité en alimentation électrique de la Mère-Commune et surtout pour éviter des perturbations dues aux phénomènes atmosphériques (orages). Elle empêchera également un type de panne qui était survenu à fin 1983 où pratiquement toute la région avait été privée de courant pendant cinq heures.

Ces travaux consistent en la pose de tubes en plastique entre les deux villes. Des chambres de jonction sont prévues tous les 600 à 900 mètres. Elles serviront à tirer le câble de 60 kilovolt à l'intérieur de ces tubes.

Ce câble d'une longueur de 7 km 600, aboutira au Locle à la station de la rue des Envers et à La Chaux-de-Fonds à l'usine électrique. Une station intermédiaire est placée à l'est de la Mère-Commune (nouvelle zone industrielle); une autre est prévue à côté du Musée paysan mais donne lieu pour le moment à des oppositions. Cette interconnection sera réellement efficace que lorsque cette dernière sera construite.

Du Crêt-du-Locle aux Eplatures-Grises, les tuyaux sont posés sur une distance de 1700 mètres. De larges tranchées sont creusées par de puissantes machines. Il faut relever que ces travaux se déroulent à une période propice, puisque les agriculteurs du coin ont fini leurs regains. (paf)

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage

Montiel Diego et Bapst Véronique Adrienne.

Suite des informations locloises

▶ 28

Fête régionale de gymnastique aux Ponts-de-Martel Belle participation, malgré un soleil boudeur

Véritable fête de la jeunesse puisque la plupart des participants, au nombre de 180, à la grande manifestation régionale de gymnastique sont âgés de 6 à 16 ans. Elle s'est déroulée le week-end dernier aux Ponts-de-Martel sur le terrain des Prises et est organisée par l'ARGDL (Association régionale de gymnastique du district du Locle).

Trois sections sont affiliées à cette association, en l'occurrence Le Locle, Les Brenets et Les Ponts-de-Martel; à tour de rôle, elles prennent en charge cette fête annuelle. Une quatrième section, la CADL (Club athlétique du Locle) s'y allie également.

Malgré le soleil boudeur, les différents concours ont pu avoir lieu normalement. Ils ont débuté le matin par de l'athlétisme pour garçons et filles, avec disciplines: saut en hauteur ou longueur, course, lancer du boulet ou de la petite balle. Les tout-petits ont montré leurs qualités sportives dans un concours mixte athlétique, comprenant de la course, le lancer de la petite balle et un gymnase. Par ailleurs une dizaine de filles ont fait preuve d'élégance lors d'un concours artistique.

Une course d'estafette réunissant toutes les sections et divers jeux - balle à deux camp, balle par dessus la corde et volleyball - ainsi qu'un cross ont occupé l'après-midi. En attendant la proclamation des résultats, le lancer d'une pierre de 40 kilos a été effectué; Jean-Denis Thiébaud des Ponts-de-Martel a remporté ce concours grâce à un jet de 3,16 mètres.

Organisation parfaite pour cette manifestation où chacun a fait preuve d'un bel esprit de sportivité. Voici la liste des résultats.

CONCOURS D'ATHLÉTISME (FILLES)

Catégorie Jeunesse A: 1. Pascalé Ciocchetti, Le Locle; 2. Valérie Stampfli, Le Locle; 3. Conchita Manas, Le Locle. - **Catégorie B:** 1. Isabelle Ferrazzini, Le Locle; 2. Vanessa Tanner, Le Locle; 3. Valérie Duvanel, Le Locle CADL. - **Catégorie C:** 1. Sandrine Grezet, Le Locle CADL; 2. Fabienne Martin, Les Ponts; 3. Katrin Hosstettler, Les Ponts. - **Catégorie D:** 1. Aude Ramseier, Le Locle; 2. Marie-Aude Progin, Le Locle CADL; 3. Anouchka Eymann, Le Locle. - **Catégorie E:** 1. Murielle Bauerfmister, Les Ponts; 2. Paola Ferrazzini, Les Ponts; 3. Magali Hirschy, Les Ponts.

CONCOURS MIXTE

Filles: 1. Nicole Simon-Vermot, Le Locle; 2. Sylvie Duc, Les Brenets;

3. Stéphanie Rothen, Les Ponts. **Garçons:** 1. Johnny Schneider, Les Ponts; 2. Julien Choffet, Les Ponts; 3. Stefano Flore, Les Ponts.

CONCOURS D'ATHLÉTISME (GARÇONS)

Catégorie A: 1. Damien Bonnet, Les Brenets; 2. Yves Fluckiger, Les Brenets; 3. Michel Villomet, Les Brenets. - **Catégorie Jeunesse A:** 1. Fabien Tanner, Les Ponts; 2. Marc-André Mojon, Les Ponts; 3. Christian Courvoisier, Le Locle CADL. - **Catégorie B:** 1. Thierry Humbert, Les Brenets; 2. Stéphane Robert, Le Locle; 3. Patrick Maire, Les Brenets. - **Catégorie C:** 1. Pierre-Alexis, Le Locle CADL; 2. Marc Donzé, Le Locle CADL; 3. Patrick Tharin, Les Brenets. - **Catégorie D:** 1. Yves Robert, Le Locle; 2. Frédéric Danzer, Le Locle; 3. Jean-Michel Zurcher, Les Brenets; 3. Adriano Nigito, Les Brenets. - **Catégorie E:** 1. Sébastien Hadorn, Le Locle; 2. Sylvain Lechaire, Les Brenets; 3. Fabian Becker, Le Locle.

CONCOURS ARTISTIQUE (FILLES)

1. Fabienne Corti, Le Locle; 1. Mélanie ex. Cupillard, Le Locle; 3. Fabienne Schranz, Le Locle.

JEUX

Balle par dessus la corde. - Petites pupillettes: 1. Le Locle; 2. Les Ponts. - Moyennes pupillettes: 1. Le Locle II; 2. Les Ponts; 2. ex. Le Locle; 3. Les Ponts. - Grande pupillettes: 1. Le Locle I; 2. Le Locle II; 2. ex. Les Ponts I; 3. Les Brenets. **Balle à deux camps.** - Pupilles: 1. Le Locle I; 2. Les Brenets; 3. Les Ponts.

CROSS

Catégorie 1976-1977-1978: Garçons: Gilles Simon-Vermot; 2. Vincent Lechaire; 3. Yann Dubois. - **Catégorie 1972-73-74-75:** Filles: Sandrine Grezet; 2. Aude Vermot; 3. Vanessa Taner. **Garçons:** 1. Yves Robert; 2. Pierre-Alexis Pochaon; 3. Marc Donzé. - **Catégorie 1969-70-71:** Fille: 1. Liliane Fedi. **Garçons:** 1. Marc-André Mojon; 2. Christian Courvoisier; 3. Stéphane Audetat. (paf)

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier S.A.

PUBLICITÉ



«Il ne faut pas que notre famille doive se priver parce que l'un de nous ne gagne plus sa vie. C'est pour cette raison que nous avons souscrit à une assurance sur la vie.» Monsieur P. Sigg, carreleur. La police de prévoyance est un nouveau service de votre assureur sur la vie. Elle vous offre de nouveaux avantages fiscaux, car désormais la prévoyance individuelle est davantage favorisée. En outre, ce type de police de prévoyance est idéal pour votre troisième pilier. Car elle allie formation de capital pour la retraite, protection des survivants et sécurité en cas de perte de gain. Même le paiement des primes est couvert. Parlez-en à votre agent d'assurance. L'assurance sur la vie: la prévoyance adaptée aux besoins.

Contes illustrés: remise des prix

A l'occasion de la dernière fête de quartier du Crêt-Vaillant placée sous le thème des contes, les organisateurs avaient lancé un concours de contes illustrés auprès des élèves de l'Ecole primaire, par le truchement du secrétariat et des enseignants.

Une septantaine de travaux ont été rendus et, compte tenu de diverses circonstances, l'examen de ceux-ci n'a pu se faire que récemment.

Un jury, composé de Francis Jeanerret, Francis Dindeleux, Anne-Marie Gentil et Françoise Feller a établi un palmarès. Il a pris connaissance de toutes les œuvres qui étaient à la fois collective, par classe, ou individuelle.

Les résultats de ce concours seront proclamés mercredi 24 septembre à 15 heures au Cellier de Marianne. Tous ceux qui y ont pris part, de manière individuelle ou avec leur classe, sont chaleureusement conviés à participer à cette cérémonie durant laquelle les meilleures compositions seront lues par Mlle Feller. Suivra un goûter offert à tous les



participants par le groupement des habitants du Crêt-Vaillant. Les travaux seront ensuite exposés au public, jeudi 25 et vendredi 26 septembre de 17 à 21 heures. (jcp)

Concours du berger allemand

Le Club du berger allemand du Locle organise aujourd'hui samedi 20 septembre son concours habituel du Jeûne. Les dizaines de conducteurs venus des quatre coins de Suisse romande prendront part aux différentes épreuves qui débiteront aux environs de 7 heures.

Des chiens d'accompagnement, de défense I, II et III ainsi que de catégories internationales I, II et III se retrouveront sur les terrains du Cerneux-Péguignot.

La remise des prix aura lieu à 16 heures au chalet du club de la Combe-des-Enfers. (paf)

Michel Berger Electricité

Le Locle, ☎ 039/31 30 66

- installations électriques
- électroménager
- lustrerie
- agencement de cuisine

MULLER musique s.a.

Léopold-Robert 50, La Chaux-de-Fonds

Nouveauté 87
Table de mixage/discothèque
Revox C 279

STUDER REVOX

Plâtrerie-Peinture
Papiers peints
Rénovations de façades

Jacques Piffaretti

Le Locle
☎ 039 31 68 53
(heures des repas)

DJS

Discothèque-Animations mobile 2000

Samedi 20 octobre 1986

Maison de Paroisse - LE LOCLE

Ouverture dès 18 h (mini-souper offert)

Danse dès 20 h 30

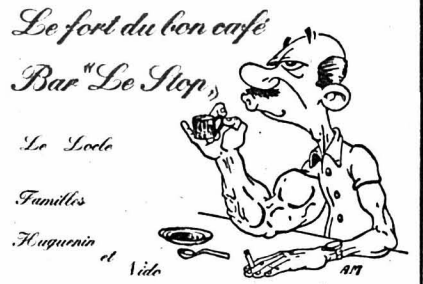
- Hit Top 50 (français-anglais)
- Vidéo Clips grand écran

avec la collaboration de SMMM Vidéo Light «NE»

Le plus grand jeu de lumière de Suisse

Invités: chanteurs locaux Pino et Bernard

Favorisez nos annonceurs



SALON DE JEUX PICCADILLY

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 84,
☎ 039/23 68 85

Le Locle Rue Daniel-JeanRichard 12,
☎ 039/31 68 35

Gaston Matthey

Boucherie-Charcuterie
Jeanneret 17 - Le Locle
☎ 039/31 43 23

Matthey = Qualité

Service à domicile



Le Locle (face à la poste)
☎ 039/31 19 07

Plus de 50 bières à choix



nos délicieuses truffes à la crème

☎ 039/31 20 21



Todeschini & Gomez

Verger 22, 2400 Le Locle
☎ 039/31 55 24



Schumacher-Miéville

Opticiens qualifiés

2400 Le Locle,
Grande-Rue 26,
☎ 039/31 36 48

Frey Fleurs

Temple 6 - Le Locle

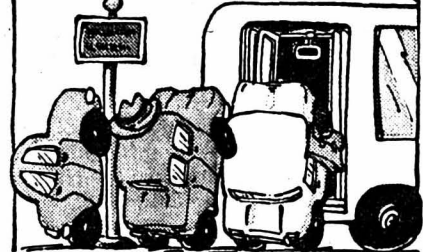
Dites-le avec des fleurs

oui, mais de chez Frey !

☎ 039/31 47 37

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE

VOUS AUSSI, PROFITEZ DES TRANSPORTS PUBLICS



COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

L'informatique professionnelle

à prix avantageux ordinateurs VICTOR, imprimantes, logiciels, électronique, M.I.L.E. 86, Boîte postale 170 2013 Colombier

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Rencontres sérieuses

Très nombreux partis (18-75 ans) cherchent contacts vue mariage avec Suisses / ses de tous âges. Envoyez vite vos nom et adresse au Centre des Alliances IE, 5, rue Goy, 29106 Quimper (France). Importante documentation en couleur envoyée par retour. C'est gratuit et sans engagement.

RESTAURANT DE LA POSTE

2405 La Chaux-du-Milieu
☎ 039 36 11 16

MENU DU JEÛNE

Terrine de lièvre au Brouilly
Civet de chevreuil
Spätzli ou nouillettes
Salade
Tarte aux pruneaux

Fr. 22.-

Lundi 22 septembre ouvert à midi.

A louer pour vacances en Périgord

fermette

XVIIIe siècle, restaurée, tout confort. A proximité: sports nautiques, tennis, tourisme historique, gastronomie, dans un climat doux. SFr. 600.- par semaine ☎ 038/53 46 44

Petite entreprise générale cherche à acheter

immeuble

à rénover, paiement cash ou selon convenance Ecrire sous chiffre S-36-622983 à Publicitas, Rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel

A louer aux Locle,

appartement 4 1/2 pièces

cuisinette agencée, quartier ensoleillé. Libre tout de suite ☎ 038/25 29 67, dès mardi 22/9, 7 heures.

BMW 520

expertisée Fr. 6 900.- ou crédit

☎ 037/62 11 41

Publicité intensive publicité par annonces

INFORMATIQUE
COMPTABILITÉ
SECRETARIAT
VENTE
LANGUES

TOUS NIVEAUX - EN PRIVÉ, SEMI-PRIVÉ ou EN GROUPE JOURNÉE ou SOIRÉE

Méthodes attractives, différentes et efficaces, animées par des professeurs disponibles et dynamiques.

Pour de plus amples renseignements, renvoyez le coupon ci-dessous à:

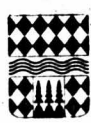
INSTITUT BYVA FORMATION
39, avenue de la Gare, 2000 Neuchâtel,
ou téléphonez au 038/25 96 06-07

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ NP Localité: _____

☎ privé: _____ ☎ prof.: _____

UN SERVICE BYVA: Test gratuit d'évaluation



VILLE DU LOCLE

Convocation des électeurs

pour la votation fédérale sur:

- 1) L'initiative populaire «en faveur de la culture» et le contre-projet de l'Assemblée fédérale (arrêté fédéral du 20 décembre 1985);
- 2) l'initiative populaire du 3 juin 1982 «pour une formation professionnelle et un recyclage garantis»;
- 3) la modification du 21 juin 1985 de l'arrêté fédéral sur l'économie sucrière indigène,

les 27 et 28 septembre 1986

Local de vote:

Grande salle de la Croix-Bleue, France 8.

Heures d'ouverture du scrutin:

Samedi 27 septembre 1986 de 9 h à 16 h -
Dimanche 28 septembre 1986, de 9 h à 12 h.

Vote anticipé:

Les électeurs peuvent exercer par anticipation leur droit de vote au Poste de Police du lundi 22 septembre 1986 à 0 h au samedi 27 septembre 1986 à 6 h.

Vote des malades:

Les infirmes et les malades incapables de se rendre au bureau de vote peuvent demander de faire recueillir leur vote à domicile en s'adressant au secrétariat communal jusqu'au vendredi 26 septembre 1986 à 17 h ou au bureau électoral jusqu'au dimanche 28 septembre 1986 à 10 h, ☎ 039/31 59 59.

Le Conseil communal.



LUC-OLIVER WATER SHOW 86

Record du monde de plongeon !

Dimanche 21 septembre
Les Bassins-du-Doubs

Les Brenets

Dès 12 heures

Show

- Montgolfières
- Ski nautique-acrobatique,
- Bare foot
- «Ces merveilleux Fous Volants»
- Delta tracté par bateau
- ULM
- Acrobatie aérienne

Luc-Olivier New show made in USA

Tentative du record du monde d'une hauteur de 54 mètres
Location d'échaffaudages FASEL - Brot-Dessous
Toutes les 20 minutes, bus, départ Place du Marché dès 10 h 30



Société de Banque Suisse

SBS. Une idée d'avance.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Cours de la protection civile à Fleurier Un abri pour les pique-niqueurs

En attendant le prochain conflit, la protection civile tue le temps en répétant les gestes qui pourraient sauver. Placée sous la responsabilité du conseiller communal Bernard Cousin, la section de Fleurier a passé deux jours au-dessus du village, aux Creuses. But de l'exercice: construire un refuge pour les pique-niqueurs. Une très jolie cabane en bois, avec deux grils.



Protection civile au travail. Un chalet à disposition des pique-niqueurs fleuriersans. (Impar-Charrère)

Cette cabane a été élevée au bord du chemin menant au Breuil, quelque 500 mètres après les Creuses. Depuis cet endroit (chemin de la Bérésina), on jouit d'un magnifique point de vue sur le Val-de-Travers. Bernard Cousin trouve qu'il est particulièrement bien choisi: - pas de clôture à franchir, terrain communal, source à proximité, point de vue.

Quant à Freddy Barraud, conseiller

communal responsable du dicastère de police (et de la protection civile), il est venu hier à midi féliciter les bâtisseurs

Nouvel agent de police

A la suite du décès de M. Francis Blaser, la commune de Fleurier a nommé un nouvel agent de police. Il s'agit de M. Benjamin Pianaro.

M. Pianaro fut pendant près de sept ans agent de la police locale de Neuchâtel. Il assura non seulement le service de police, mais aussi celui de l'ambulance et de lutte contre le feu.

A Fleurier, le nouvel agent fut pendant 15 ans responsable d'un commerce de produits laitiers avant de devenir chauffeur-livreur.

C'est un homme d'expérience que le Conseil communal a choisi. Agé de 51 ans, il entrera en service le 1er janvier 1987. (jjc)

Salle intercommunale de Gorgier-Saint-Aubin Un comité de soutien

En juin dernier les deux Conseils généraux de Gorgier et de Saint-Aubin votaient deux crédits pour la réalisation d'une salle intercommunale. Cette décision a fait l'objet d'un référendum lancé sans concertation dans les deux communes, qui a largement abouti. Les citoyens devront donc passer aux urnes, le dernier week-end de septembre: ils décideront du sort de cette salle, qui reste à l'état de projet pour le moment. Un comité de soutien, favorable à cette réalisation, vient de se constituer. Son but consiste à informer la population bérochale et l'encourager à voter en faveur du projet. (comm)

VOTATIONS FÉDÉRALES 27 et 28 septembre 1986

Les positions du Parti libéral-ppn neuchâtelois

Le 28 septembre prochain, le Parti libéral-ppn recommande aux Neuchâtelois et Neuchâteloises de refuser l'initiative et le contre-projet culturel, l'initiative de l'ex-Ligue marxiste révolutionnaire au chapitre de la formation professionnelle et d'accepter, par contre, le nouvel arrêté sucrier.

La politique culturelle est avant tout l'affaire des cantons et des communes. A deux exceptions toutefois, le cinéma, art national par la force des choses et les moyens financiers qu'il requiert et la promotion de nos différentes cultures à l'étranger par le biais de la Fondation «Pro Helvetia». Dans ces deux domaines, la Confédération agit déjà avec les bases constitutionnelles nécessaires. Nous n'avons donc pas besoin de l'intervention de la Confédération dans les autres affaires culturelles. Celle-ci serait obligatoirement lourde et contraire aux principes fédéralistes que nous défendons.

L'initiative du Parti socialiste ouvrier - soutenue au dernier moment, par le Parti socialiste suisse... - vise à la créa-

tion d'ateliers publics d'apprentissage. Faire une telle proposition, c'est se moquer de notre système de formation professionnelle, le plus performant des pays industrialisés. Celui-ci est en effet fondé sur des relations étroites entre les pouvoirs publics et le secteur privé. Il fonctionne bien et nos apprentis reçoivent une formation très adaptée à leurs besoins et à ceux de l'économie.

Le nouvel arrêté sur l'économie sucrière est une bonne chose puisqu'il permettra, d'une part, de diversifier notre production agricole au profit d'un secteur non excédentaire et que, d'autre part, il allégera d'une vingtaine de millions les finances fédérales. Il faut aussi noter que, si cet arrêté est accepté, nous continuerons à avoir le sucre le meilleur marché des pays industrialisés. (comm)

Sympa, la protection civile quand elle se rend utile. (jjc)

Comprendre et soulager la douleur: une préoccupation des centres hospitaliers (II) Face à la mort: les soins palliatifs

Un coup de pied dans un caillou, et l'effet est immédiat: aïe! La douleur saisit, mais n'effraie pas. Celle que ressent le cancéreux, par contre, pèse son poids d'angoisse et de certitude. Elle mesure l'emprise du mal, elle annonce la mort.

On parle d'acharnement thérapeutique quand la médecine lutte à l'encontre de l'évidence, et d'abandon quand elle se retire du chevet. Soigner un mourant n'a rien de gratifiant, surtout pour des médecins qui, en surnombre, préféreraient se distinguer par des victoires.

A défaut de pouvoir guérir, les soins «palliatifs» prouvent qu'il y a encore beaucoup de choses à faire. Le malade n'est pas qu'un échec médical, il faut l'aider à vivre jusqu'à sa mort.

Le Royal Victoria Hospital de Montréal, l'Institut di tumori de Milan, l'Hôpital de Genève s'y consacrent quotidiennement.

- Au centre anti-cancéreux de Lyon, ajoute Nago Humbert, psychologue, les soins palliatifs réunissent oncologues, chirurgiens, psychologues, anesthésistes en discussion avec le patient. Point de base: comment soulager la douleur? On évite les interventions trop agressives, la médication essaie de ne pas assommer le malade, et le «nursing» prodigué par le personnel soignant assure un confort physique et moral optimum.

Gymnastes hongrois en visite à Serrières Quatre jours d'amitié

En visite pour le week-end du Jeune, Ujpesti Dozsa, 7 gymnastes hongrois de niveau international ne se sont pas soustraits à une démonstration fort applaudie, hier soir, à la Salle des Charmettes de Serrières.

Leur voyage en Suisse n'est qu'un juste retour des choses: en 1983, à l'occasion des championnats du monde de Budapest, une quarantaine de Neuchâtelois dont 15 gymnastes de Serrières participaient à un camp d'entraînement dans la capitale hongroise. On devait cette initiative à Jean-Pierre Jaquet, qui appartenait alors à l'équipe nationale suisse.

Conviés en Suisse, les Hongrois sont arrivés hier. Après un premier entraînement, ils ont visité la fabrique Suchard et aujourd'hui, ils partiront vers Maco-

lin. Dimanche, ils seront accueillis au chalet du Ski-Club à Tête-de-Ran, et ils entameront le chemin du retour lundi soir.

La FSG de Serrières, meilleure section neuchâteloise, qui se distingue aussi sur le plan romand a prouvé qu'elle n'était pas en reste lors de la démonstration de hier soir: ses jeunes talents (agrès filles et gymnastique artistique garçons) ont évolué avec aisance aux côtés des gymnastes hongrois, dont deux d'entre eux font partie de l'équipe nationale.

Un vin d'honneur réunissait tous les athlètes avec notamment Mario Bernasconi, chef du service des sports de Neuchâtel, Roger Miserez responsable cantonal de Jeunesse et Sport. Ferenz Donath, Hongrois, entraîneur de l'équipe suisse était également de la partie.

C. Ry

pas de son état, devrait s'imposer pour l'équipe médicale. Question de volonté, simplement.

C. Ry

A Neuchâtel: on y pense à long terme

Jean-Pierre Authier, conseiller communal de Neuchâtel et chargé des questions hospitalières se déclare préoccupé par la question.

- Toutefois, dit-il, il ne faut pas s'attendre à des décisions spectaculaires, comme la création d'une consultation de la douleur ou d'un service de soins palliatifs dans les centres hospitaliers du canton dans l'immédiat. Le corps médical dans son ensemble n'en fait pas encore formellement la demande, bien qu'il en parle de plus en plus fréquemment. Il a, comme moi, des problèmes qui paraissent plus urgents à résoudre: ceux posés par les personnes âgées par exemple. D'autre part, les expériences dans ce domaine restent encore très lacunaires en Suisse, Neuchâtel suivra certainement si ces types de soins se généralisent.

C. Ry

cela va se passer

Les extra-terrestres parmi nous un week-end

L'Union cadette neuchâteloise organise ce week-end et durant trois jours (les 20, 21 et 22 septembre) sa Fête cantonale 1986 sur Planeyse (Colombier). Le thème choisi est... «Les extra-terrestres, dont la venue est même prévue.» Mais chut! c'est un secret...

Deux cents à trois cents jeunes de toutes les sections cantonales ainsi que de deux sections vaudoises invitées (Yens-sur-Morges et Préverenges) participeront à ce camp. Au programme, des ateliers, du théâtre, de la danse, un exposé d'un géologue allemand passionné par les extra-terrestres. De quoi rêver jusqu'au huitième ciel... (ao)

PUBLICITÉ



Jean-Luc Frossard
expert comptable
diplômé

Fontainemelon

Un vaste choix de perfectionnement professionnel existe à l'heure actuelle, que ce soit dans les domaines techniques, commerciaux ou administratifs. J'en ai bénéficié dernièrement.

La loi sur la formation professionnelle offre un grand nombre de possibilités de formation continue. L'économie privée consent elle aussi de gros efforts à cet effet. Ces actions se font en relation immédiate avec les réalités de l'économie. Ce ne serait plus le cas avec l'initiative...



NON à la démolition de la formation professionnelle.

Responsable: Didier Burkhalter 22163

Association suisse des éditeurs de journaux La livraison des journaux doit être améliorée

L'Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques (ASEJ) tient pour essentielle la qualité de la livraison de votre quotidien préféré par les PTT et négocie dans ce sens pour améliorer la situation actuelle. Médias électroniques: les journaux devraient être en mesure d'entrer dans ce champ de la communication en plein développement. Ce sont là les principaux thèmes qui ont retenu l'attention de son assemblée, qui s'est tenue hier à Neuchâtel.

L'assemblée a été suivie d'une conférence de presse donnée pour l'essentiel en allemand: Dommage car les dossiers sont très techniques et nécessitent une traduction très fidèle.

Dans un exposé, le président du comité central de l'ASEJ, M. Max U. Rapold, de Schaffhouse, réélu président pour une période de trois ans, a précisé les objets de l'ASEJ sur le plan de la politique tarifaire des PTT. L'ASEJ s'oppose à ce que les taxes postales soient fixées en fonction du contenu de

l'organe. A ses yeux, il est dangereux de faire des distinctions d'ordre politique. Si les PTT avancent une perte de 200 millions de francs s'agissant de la distribution des journaux et périodiques, l'ASEJ étudie avec les PTT une nouvelle méthode de calcul.

QUALITÉ DE LA LIVRAISON

L'ASEJ considère que la production d'un journal est achevée lorsqu'il est en possession de son destinataire, devait souligner M. Jean-Claude Nicole, éditeur du quotidien «La Suisse». Si la production est maîtrisée dans les organes de presse, la livraison continue de poser des problèmes et les nouvelles dispositions des PTT n'ont rien amélioré. Une distribution matinale avancée va faire l'objet d'une étude. S'agissant du transport ville à ville, des améliorations doivent être apportées sur l'ensemble de la chaîne (CFF compris). Selon M. Jean-Claude Nicole s'il est vrai que les grands journaux peuvent organiser leur propre messagerie, les moyennes et petites publications n'en ont pas la possibilité.

Relations éditeurs-journalistes: l'ASEJ entend contribuer à l'organisation de la communauté professionnelle dans le but de clarifier les relations entre les entrepreneurs de presse et les éditeurs d'un côté et les rédactions de l'autre. Selon M. Nicole, il faut tendre à ce que toutes les publications soient dotées progressivement d'une charte définissant les compétences et devoirs, la liberté des deux partenaires. Bon nombre de conflits pourraient être évités.

STATUT PARTICULIER DU JOURNALISTE

S'agissant des relations contractuelles, l'ASEJ tient à l'unité des conventions collectives par souci de cohérence. Elle ne reconnaît comme interlocuteur syndical que la Fédération suisse des journalistes (FSJ) et non l'Union suisse des

journalistes rattachée à la VPOD. Toutefois, il a été admis qu'un non-membre de la FSJ pourrait demander son inscription au registre professionnel; les droits individuels sont ainsi sauvegardés. Les éditeurs reconnaissent le statut spécial des journalistes au sein des entreprises de presse.

Médias électroniques: l'ASEJ considère que les journaux devraient être en mesure d'entrer dans ce champ de la communication. Aussi, le comité central de l'ASEJ appuiera ses membres qui voudront tenter un essai. Un appui renforcé qui pourra prendre la forme d'une aide pratique où d'un appui auprès des autorités concernées. pour M. Max U. Rapold, l'entrée des journaux dans les médias électroniques privés est de nature à diversifier le paysage électronique suisse et à empêcher des concentrations telles que celles qui ont eu lieu dans certains pays.

Les radios locales ne peuvent pas être membres actuellement de l'ASEJ, seuls peuvent l'être les éditeurs de journaux. (pve)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Mariages

Perrin Patrice Joseph Auguste, et Char-donnens Nadine, les deux à Neuchâtel. - Bourqui Serge Claude Raymond, et Schär Sybille Christine Désirée, les deux à Neuchâtel. - Vanore Aniello, Granges-près-Marnand, et Pesce Anna-Maria, Neuchâtel. - Miaz Antoine Albert, Neuchâtel, et Porret Anne Sylvie, Lausanne. - Jacobi Michel, et Brahier Sylvia Michèle, les deux aux Verrières. - Ramelet Alain Pierre, Saint-Aubin, et Rey Isabelle, Neuchâtel. - Taymaz Merih Cemal, et Seven Nevin, les deux à Neuchâtel. - Comtesse Bernard Robert, Neuchâtel, et Ciach Grazyna Julia, Marin. - Matthey-de-Endroit Yves Francis et Cardena Josefina, les deux à Cortaillod. - Raymond Charles Alfred et Geiser Maryline Suzanne, les deux à Neuchâtel. - Magnin Robert Vincent et Grand-Guillaume-Perrenoud Martine Andrée, les deux à Neuchâtel. - Mange Thierry Pierre et Heimo Annie, les deux à Neuchâtel.

Suite des informations
neuchâteloises

► 28

SERVICES RELIGIEUX

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. - GRAND-TEMPLE: 9 h 45, culte M. Lebet; sainte cène. Ve 15 h 45, groupes d'enfants. Ve 15 h 45, précatéchisme. Ve 18 h, culte de jeunesse. FAREL: 8 h 45, culte de jeunesse. 9 h 45, culte M. Vanderlinden; garderie d'enfants. 9 h 45, culte de l'enfance au Presbytère. Me 19 h 30, office au Presbytère. Ve 15 h 30, culte de l'enfance au Presbytère. ABEILLE: 9 h 45, culte Mme Jakubec; sainte cène; garderie d'enfants. Ve 15 h 30, culte de l'enfance. Ve 17 h 45, culte de jeunesse. LES FORGES: 10 h, culte MM. Eugène Porret et Sully Perrenoud; sainte cène. Me 19 h 45, prière. Ve 17 h, rencontre des enfants. SAINT-JEAN: 9 h 45, culte M. Grimm; sainte cène. Ve 17 h 15, culte de l'enfance. Ve 17 h 15, culte de jeunesse. LES ÉPLATURES: 10 h, culte; sainte cène. HÔPITAL: 9 h 30, culte œcuménique. LES PLANCHETTES: 9 h 45, culte M. Lienhard; sainte cène. LA SAGNE: 9 h 30, culte M. A. Miaz; sainte cène. 9 h 30, école du dimanche au Collège. Deutschsprachige Kirchengemeinde (Temple-Allemand 70): 9.45 Uhr Festgottesdienst zum eidgenössischen Dank -, Buss- und Betttag, Abendmahl. Eglise catholique romaine. - NOTRE-DAME DE LA PAIX: Sa, 17 h 30, messe. Di, messes à 9 h 30, 11 h et 18 h. MISSION ITALIENNE: Sa 18 h, messe en italien aux Forges. SACRÉ-CŒUR: Sa, 14 h, messe en portugais; 18 h, messe. Di, 8 h, messe; 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe; 11 h 30, messe en espagnol. HÔPITAL: Di, 8 h 55, célébration. LA SAGNE: pas de messe. Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h 45, grand-messe. Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h, réunion de témoignages. Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). - Sa 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Ve, 19 h, culte et prédication. Sa, 9 h 15, culte. Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Di 9 h, services divins. Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). - Ma, 17 h 30, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Sa, 17 h 30, conférence publique - étude de la Tour de Garde. Eglise mennonite (Chapelle des Bules). - Di, 10 h, culte du Jeune fédéral avec sainte cène. Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Di, 9 h 45, culte; 20 h 15, réunion de louanges. Je, 20 h 15, étude biblique. Eglise évangélique libre (Parc 39). - Di, 9 h 25, prière; 9 h 45, culte, école du dimanche et garderie d'enfants. Ma 20 h, réunion de prière. Je 20 h, étude biblique. Ve 20 h, Centre du Louvain: les tribulations de deux communautés minoritaires, l'Eglise mennonite et l'Eglise libre en pays neuchâtelois, avec C. Ummel et W. Schulthess. Sa 19 h 30, groupe de jeunes: la préparation pratique d'un message, par M. De Bernardini. Eglise de Dieu (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve à 19 h 45, Service d'adoration: le 1er et le 3e di à 9 h 45, le 2e et le 4e di à 17 h 45. Message d'espérance par tél. et renseignements sur le programme de la semaine: ☎ 23 91 61. Pasteur F. Fait. Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Di 9 h 30, culte avec sainte cène. Garderie et école du dimanche. Me 20 h, partage biblique et prière. Action biblique (Jardinière 90). - Di 9 h 45, culte. Me 14 h, club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Ve 19 h, groupe des adolescents (JAB), 19 h, Groupe de jeunes (dès 17 ans). Assemblée de Pentecôte (Eplatures-Grise 15). - Je 20 h, prière pour les malades. Di 20 h, réunion. Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Di 9 h 15, prière; 9 h 45, culte et école du dimanche, 19 h, service de chant, 20 h, à l'écoute de l'Evangile. Ma 9 h, prière. Je, 14 h, ligue du foyer, 20 h partage biblique. Ve 16 h 15, Club pour enfants. Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (rue du Collège 11). -

Di 9 h, prêtrise, Société de Secours, Primaire; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène. La Fraternité (Eglise évangélique Baptiste - Soleil 7). - Sa 20 h, partage. Di 9 h 30, culte avec sainte cène et école du dimanche. Prédication: Lucien Vuillamoz, missionnaire de l'Appel de minuit. Ma 20 h, prière. Je, 20 h, étude biblique, sujet: Que nous dit la Bible sur la situation mondiale actuelle? Texte de la semaine: Jér. III:17. En ce temps-là, on appellera Jérusalem le trône de l'Eternel; toutes les nations s'assembleront à Jérusalem, au nom de l'Eternel, et elles ne suivront plus les penchants de leur mauvais cœur. Stadmission (Musées 37). - So., 9.45 Uhr, Gottesdienst zum Eidg. Dank - Buss- und Betttag. Di., 14.00 Uhr, Basteltreff der Frauen. Mi., 20.15 Uhr, Jugendgruppe Stami-Treff. Do., 20.15 Uhr, Bibelabend & Gebet. Hinweis: So., 28. September 1986/14.30 Uhr: Jahresfest und Erntedankfeier mit dem Jugendchor Lausanne und Stadmissionar H. Zimmermann! Le Locle Eglise réformée évangélique. - TEMPLE: Di, 8 h 15, culte matinal; 9 h 45, culte du Jeune Fédéral avec sainte cène, M. R. Tolck des Ponts-de-Martel. CHAPELLE DU CORBUSIER: 9 h 15, culte avec sainte cène, M. F. Tüller de la Brévine. SERVICES DE JEUNESSE: à la cure, 9 h 45, club du dimanche (tout petits) à la cure. Aux Monts: 9 h 30, culte de l'enfance. À la maison de paroisse le vendredi: 16 h, culte de l'enfance de 6 à 12 ans; culte de jeunesse dès 12 ans. LES BRENETS: Di, 9 h 45, culte du Jeune fédéral avec sainte cène. LA BRÉVINE: Di, 9 h, culte avec sainte cène, Eric Perrenoud; 9 h 30, école du dimanche. LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 10 h 15, culte avec sainte cène, Eric Perrenoud; 10 h 15, école du dimanche. LES PONTS-DE-MARTEL: Di, 9 h 45, culte; 8 h 45, enfance et jeunesse. Deutschsprachige Kirchengemeinde Le Locle (M.-A.-Calame 2): Gottesdienst in La Chaux-de-Fonds, 9.45 Uhr. Eglise catholique romaine Le Locle - Sa, 17 h 30, messe à l'Eglise paroissiale.

Di, 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien. Eglise catholique romaine, Les Brenets. - Sa, 18 h, messe. Eglise catholique romaine Le Cerneux-Péquignot - Di, 9 h 45, messe à l'église. Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel: Pas de messe. Eglise Apostolique Evangélique indépendante (Grande-Rue 32). - Di, 9 h 30, culte. Je, 20 h, réunion de prière ou étude biblique. Témoins de Jéhovah (France 14). - Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h 15, et 20 h, réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, conférence publique.

Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2 a). - Services divins. Sa 20 h, (italien). Di 9 h, (français). Eglise évangélique libre (angle Banque-Bourmot). Di, 8 h 45, prière; 9 h 30, culte avec sainte cène, école du dimanche. Ma, 20 h, répétition de la chorale. Je, 20 h, Etude biblique - épître aux Romains - et prière. Ve 19 h 30, réunion du conseil. Armée du Salut (Marais 36). - Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte; école du dimanche; 20 h, «à l'écoute de l'évangile». Ve 16 h, club d'enfants. Action Biblique (Envers 25). - Di, 9 h 30, culte. Me 13 h 30, Club Toujours Joyeux pour les enfants; dès 17 h, groupe JAB pour les adolescents. Ve 20 h, réunion de prières.

Mandement des Eglises neuchâteloises A l'occasion du Jeûne fédéral 1986

Les projets proposés aux Neuchâtelois par le Comité «Notre Jeûne fédéral» pour sa campagne 1986, sont liés au problème de l'eau. Ils favoriseront des adductions d'eau à Madagascar, au Bangladesh, au Cameroun et en Inde. Actuellement 30.000 hommes meurent quotidiennement de maladies transmises par l'eau. D'ici l'an 2000, tous les habitants de la terre ne devraient-ils pas disposer d'eau potable? Techniquement et financièrement nous sommes capables de répondre à ce défi. Mais sommes-nous spirituellement motivés pour interpellier la société moderne? N'avons-nous pas perdu le respect de l'usage de l'eau? N'est-elle pas devenue par sa pollution récente le révélateur de notre attitude face à l'environnement? Les rivières et les lacs de notre pays sont constamment menacés par le ruissellement des engrais dissous. Même la nappe phréatique est aujourd'hui touchée. Le cycle naturel de l'eau, condition nécessaire à la vie, devient cycle de pollution. A celle des eaux d'en-bas, loin d'être maîtrisée malgré les mesures strictes d'épuration et de protection, vient désormais s'ajouter la pollution des eaux d'en-haut: pluies acides, pluies irradiées...

Que va devenir l'homme si dans sa recherche incessante du bien-être il perturbe les équilibres naturels qui assurent sa survie? Ce jour de Jeûne offre à tous, et spécialement aux chrétiens baptisés d'eau, l'occasion d'un repentir, d'une prise de conscience, d'une action. «Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son cœur» dit Jésus en évoquant l'Esprit. (Evangile de Jean). Retrouvant la sagesse et le bon usage de la création, nous entrerons avec François d'Assise dans la louange de Dieu: «Très haut, Tout puissant, bon Seigneur, sois loué pour sœur EAU qui est utile, humble, précieuse et chaste.» Eglise réformée évangélique, M. de Montmolin et A. Blaser président et secrétaire du Conseil synodal. Eglise catholique romaine, Michel Genoud vicaire épiscopal. Eglise catholique chrétienne, Francis Chatellard curé.

maquette reducta

A vous **architectes, ingénieurs, projeteurs, dessinateurs, toutes professions d'études et de projets**

Possibilité d'apprendre et d'exécuter une maquette avec des matériaux simples en un cours de 2 jours, donné par un maquettiste professionnel et dans un atelier professionnel, avec, à la fin du stage, un certificat attestant votre séjour. Voyez la date qui vous convient. PRIX: pour les 2 jours, Fr. 290.- (facilités aux apprentis). MODE DE PAIEMENT: veuillez insérer le bulletin de paiement comme confirmation. COURS, les week-ends: 27-28 septembre 1986 4- 5 octobre 1986 18-19 octobre 1986 25-26 octobre 1986 en semaine, les: 15-16 octobre 1986 22-23 octobre 1986 ATTENTION! Places limitées à 10 participants par cours. RÉSERVATION À: ÉCOLE DE MAQUETTE, MAQUETTE REDUCTA, Meudon 1, 2126 Les Verrières, ☎ 038/66 15 19 ou 2126 Les Taillières, ☎ 039/35 12 24.

A vendre Peugeot 104 S 1980, expertisée Fr. 2 700.- ☎ 039/61 11 75

Achat aux prix les plus élevés **peintres neuchâtelois** du XIXe siècle Gravures neuchâteloises Livres anciens. Galerie de l'Évole, Neuchâtel ☎ 038/24 62 12

Chats chatons et chiens cherchent bons maîtres, Société Protectrice des animaux Hôtel-de-Ville 50b ☎ 039/41 38 33 et 039/28 64 24

Jeune couple (2 enfants) **cherche à louer à La Chaux-de-Fonds** ou environ **ancienne ferme ou maison** (même sans confort). Loyer modéré. Dès novembre-décembre 86 éventuellement printemps 87. ☎ 039/55 15 23

Restaurant des Combettes «Le Galetas» ☎ 039/28 34 14 spécialités au fromage, raclette, fondue, croûtes au fromage. Autres spécialités: Entrecôtes, steak, fondue chinoise et petite carte. Fermé le Lundi du Jeûne

Suisses Suissesses vous qui aimez votre patrie, soutenez l'Action Nationale. Section neuchâteloise et jurassienne. Case postale 79, 2053 Cernier, ccp 20-3565-6

RESTAURANT DE L'AÉROPORT Eplatures 54 La Chaux-de-Fonds **Dès samedi «la chasse»** Prière de réserver votre table svp ☎ 039/26 82 66

Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes SA met au concours un poste d' **employé(e)** au Centre de loisirs à Saignelégier. **Diplôme souhaité:** certificat fédéral de capacité dans une des professions suivantes: monteur en chauffages centraux mécanicien-électricien monteur-électricien installateur sanitaire ferblantier-installateur sanitaire titulaire d'un CFC dans la profession du bâtiment ou formation équivalente. **Exigences:** posséder le brevet I de sauveteur de la Société suisse de sauvetage, le brevet de samaritain et le certificat d'examen sur les toxiques de l'eau ou s'engager à les obtenir dans un délai d'une année. **Mission:** surveillance et entretien du complexe et des installations techniques. **Horaire:** accepter un horaire irrégulier y compris les week-ends. **Entrée en fonction:** au plus vite. **Renseignements:** peuvent être demandés chez: Monsieur Georges Schlüchter, buraliste, 2877 Le Bémont. **Offres:** avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire: **Centre de loisirs des Franches-Montagnes SA**, case postale, 2726 Saignelégier, jusqu'au vendredi 26 septembre 1986 avec mention «Postulation».

SUR FORTE DEMANDE NOUS VOUS REPROPOSONS

LA COTE ADRIATIQUE VENISE RAVENNE San Marino

LA PLACE SAINT-MARC, LE CANAL GRANDE, LE PONT RIALTO, LE PALAIS DES DOGES, LE PONT DES SOUPIRS; VENISE, VILLE DE REVE, NEE DES ONDES OU ON DIRAIT QUE LE TEMPS S'EST ARRÊTÉ; VILLE UNIQUE A LA SURVIE DE LAQUELLE TOUT LE MONDE EST ANXIEUSEMENT INTERESSE. VENISE AU FASTUEUX ENSEMBLE DE BEAUTES ARCHITECTURALES, QUI CONSERVE LES DEPOUILLES MORTELLES DE L'EVANGELISTE SAINT-MARC A CRU PEU A PEU DANS LE SILENCE DE SA MERVEILLEUSE LAGUNE. LA BASILIQUE DE S.VITALE, LE MAUSOLEE AINSI QUE LE PALAIS DE THEODORIC LE GRAND, LE TOMBEAU DE DANTE; RAVENNE, LA VILLE DES MOSAIQUES AUX GRANDES EXPRESSIONS IMAGEES PLUS JAMAIS ATTEINTES, EST HISTORIQUEMENT ET ARTISTIQUEMENT UNE DES PLUS IMPORTANTES D'ITALIE. APERITIF D'ACCUEIL A L'HOTEL. EXCURSION A LA REPUBLIQUE DE SAN MARINO. FACULTATIF: PECHE AU FILET EN BATEAU ET DEGUSTATION DE POISSON.

5 Jours au Prix Publicitaire de SFr. 265.- (y compris Voyage en car, 4 hébergem./chambre double/MC, 5 repas, 4 pts déj., Apéritif/Suppl. Single à régler à l'hôtel. Déjeuners aller-retour non inclus)

Départs: 27 septembre 1986, 6 octobre 1986, 13 octobre 1986. Lieux: Le Locle, place du Marché, 6 heures. La Chaux-de-Fonds, la gare, 6 h 15. Neuchâtel, le port, 7 heures; la gare, 7 h 15. Réservations: Voyages-Excursions Robert Fischer ☎ Neuchâtel: 038/24 55 55 Marin: 038/33 49 32

PRESENTATION DE NOUVEAUTES DE LA MAISON M&K VERSAND SA BALE/SUISSE ORGANISATRICE DE CE VOYAGE

Toupie circulaire Artesa Raboteuse-dégauchisseuse

Combiné 6 opérations




Aujourd'hui, vous trouvez chez nous toutes les machines pour le professionnel et le bricoleur averti: tours à bois, scies à ruban, machines combinées, aspirations à copeaux ou n'importe quelles machines à bois stationnaires ou portatives.

Venez visiter notre **exposition de machines à bois** et demandez une démonstration sans engagement. Conditions avantageuses et service assuré. Nous vous attendons chez: **ARTESA SA, 1027 Lonay/Morges. ☎ 021/71 07 56.** En exposition au Comptoir du 13.09 au 28.09.86 au stand 4268.

Superbe Renault 20 TS
5 vitesses, 1982, beige métallisé, 74 000 km, radio-cassettes, + 4 pneus neige. Fr. 180. - par mois sans acompte. Expertisée, garantie totale. Reprise éventuelle. Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions, ou au comptant.
M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
☎ 032/51 63 60

A vendre miel toutes fleurs
FrS. 9.- le kg
Faire-Chalon Bertrand
Apiculteur
25500 Les Fins
Téléphone
0033/81 67 33 83

Cherche garage
à louer ou à acheter
à La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 26 09



Wolfender ST-IMIER

tu n'as rien à te mettre?... mais vas chez WOLFENDER c'est l' "armoire du village"!

Wolfender SAINT-IMIER
votre spécialiste de la belle confection.

Pour votre bien-être de 7 à... 77 ans!
Respiration Relaxation
Yoga
Institut Maytain
Collège 11
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 30 23

Caves de la Béroche, Saint-Aubin
☎ 038/55 11 89
Blanc Hôpital de la Béroche 1985
«Label de qualité»
Fr. 7.20 la bouteille.
Départ des Caves
Venez déguster!

Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel

Programme général des cours centraux, de perfectionnement et du soir

Programme complet à disposition auprès de chaque école professionnelle, école d'ingénieurs ou Ecole jurassienne de perfectionnement professionnelle, ☎ 032/97 67 12 ou 97 42 69.

Cours centraux

Tramelan: Ecole commerciale et professionnelle - ☎ 032/97 47 84
6. **Machines-outils.** Dès le 22 octobre.

Moutier: Ecole professionnelle commerciale - Renseignements, documentation et inscriptions - ☎ 032/93 23 37
12. **Responsable bureautique.**
13. **Utilisateur qualifié en informatique de gestion.**
14. **Comptabilité.**

Saint-Imier: Ecole professionnelle artisanale - ☎ 039/41 26 54
15. **Cours MA Mathématique.** Dès fin octobre.
16. **Cours E1 Eléments de l'électrotechnique pour l'électronique.** Début du cours: 21 octobre 1986.

Cours de perfectionnement

Moutier: Ecole professionnelle commerciale - Centre informatique ☎ 032/93 23 37
41. **Programmation structurée en Pascal.**
42. **Connaissance du gestionnaire de base de données Base III.**
43. **Prise en main de l'IBM PC.**
44. **Programmation: Basic niveau II.** Le lundi dès janvier 1987.
45. **Pascal et base de données:** Le jeudi, dès janvier 1987.
46. **Comptabilité à l'aide d'un logiciel (sur IBM-PC).** Le mardi, dès fin janvier 1987.

Saint-Imier: Ecole professionnelle artisanale - ☎ 039/41 26 54.
79. **L'ordinateur individuel I.** Dès le 3 novembre.
80. **L'ordinateur individuel II.** Dès le 5 novembre.
81. **Traitement de texte.** Dès le 4 novembre.
82. **Introduction à l'automate programmable.** Début du cours: mercredi 23 octobre.
83. **Cours de métré.** Dès le 19 janvier 1987.

Tramelan: Ecole commerciale et professionnelle - ☎ 032/97 47 84.
94. **Comptabilité analytique d'exploitation.**
95. **Dactylographie et correspondance.** Dès le lundi 13 octobre.
96. **Initiation à l'informatique / Utilisation d'un tableur électronique.** Dès le 23 octobre.
97. **Introduction à la programmation langage BASIC sur micro-ordinateur.** Dès le 20 octobre.
98. **Initiation à l'informatique.** Dès le 16 janvier 1987.
99. **Initiation à la manipulation d'un micro-ordinateur.** Dès le 4 novembre.
100. **Informatique / Comptabilité.** Dès le 13 janvier 1987.

CE SOIR AU MANDARIN

長春花飯館 RESTAURANT CHINOIS

c'est COMPLET

Léopold-Robert 61. ☎ 039/23 32 50 (1er étage du Terminus), Fam. K. Abou-Aly

Nous remercions notre fidèle clientèle de sa compréhension

RESTAURANT LE PROVENCAL

M. et Mme J.M. Humbert
PLACE DE LA GARE
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 19 22

Lundi 22 septembre
Jeûne fédéral
l'établissement sera fermé toute la journée

Voitures d'occasion
CITROËN CX 25 GTI automatique, modèle 1984, 48 000 km.
CITROËN CX 2400 GTI modèle 1979, 40 000 km.
PEUGEOT 505 GTI automatique, modèle 1984, 63 000 km.
Toutes ces voitures sont expertisées et garanties 3 mois.
Garage de la Suze SA, Rte cantonale, 2603 Péry, ☎ 032/96 15 51.

Au Pair - Etats-Unis
Famille Anglo-francophone cherche **filles responsables** non fumeuses, pour s'occuper de 2 enfants et ménage.
☎ 039/31 36 80 avant 8 heures et de 18 à 20 heures.

Fruits-Import SA cherche **chauffeur poids lourds**
Téléphoner au: 038/36 15 25, le matin et de 19 à 20 heures au 039/28 54 51, demander M. Pittet.

OFFRES D'EMPLOIS

XIDEX MAGNETICS S.A.

Magnetics SA filiale d'une entreprise américaine fabricant des disques magnétiques pour l'informatique

désire engager un **ingénieur ETS en mécanique (Plant Engineer)** pour l'entretien du bâtiment et assistance au département Engineering.

Tâche principales:
- entretien et amélioration des infrastructures techniques (chaufferie, climatisation, compresseur);
- coordination des programmes/procédures de sécurité interne;
- assistance au groupe d'ingénieurs pour l'installation ou modification de nouveaux équipements et pour l'aménagement de nouveaux locaux;
- développement et maintien d'un programme de conservation d'énergie.

Profil souhaité:
- formation d'ingénieur ETS en mécanique;
- expérience de quelques années à un poste similaire.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer un curriculum vitae détaillé avec certificats, accompagnés de leurs prétentions de salaire, au chef du personnel, XIDEX MAGNETICS SA, rue Girardet 29, 2400 Le Locle.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

Mises au concours

La Municipalité de Saint-Imier met au concours les postes suivants:

un contrôleur-électricien

Les candidats doivent être en possession du diplôme fédéral de contrôleur ou être une personne réputée «du métier», selon l'article 120ter, 2e alinéa, de l'Ordonnance sur les installations à courant fort. Un jeune monteur-électricien, avec au moins 3 ans de pratique, pourrait être formé.

Pour compléter notre équipe d'installations intérieures, nous cherchons

un monteur-électricien

Les candidats doivent être en possession du certificat fédéral de capacité.

Nous offrons:
- un travail intéressant et varié;
- des places stables et bien rémunérées. Affiliation à la caisse de retraite du personnel communal.

Salaires: selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrées en fonction: selon entente.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, sont à adresser au Conseil municipal, 2610 Saint-Imier, jusqu'au 7 octobre 1986.

Saint-Imier, le 12 septembre 1986. **Conseil municipal**

(à découper ici s.v.p.)

Bulletin d'inscription

(à retourner dans les délais impartis à l'adresse figurant sous chaque groupe de cours).

Nom et prénom:

Profession: ☎:

Domicile: Rue et No:

COURS CHOISIS No(s):

Date:

Signature:

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Béliers et menu bétail aux Reussilles Un concours très couru

Sous l'égide de la direction de l'Agriculture du canton de Berne, et organisé par les Syndicats de Mont-Tramelan et de la vallée de Tavannes, la place des Reussilles connaît

samedi dernier une belle animation. Un concours de béliers et de menu bétail réunissait près de 500 pièces, dont une centaine de chèvres et plus de 350 moutons.



Plus de 350 moutons étaient là. (Photo vu)

VOTATIONS CANTONALES 27 et 28 septembre 1986

Halte à la hausse des primes de l'assurance-maladie

Le Parti socialiste autonome du Sud du Jura (psasj) communique:

Le 28 septembre, le peuple bernois sera appelé à se prononcer sur l'initiative déposée par les poch, le pso, les verts et le psasj en 1984. Cette initiative réclame une intervention accrue de l'Etat dans la charge croissante que représente les primes à verser aux assurés-maladie.

Depuis quatre ans, les primes à verser aux caisses-maladie ont subi en moyenne 50% d'augmentation. Cette situation intolérable est disproportionnée par rapport au coût de la vie et oblige aujourd'hui de nombreuses familles à consacrer un salaire mensuel au paiement de leurs primes. Les hausses frappent indistinctement les couches sociales favorisées ou non, et ce sont avant tout les retraités ou à bénéfice de la seule AVS, les familles à revenu modeste qui font les frais des hausses incessantes du coût de la santé. Notre initiative propose de corriger ces disparités de traitement:

- en demandant à l'Etat de subventionner une partie des primes, jusqu'à

31.000 francs de revenu imposable et selon une échelle progressive;

- en demandant à l'Etat de subvenir à la totalité des primes pour enfants (revenu imposable inférieur à 26.000 francs + 1000 francs par enfant) ou à la moitié de celles-ci (revenu imposable inférieur à 31.000 francs + 1000 francs par enfant);

- en demandant à l'Etat de compenser la différence de prime existant entre hommes et femmes par le biais d'une subvention aux caisses-maladie qui supprimerait cette différence.

Ces mesures, en cas d'acceptation de l'initiative, entraîneraient une augmentation de 3% du budget cantonal. Mais elles permettraient une répartition plus solidaire des charges incombant aux familles dans le domaine de la santé. Les innovations proposées sont donc raisonnables et réalistes. Nous invitons tous les citoyennes et citoyens à se rendre aux urnes le 28 septembre prochain et à voter OUI à l'initiative cantonale «Halte à la hausse des primes - pour une assurance-maladie sociale». (comm)

Non à l'initiative Poch...

La Fédération des caisses-maladie du Jura bernois communique:

Le 28 septembre prochain, le peuple du canton de Berne devra se prononcer sur l'initiative poch intitulée «Halte à la hausse des primes - pour une assurance-maladie sociale». Cette initiative a recolté durant le délai prescrit 13.229 signatures valables.

Le poch et ses organisations affiliées, demandent par le truchement de l'initiative que:

- l'assurance en cas de maladie soit déclarée obligatoire dans le canton de Berne;
- les primes diminuent pour les personnes à revenu modeste;
- une dispense ou une réduction des primes soit prévue pour les enfants;
- la prime soit identique pour hommes et femmes;
- un encouragement pour des mesures préventives soit subventionné.

Le problème auquel l'assurance-maladie doit actuellement faire face n'est pas en premier lieu l'explosion des primes, mais en revanche bien celle des coûts de la santé. Ignorer cet élément fondamental c'est faire preuve d'un amateurisme certain et d'une extrême légèreté dans la connaissance des problèmes de la santé. C'est à la suite de la hausse démentielle des coûts de la médecine que les caisses-maladie ont augmenté massivement les cotisations. Nous sommes donc d'avis qu'il faut avant tout combattre farouchement la surmédicalisation tant sur le plan hospitalier qu'ambulatoire. L'évolution des deux éléments précités est lourde de conséquences sur les frais relatifs à la santé. Il appartient à la législation fédérale de garantir la protection des assurés et de fixer des taux minima de mise en compte pour les frais de traitement. Sont également indispensables des nor-

mes destinées à éviter la hausse inadéquatre des frais et de faciliter le contrôle de l'application du principe de l'économie dans le traitement.

Nous devons, pour des raisons de principes, rejeter l'initiative poch, car, à ce jour, l'idée d'une assurance obligatoire ou même partiellement obligatoire s'est révélée négative. L'obligation d'assurance serait inévitablement liée à un nouvel appareil bureaucratique et de contrôle impliquant par là des dépenses supplémentaires à la collectivité publique.

En parcourant les objectifs défendus par l'initiative, il faut tenir compte de l'aspect financier du problème. On peut dès lors se demander - et avec bien des doutes - si le canton dispose des moyens financiers nécessaires pour donner suite aux exigences posées par l'initiative. Nous craignons pour notre part que nos édiles viennent à se procurer des deniers indispensables en augmentant en conséquence les taxes hospitalières par exemple. Cette mécanique-là aurait une répercussion directe sur les primes que les assurés ont à payer. Par principe, nous ne devons accepter que des requêtes dont le financement est assuré. Le poch, volontairement oublie ce côté du problème et se soucie bien peu des 150 millions que coûterait annuellement son initiative.

En conclusion nous pouvons prétendre que l'initiative poch est mal «ficelée», qu'elle ne répond pas à un réel besoin, et que la manière dont les objectifs sont présentés s'approche plus d'une démarche démagogique que d'une vraie connaissance des problèmes de la santé dans le canton de Berne.

Gardons les pieds sur terre en votant et faisant voter - NON - le 28 septembre prochain (comm)

Un jury avait à se prononcer sur la qualité des sujets présentés et l'on note par exemple une excellente qualité chez les brebis où les races «chamoisée» et «Gessenay» étaient représentées. Sujets de satisfaction également chez les béliers qui sont tous d'un excellent type et qui correspondent entièrement aux normes souhaitées.

Les Reussilles sont une place centrale pour ce genre de concours et l'on note que la race «noire» est une «spécialité» de cette place, alors qu'à Moutier par exemple c'est la «blanche» qui est majoritaire.

Ces concours sont mis sur pied en vue de permettre une meilleure sélection et de faciliter l'échange de reproducteurs, et l'on ne s'étonnera pas du nombre impressionnant de sujets présentés ni du grand nombre de personnes qui suivent ce concours organisé à la perfection par les Syndicats de Mont-Tramelan et vallée de Tavannes. (vu)

Au Conseil municipal de Saint-Imier

Le Conseil municipal a alloué un don à la SFG pour l'organisation de la 15e édition de la course de côte pedestre Saint-Imier - Mont-Soleil qui se déroulera le samedi 27 septembre 1986.

Une subvention de l'OFIAMT, d'un montant de 2616,85 francs, sera versé à la suite des travaux qui ont été effectués par les chômeurs pour l'aménagement du chemin de la Perrotte.

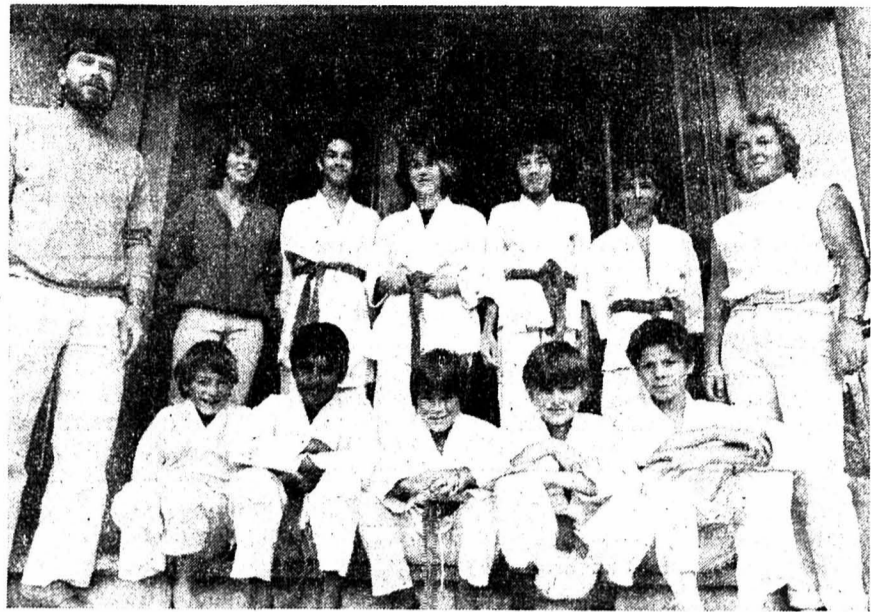
Le local de vote sera implanté, dès les votations qui auront lieu les 26, 27 et 28 septembre 1986, dans le hall du nouveau collège primaire. Cette décision a été prise à la suite des travaux de rénovation et de transformation de l'Ecole de commerce. (comm)

Sur les pâturages de Malleray Des cadets au Far West...

Les 20 et 21 septembre prochains, les promeneurs sur les pâturages de Malleray auront la surprise de se retrouver dans un village du Far-West. En effet, les cadets des Unions Chrétiennes Jurassiennes s'y retrouveront pour vivre leur fête annuelle, dont le thème, cette année, est donné par la BD de Lucky Luke, «le village fantôme».

Environ 120 cadets et cadettes des différentes sections se réunissent de passer ensemble ce «rodéo annuel». Pour ceci, ils préparent depuis des semaines en grand secret les costumes, les représentations pour la soirée au «saloon» et des panneaux qui, laissant disparaître les

La fête du judo à Tramelan



L'équipe locale où l'on enregistre petit à petit des progrès réjouissants avec à gauche le président M. Favre et Mme J. Steinegger qui s'occupe de l'entraînement.

Un important tournoi de judo réservé aux écoliers était mis sur pied par la Judo-Club Tramelan en vue de promouvoir ce sport qui connaît un réjouissant développement dans la région. Voici plusieurs années qu'à pareille époque que ce tournoi est organisé et il rencontre chaque fois un écho favorable des participants.

Cette année huit équipes se disputaient les différents challenges mis en jeux et finalement le Judo-Kai Bâle I est sorti vainqueur de cette compétition, qui aura eu le mérite de donner à de nombreux écoliers l'occasion de se mesurer dans plusieurs combats intéressants. Grâce à la générosité de la municipalité, chaque équipe recevait un magnifique prix souvenir. Notons que grâce à une équipe dévouée pour cette organisation, tout a parfaitement fonctionné et ce qui est réjouissant l'on ne déplore aucun accident.

C'est M. Michel Favre qui procédait à la proclamation suivante:

1. Judo-Kai Bâle I (challenge Judo-Club, coupe du «Journal du Jura»);
2. JC Nidau;
3. Judo Schule Pratteln;
4. JK Bâle II;
5. JC Reconvilier;
6. JC Moutier;
7. JC Tramelan;
8. JC Nidau II. (Photo vu)

Fermeture de la piscine de Tramelan Ce fut une bonne saison



L'un des gardiens, M. Claude-Alain Berberat, devant les nombreux objets «oublies» à la piscine. (Photo vu)

La piscine du Château de Tramelan a fermé ses portes dimanche en début de soirée après une saison qui peut être considérée comme bonne puisqu'elle se situe légèrement en dessus de la moyenne. Du côté financier l'on aura pu réaliser quelques économies, même si l'on a pas «lésiné» sur le chauffage et ceci en raison de la baisse du mazout. Tout en espérant que ces conditions se maintiennent, l'on peut donc envisager la prochaine saison avec optimisme. D'autre part, les habitués usagers sont invités à rendre les clefs des casiers jusqu'au 26 septembre. Il en est de même pour les nombreux «étourdis» qui y ont abandonné linges de bain, caleçons, bonnets de bain, montres, cartes d'identité ou de crédit, portefeuilles, etc. etc.

Toujours le même carrefour

Un nouvel accident de la circulation s'est produit hier au trop fameux carrefour de la Grand'ruie et de la route de la Laiterie. Un automobiliste qui descendait la Grand'ruie et qui désirait bifurquer pour se rendre en haut la route de la Laiterie était préoccupé par une voiture qui descendait cette route. L'automobiliste n'a pas remarqué au moment où il voulait effectuer sa manœuvre qu'une autre voiture arrivait en sens inverse. Le choc fut inévitable et si l'on ne déplore aucun blessé, les dégâts s'élèvent à quelque 5.000 francs, ce carrefour a déjà causé de nombreux accidents, qui fort heureusement jusqu'à présent n'ont jamais été de trop grande gravité. (vu)

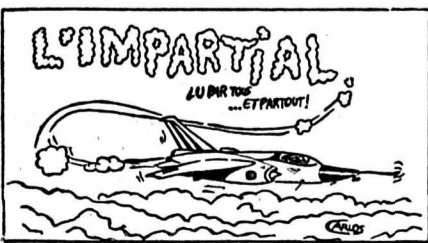
Collision frontale à La Ferrière Trois personnes hospitalisées



Un accident spectaculaire s'est déroulé hier matin à la Basse-Ferrière entre une voiture immatriculée dans le canton du Jura et une jeep. A 7 h 35, la voiture jurassienne a voulu effectuer le dépassement d'une camionnette, alors qu'elle circulait en direction de la Chaux-de-Fonds. Malheureusement, une jeep arrivait en sens inverse et les deux véhicules sont entrés en collision.

Les deux occupants de la jeep ainsi que le conducteur de la voiture jurassienne ont dû être conduits à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Le conducteur de la voiture jurassienne a toutefois pu rentrer chez lui dans la matinée alors que les deux autres blessés restaient à l'hôpital. Leur vie ne devrait cependant pas être en danger. Les deux véhicules sont hors d'usage et les dégâts sont estimés à 15.000 francs. La police cantonale de Renan et de Saint-Imier s'est rendue sur place, comme aussi le groupe accidents de Bienne.

(C. D. - Photo Impar-Gerber)





Ecole neuchâteloise de soins infirmiers psychiatriques

L'école offre un programme de formation théorique et pratique sanctionné par un diplôme reconnu par la Croix-Rouge Suisse.

Durée des études: 3 ans.
Age d'admission: 18 ans révolus.
Début des cours: 5 octobre 1987.
Prochain examen: novembre 1988.

Activité rétribuée dès le début de la formation.

Si vous avez une bonne formation de niveau secondaire avec diplôme ou êtes en possession d'un CFC,

si vous êtes intéressé(e) par les relations humaines et le travail en équipe,

si vous êtes de nationalité suisse ou en possession d'un permis de travail B ou C,

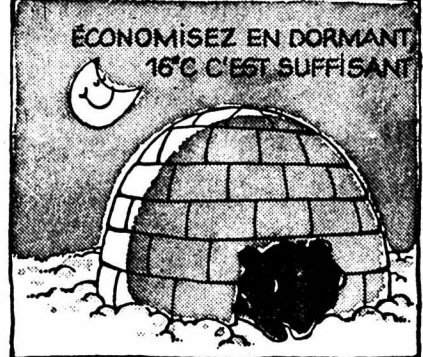
prenez contact avec nous: Direction de l'Ecole neuchâteloise de soins infirmiers psychiatriques, Préfargier, 2074 Marin, ☎ 038/33 51 51.

A vendre
SAAB 99 GL
expertisée
équipement
été-hiver
Fr. 3 000.—
☎ 039/61 11 75

A vendre
Toyota Crown 2,6
Fr. 1 200.—
expertisée
☎ 039/28 60 07

En toute saison
L'IMPARTIAL
votre source
d'informations

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE



COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

OFFRES D'EMPLOIS

Docteur F. Bourquin
de
retour
le
mardi
23
septembre

Votre journal:
L'IMPARTIAL

A Fontaines cours d'astrologie

Cours 1

dès lundi 20 octobre de 19 h 30 à 21 h 30. Notions de base et techniques d'interprétation d'un thème natal. 6 soirées: Fr. 100.— + frais matériel Fr. 6.—.

Cours 2

dès lundi 1er décembre de 19 h 30 à 21 h 30. Calcul et tracé de son thème individuel et divers exercices d'interprétation. 6 soirées: Fr. 100.— + frais matériel Fr. 15.—.

Cours privés ou en petits groupes, selon arrangements, dans la journée.

Inscriptions chez Jean-Jacques Diacon, croisée route d'Engollon - route de Chézard, 20 46 Fontaines.

☎ 038/53 14 67.

Hôtel-Restaurant
De Nemours Le Landeron (NE)

cherche pour début octobre

sommelière

faire offre à: M. Vuillemin
8☎ 038/51 23 56

PETITES ANNONCES

A vendre

THUYAS culture exceptionnelle et résistante. Bas prix. ☎ 022/44 00 24

BEAU VAISSELIER, 1,80 m, une petite table ronde. ☎ 039/31 26 25.

LOT DE CONTREVENTS pour une trentaine de fenêtres. ☎ 039/23 11 16.

CUISINIÈRE JUNO, plaque vitro, prix à discuter. ☎ 039/36 12 50.

GRANDS DICTIONNAIRES français, 5 volumes datant de 1877. ☎ 039/61 11 71.

CHAMBRE À COUCHER en rotin (armoire 4 portes, lit français, 2 tables de nuit), 1 meuble TV, 1 bureau, le tout moderne, état neuf, bas prix. ☎ 039/23 55 09 dès 19 heures ou 23 94 83.

REMORQUE Saris P 200A, état neuf, Fr. 4 750.—. ☎ 039/28 20 29.

CHAUDIÈRE À MAZOUT de chauffage central à vendre avantageusement, Gratum 10 000 kcal/h, ayant servi un an. Citerne à mazout 500 litres. ☎ 039/23 15 65.

Demandes à acheter

TIMBRES-POSTE, belles collections, au comptant. Discretion assurée. ☎ 038/25 15 04.

Chiens - chats à donner

MAGNIFIQUE LABRADOR noir et quelques chatons. Antivivisection romande. ☎ 039/23 17 40 ou 039/23 46 21.

Tarif réduit

85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales
exclues

Ville de
La Chaux-de-Fonds

Votation fédérale

des 27 et 28 septembre 1986

sur les initiatives en faveur de la culture et pour une formation professionnelle avec recyclage garanti, ainsi qu'un arrêté fédéral sur l'économie sucrière indigène.

La brochure explicative sur les trois objets de cette votation a été envoyée à tous les électeurs.

Les trois bureaux de vote du Centre (Jaquet-Droz 23) et des collèges des Forges et de La Charrière seront ouverts le samedi 27 septembre de 9 h à 18 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Sont électeurs: les Suisses et les Suissesses âgés de 20 ans révolus.

Votes par anticipation: du mardi 23 septembre au vendredi 26 septembre 1986 au bureau de la Police des habitants, Serre 23. En dehors des heures de bureau, ainsi que le soir et le lundi 22 septembre au Poste de Police, Place de l'Hôtel-de-Ville.

Les demandes de vote par correspondance et le vote des malades à domicile sont à annoncer au bureau de la Police des habitants, ☎ 039/21 11 15, le samedi ☎ 039/23 62 83.

POLICE DES HABITANTS

Für unser Prüffeld
suchen wir
**FEAM
oder Radio
+ TV-Elektriker**

für interessante
Reparaturarbeiten an
modernsten Mikroprozessorsorplatten und Modulen.

Gerne erwarten wir Ihre
schriftliche Bewerbung oder
rufen Sie uns an.

**AUTOPHON AG,
Solothurn,
☎ 065/24 11 11 oder
24 12 12 (Durchwahl).**

AUTOPHON

Abonnez-vous à L'Impartial

ÉCOLE TECHNIQUE DE LA VALLÉE DE JOUX



A la suite du départ en retraite du titulaire, nous cherchons

maître professionnel de pratique

pour l'atelier de fabrication des étampes

Le candidat doit être porteur du certificat fédéral de capacité de mécanicien en étampes. Il doit avoir une solide expérience pratique dans la fabrication des étampes et des petits outillages et avoir l'habitude de la conduite du personnel.

En plus de la pratique, il sera chargé de l'enseignement du dessin et des connaissances professionnelles.

A cette exigence de base, il est souhaité la possession d'une maîtrise ou d'un diplôme de technicien ET ou d'ingénieur ETS.

Les offres de services sont à envoyer d'ici le 29 septembre 1986 au Service de la formation professionnelle, Caroline 13, 1014 Lausanne.

La formule de candidature et les renseignements sont à demander à M. Ch.-A. Reymondin, directeur ETVJ, 1347 Le Sentier, ☎ 021/85 61 36.

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 24

Anne Forgeois Les Voiles de la Fortune

Roman

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciaky Presse, Paris

A tribord de la galiote, des oiseaux de mer tournoyaient autour d'un roc aux formes acérées. Les anciens forbans de Providence l'avaient dépassé maintes fois. Mais la petite bâtisse de pierre érigée dans son alignement, en avant de la plage claire, leur était inconnue. A première vue, elle abritait la surveillance du port, et le capitaine prévit brièvement ses hommes qu'ils iraient mouiller le long de son quai. Il ne s'était pas trompé car une équipe de rameurs s'y montra bientôt. Les hommes de la surveillance larguèrent l'amarre de leur canot et soulevèrent en direction de la galiote. La figure d'une femme de Providence en robe blanche resta sur le quai à les regarder.

A mesure que la passe se resserrait, le courant les portait plus vite. Rackam envoya ferrer les trois focs et carguer le hunier pour ralentir la marche de la galiote.

A la manœuvre sur le beaupré, Harwood ricanait tout seul. Morbleu, il ne revenait pas à Providence pour s'y éterniser!... Non, il ne passerait pas le restant de sa vie à contempler la rangée d'embarcations tanguer docilement le long d'un quai construit par les habitants soumis.

Soudain, le cri d'Andie fit tressaillir l'équipage.

— Là! Là! regardez! haletait-il au milieu du tillac.

Dans un premier temps, les hommes de la galiote occupés à la manœuvre ne levèrent pas la tête. Puis, d'un coup, le capitaine se tassa sur le timon. Derrière la surveillance du port, au-dessus de la maigre frondaison des arbres, deux corps enduits de braises se balançaient contre la muraille des fortifications... Pirates pendus chez eux, par le gouverneur de Providence.

Le canot s'approchait.

— A amener la grand-voile! commanda rageusement le capitaine, tout en essayant de

distinguer les visages des rameurs qui s'étaient rapprochés.

Les hommes de la surveillance accompagnèrent les arrivants jusqu'au quai. Ils débarquèrent les premiers pour fixer les amarres raguées du bâtiment vermoulu, courant sur son erre. Le timon de la galiote grinça une dernière fois sur la tête du gouvernail. Cette vieille coque les aurait tout de même portés jusqu'à Providence... Instinctivement, Rackam chercha la figure claire devant la surveillance. La femme leur faisait un signe de bienvenue.

La panne des nuages couvrait paresseusement le ciel, filtrant la lumière de Providence. Elle éclairait tendrement la curieuse présence de cette femme, troublante dans sa robe blanche, avec ce fichu rose si lestement noué. Dans le dessein de charmer, rarement la nature s'était montrée si généreuse.

Sur le tillac de sa galiote à quai, John Rackam découvrait Anne Bonny.

Elle baissa le bras et regarda gaiement le capitaine. L'éclat vif des yeux turquoises le décontenança.

Une touffeur d'orage pesait sur l'île; pourtant, derrière le forban, les hommes s'activaient. La pompe de la galiote se reprit à gémir, tandis

que Thomas Earl se faisait désigner les trois hauts phares de la *Délicia* ancrée au centre de la baie par un Fetherston en alerte.

Rackam n'entendait pas. Son cœur s'était remis à battre. Quelque chose le poussait et l'empêchait tout à la fois de se porter au-devant de cette fille charnue au teint pâle. Une vague de folie montait en lui. Dans l'incroyable rousseur des boucles, un froncement de sourcils l'avertissait que la belle l'avait senti et s'en étonnait. Elle ne s'esquiva point, et il l'en adora. Il n'aurait su dire, mais... si elle l'avait voulu, il aurait mis le feu au seul canon de la galiote. Oui, le capitaine aurait pu mettre le feu aux poudres, et prendre d'assaut la surveillance du port, seulement pour la serrer une première fois dans ses bras.

Alors James Bonny apparut. Il vint derrière Anne poser un instant la main sur son épaule, puis s'avança sur le quai en direction du capitaine de la galiote.

Quelques visages inconnus ou oubliés s'étaient approchés, poussés par la curiosité que leur inspirait la vue de cet étrange bâtiment. Bien d'accord avec les rameurs de la surveillance, ils n'en donnaient pas cher, assurés que le pauvre rafiot coulerait dans le port. Ils durent s'écarter au passage du surveillant.

(à suivre)

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 44.50 - 6 mois: Fr. 85.- - annuellement: Fr. 163.—

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Député: une fonction éphémère

Avant même qu'ait lieu l'élection du troisième Parlement jurassien, on peut déjà constater que la fonction de député est éphémère. Du temps de l'Assemblée constituante, celle-ci avait limité la durée du mandat de député à trois législatures, soit 12 ans, dans la crainte de voir des élus se cramponner à leurs fonctions, comme cela s'était parfois produit dans le canton de Berne. Aujourd'hui, on peut dire que cette crainte n'était pas fondée.

En effet, des 60 députés qui étaient élus en 1978 pour constituer le premier Parlement, il n'en restera pas plus de 20 au soir des prochaines élections du 19 octobre. Ils ne sont en tout cas plus que 20 à briguer un nouveau mandat et il n'est pas certain qu'ils soient tous réélus au soir du 19 octobre. On retrouve parmi eux huit démocrates-chrétiens sur 20 députés, sept radicaux sur 16, trois socialistes sur 11, un seul chrétien-social sur huit et un popiste.

Il est juste de dire que la première élection avait vu des candidats au Gouvernement se porter aussi sur les listes du Parlement. En en tenant compte, on arrive à 22 députés de 1978 encore en lice, au lieu de 20, sur les 60 députés du Parlement.

Des noms: les démocrates-chrétiens Liliane Charmillot, Jean-François Roth,

Charles Raccordon, Paul Cerf, Jacques Bregnard, Philippe Petignat, Gérald Schaller et Henri Boillat. Les radicaux Georges Rais, Willy Linder, Jean-Pierre Dietlin, David Stucki (le doyen du Parlement s'il est réélu), Jean-Michel Conti, Fritz Minder, Jean-Paul Bonnemain et Hubert Bouille. Les socialistes Roland Béguelin, Jean-Pierre Petignat, Raymond Foraniser et Gabriel Nussbaumer; les deux chrétiens-sociaux Daniel Gerber et Victor Giordano et le popiste Pierre Gueniat.

RENOUVELLEMENT

Si l'on tient compte cette fois des suppléants, on passe de 20 à 27 députés encore en lice huit ans plus tard, ce qui, comparé à 87 députés et suppléants, correspond grosso modo à un tiers du Parlement. C'est dire que, parmi les sup-

pléants aussi, rares sont ceux qui ont poursuivi leur carrière parlementaire.

Quels enseignements tirer de ces constatations? Le premier est à l'évidence que le risque de voir des élus accaparer leur fonction pendant de très longues années est très mince. Dans ces conditions, on peut se demander si la limitation du mandat de parlementaire à 12 ans est tout à fait judicieuse et heureuse. Un autre constat démontre que les rangs des parlementaires se renouvellent régulièrement, il n'y a donc pas de risque que les futurs parlements se montrent moins expérimentés, moins politisés peut-être, que les précédents, puisque les nouveaux étant nombreux, ils doivent rapidement faire l'apprentissage des usages parlementaires.

Regardons encore la chose sous l'angle des districts. La continuité prédomine très largement dans le district de Porrentruy. Des 31 députés et suppléants élus en 1978, on en retrouve 13 aujourd'hui, soit six démocrates-chrétiens, cinq radicaux, un seul socialiste et également un seul chrétien-social. Aux Franches-Montagnes, le tribut payé par les élus de 1978 et de 1982 est grand. On ne retrouve que cinq députés et suppléants des 16 élus de 1978. Enfin, dans le district de Delémont, des 40 députés et suppléants élus en 1978, on ne retrouve que sept députés et deux suppléants.

V. G.

Roger Jardin ne sollicite pas de nouveau mandat au Gouvernement Le ministre passe la main

Dans un communiqué transmis à la presse jurassienne, Roger Jardin, ministre de l'Éducation et des Affaires sociales, informe ses concitoyens qu'il se retire de la course électorale avec la satisfaction du devoir accompli.

Après 36 ans passés au service du Jura et de la jeunesse en particulier dont huit au Gouvernement, Roger Jardin goûtera à une retraite bien remplie et bienvenue. Militant de la première heure et radical dans l'âme, Roger Jardin avait créé avec une poignée d'amis, le Parti radical réformiste qui passe lui aussi la main faute de combattants.

Au Gouvernement, le renoncement réformiste provoquera à coup sûr l'entrée du candidat radical Gaston Brahier, actuellement député au Conseil des États. Malgré les candidatures de Jean-Marie Joset et du popiste Bernard Burkhard, son élection paraît assurée, sinon au premier tour, du moins au second.

Soucieux de servir son canton, Roger Jardin a vécu huit années passionnantes au sein du Gouvernement, souffrant toutefois de la faiblesse de son groupe politique.

Néanmoins, il a pu conduire à terme toute une série de dossiers importants avec l'aide de ses collègues du Gouvernement et de ses collaborateurs directs.

A la fin de son message, le ministre Roger Jardin remercie les électeurs qui lui ont fait confiance et souhaite que le Gouvernement poursuive, avec succès, la lutte pour la réconciliation de tous les habitants du Jura historique.

A relever que le renoncement de Roger Jardin marque un tournant dans la vie politique du canton du Jura, puisqu'il entrainera l'entrée au Gouvernement d'un politicien qui était à l'époque opposé à sa création. Du même coup, le Gouvernement disposera au Parlement d'une majorité solide et ample, ce qui aura des répercussions sur les débats parlementaires, de toute évidence.

(gybi-vg)

Un cadeau offert au Centre de loisirs des Franches-Montagnes La touche du peintre



Modulation dans les tons froids (Photo Impar-Gerber)

Les travaux vont bon train au Centre de loisirs des Franches-Montagnes qui sera inauguré officiellement les 27 et 28 juin de l'an prochain. La prochaine échéance, plus proche de nous, est celle de l'inauguration de la piscine qui se déroulera dans le courant du mois d'octobre. Les curieux qui ont osé un regard à l'intérieur auront remarqué qu'un des murs intérieurs s'est habillé de formes et de couleurs grâce à la magie des pinceaux d'Yves Voirol, artiste peintre bien connu dans les Franches-Montagnes et au-delà.

Il y a près de deux ans la Banque Populaire Suisse (BPS) s'est approchée du peintre pour lui commander une peinture murale qu'elle souhaitait offrir au tout nouveau centre de loisirs. Un an de gestation et dix jours de réalisation pour cette peinture qu'Yves Voirol qualifie de «modulation dans les tons froids». Expression non figurative, les formes se découpent au nord de la piscine face à la vitrine du paysage franc-montagnard.

L'écriture du peintre s'est voulue à la fois vive, nerveuse, tendre et excitante dans des tons qui passent du violet au jaune en refusant délibérément toutes les couleurs chaudes qui rétrécissent l'espace et dramatisent l'image. La lumière et les reflets de l'eau donneront certainement à cette peinture murale une chaleur naturelle pour le plaisir des yeux des usagers du lieu.

L'œuvre réalisée par Yves Voirol avec l'aide du jeune peintre Jean-Denis Zaech et de quelques étudiants est la troisième grande réalisation publique de l'artiste de Lajoux.

(GyBi)

Reliure d'art Beaux livres au Musée jurassien

Le Musée jurassien consacre sa nouvelle exposition d'automne à la beauté du livre. Pour le plaisir des visiteurs, il présente les trésors de deux bibliophiles du Jura: un collectionneur, une relieuse.

Le collectionneur expose un choix de volumes s'étendant du XVIe au XXe siècle. Leur contenu est des plus variés: un traité d'anatomie de 1551 et une Bible de 1578, un art de la guerre de 1750 et des estampes japonaises.

La relieuse est Mme Maud Spira, une Brtrutaine dont l'œuvre a déjà remporté un beau succès ce printemps au Musée de Porrentruy. Maud Spira présente 28 reliures parmi les 60 qu'elle a créées ces dix dernières années.

L'exposition est ouverte, en même temps que les quatre salles du musée, du 20 septembre au 26 octobre, tous les samedis et dimanches de 14 à 17 h.

(comm)

Chute des commandes dans l'horlogerie Inquiétude de la FCOM

L'horlogerie rencontre à nouveau des problèmes importants.

Les commandes connaissent une chute inquiétante. Cette diminution affecte surtout les entreprises de boîtes de montres. La FCOM relève que la fragilité de ce secteur industriel est directement liée à la fluctuation de la monnaie (exportation). La baisse du dollar se répercute immédiatement sur les prix qui ne peuvent soutenir la concurrence.

Dans les pays du Golfe le niveau de vie dégringole et les exportations vers ces pays, ont considérablement diminué. Une grande insécurité de l'emploi existe donc dans le secteur de l'horlogerie.

Il n'y a pas de solution miracle, mais tout de même il existe des possibilités

pour faire face à cette situation. Tout d'abord, les entreprises doivent diversifier leur production et il faut malheureusement constater que les efforts ne sont pas suffisants. Diversifier la production, c'est une chose, l'autre c'est d'introduire dans les entreprises le recyclage et la formation permanente des salariés. Il faut passer du discours sur la formation des salariés à la pratique.

La FCOM estime en outre, que le potentiel de main-d'œuvre doit être gardé et qu'à cet effet le chômage partiel doit être utilisé dans le but d'éviter des licenciements.

Le renvoi des travailleuses et travailleurs risque de déséquilibrer l'appareil de production. (comm)

Cent ans de syndicalisme horloger dans les Franches-Montagnes Feu le paysan-horloger

A l'occasion des 100 ans de la FTMH, la section des Franches-Montagnes a décidé d'offrir un cadeau à ses membres en éditant une plaquette intitulée «100 ans de syndicalisme horloger dans les Franches-Montagnes». La description de l'aventure syndicale sur le Haut-Plateau, écrite par Gérard Dubois, assistant en histoire économique de l'Université de Genève, se veut aisée à lire et source d'informations sociales, politiques, économiques et religieuses de nature régionale et nationale.

Les Franches-Montagnards comme les Jurassiens en général sont des êtres indépendants et individualistes qui ne se regroupent pas volontiers. Néanmoins, la baisse des salaires pratiquée au 19e siècle aux dépens des ouvriers horlogers obligera ceux-ci à se regrouper pour organiser leur défense aux environs des années 1880. De 1886 à 1915, l'auteur de l'étude a recensé 26 grèves. A remarquer qu'en ce temps-là, il fallait être courageux pour être syndiqué, les pressions religieuses ou patronales tentant par tous les moyens d'étouffer le syndicalisme naissant.

NAISSANCE DE L'HORLOGERIE

Le Haut-Plateau, région rurale par excellence, s'ouvre au petit artisanat (charpentier, cordonnier, dentellière, fabricants d'allumettes et de pipes) puis à l'horlogerie dès l'an 1730. Pendant de nombreuses années, l'horlogerie constituait une activité annexe pour le paysan et sa famille.

Dès 1830, les Franches-Montagnes connaissent un essor de l'horlogerie grâce à des établissements de La Chaux-de-

Fonds et de Saint-Imier qui achètent aux paysans-horlogers de nombreux composants de la montre. Au début des années 1870, on compte 43 établissements et 80 ateliers de boîtes de montres aux



Atelier de l'Entreprise Aubry Frères au Noirmont, dans les années vingt.

GyBi

cela va se passer

Récital aux Breuleux

La Fête des Breuleux déroulera ses fastes dans une dizaine de jours et elle promet d'être belle. Nous reviendrons en détail et en temps voulu sur les diverses manifestations qui auront lieu à cette occasion. Afin d'ouvrir dignement ces festivités, la population est invitée à un récital de piano et violon donné par Jacques Pellaton, violoniste et Madeleine Grimm, pianiste. L'aula de l'École primaire se prêtant admirablement à ce genre de concert, c'est dans cette salle que celui-ci aura lieu le mardi 23 septembre à 20 h 30.

Le programme choisi par les artistes est composé d'œuvres de Giuseppe Tartini (Sonate en sol mineur «Le Tribble du diable» pour violon et piano); Eugène Ysaïe (Sonate Op 27 No 5 «L'aurore» pour violon solo); Wolfgang Amadeus Mozart (Sonate en fa majeur KV 376 pour violon et piano); Henri Wieniewski (Légende Op 17 pour violon et piano); Nicolo Paganini (Sonate en mi mineur pour violon et piano); Camille Saint-Saëns (Havanaise Op 83 pour violon et piano).

Nul doute que les mélomanes seront nombreux à se déplacer et profiter ainsi d'un récital d'une haute valeur. (ac)

Le PCSI a choisi ses candidats Priorité à l'économie des Franches-Montagnes

Hier soir à Muriaux, la Fédération des Franches-Montagnes du parti chrétien-social a tenu son assemblée générale. Après son rapport, M. Jean-Marie Bourquin a présenté la liste des candidats qui a été approuvée à l'unanimité.

Ces candidats sont: Gérard Cattin, Les Bois; Daniel Gerber, Les Genevez; Simone Bouillaud-Corbaz, Le Noirmont; Lucien Dubail, Les Pommerats; Dominique Froidevaux, Les Bois; Chantal Mirez-Jeanguenat, Montfaucon; Fabienne Surdez-Gogniat, Les Breuleux; Vincent Wermeille, Saignelégier; Bruno Willemin, Les Breuleux.

Les deux députés et leurs suppléants ont été remerciés chaleureusement de l'excellent travail fourni durant la dernière législature.

Les objectifs principaux suivants ont été précisés, à partir de la priorité que représente la défense de l'économie des Franches-Montagnes:

- amélioration de la situation de la famille fiscalité; allocations, structures scolaires, etc.);
- développement des structures sociales franc-montagnardes (hôpital, maintien de la maternité);
- achèvement des réseaux routiers et des CJ;

- engagement pour la réunification du Jura.

Tous ces objectifs sont envisagés dans la réaffirmation du sens chrétien et social qui motive la politique du pcsi.

Ensuite, Jean-Pierre Beuret, ministre de l'Economie publique et candidat au Gouvernement, a présenté un exposé sur les perspectives et objectifs du Parti chrétien-social jurassien.

Confiant il a apporté un message emprunt d'optimisme, en ce qui concerne l'avenir du parti et celui du canton.

L'assemblée l'a assuré de son soutien, en appelant les électeurs et électrices à le reconduire dans ses fonctions de ministre.

A l'issue de l'assemblée, les militants chrétiens-sociaux ont réaffirmé l'amitié et la solidarité qui sert de moteur à leur campagne électorale.

Le slogan du pcsi reste: «Pour mieux vivre aux Franches-Montagnes, votez pcsi.» (Imp-comm)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les caméras de la télévision se sont arrêtées au Val-de-Ruz

Pour les émissions de «Midi Public», les caméras de la Télévision suisse romande se sont enfin arrêtées dans le Val-de-Ruz.

A Fontainemelon, elles ont visité l'atelier du dernier chapelier de Suisse, M. Edouard Huguenin, puis aux Loges, elles se sont promenées en forêt et ont visionné du débardage de bois avec M. Jean-Pierre Besson. Elles n'ont pas oublié, au centre du village, les sapeurs-pompiers avec le service de l'ambulance.

Elles sont aussi allées aux Geneveys-sur-Coffrane voir les voitures de courses des frères Nappes. A Fontaines, le centre d'intérêt a été M. Franz-Joseph Van Beeck, facteur d'orgues installé depuis peu dans une vieille ferme.

Les caméramen ont poursuivi leur chemin par Fenin, où ils se sont arrêtés dans les ateliers de sérigraphie de M. Jean-Pierre Candaux. C'est à Saint-Martin que les dernières images ont été croquées chez M. Paul Clerc qui leur a montré toute sa fabrication.

Toutes ces images, on pourra les voir sur les petits écrans à partir de mi-octobre. (ha)

LE LOCLE

Au Grand-Sommartel

Fête d'automne du Club des loisirs

Dans l'atmosphère chaleureuse du restaurant du Grand-Sommartel, M. Charles Inderwildi, l'animateur infatigable et dévoué du Club des loisirs du Locle, a souhaité la bienvenue aux quelque cent-vingt personnes qui ont répondu à l'appel du comité de cette association créée il y a plus d'un quart de siècle. Celle-ci fidelement, poursuit le but d'occuper quelques-uns des loisirs des personnes du troisième âge. Par conséquent, les manifestations durant l'année sont nombreuses, s'agissant de conférences, de la projection de films, de jeux, voire d'une matinée dansante, toutes se déroulant avec le concours d'une nombreuses participation et dans une très sympathique ambiance.



Le Club des loisirs, dans la joie et l'amitié, a célébré sa fête d'automne.

A deux reprises dans l'année, le Club des loisirs sort traditionnellement de ses murs, une première fois pour une excursion quelque part en Suisse, dont l'itinéraire et le but sont toujours bien choisis, la seconde fois, tout aussi traditionnellement, à Sommartel, pour une fête champêtre.

Il en fut ainsi, hier dès 11 heures le matin, dans la joyeuse ambiance qui est celle des rencontres du Club des loisirs, qui s'est poursuivie durant le repas excellemment servi par M. et Mme Roger Thiébaud et leurs collaborateurs, puis jusqu'aux environs de 16 h 30. La musique, avec Maurice Maire à l'accordéon, était généreusement au rendez-vous, ainsi que des jeux dont la diversité, les astuces parfois, la réflexion toujours, mais aussi la chance ont stimulé dans la

bonne humeur ceux qui y ont participé. Un modeste pavillon de prix a récompensé les concurrents les mieux classés, et M. Charles Inderwildi, ainsi que son épouse, chevilles ouvrières de cette fête champêtre, ont été vivement applaudis.

Une fois encore, cette rencontre des gens du troisième âge a été placée sous le signe de la réussite, reflétant la bonne marche et le rayonnement réconfortant du Club des loisirs.

Présidé avec dynamisme par M. André Tinguely, qui en fut un des fondateurs, il offrira prochainement, par la diffusion tous ménages de «L'Heure paisible», tout un programme de divertissements s'étalant jusqu'au printemps.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les unes et les autres de ces manifestations. (sp)

FRANCE FRONTIÈRE

Via Pontarlier

Importation massive de gibier de repeuplement

Dimanche dernier, les coups de fusil ont rompu la quiétude de la campagne française. C'est en effet le jour de l'ouverture de la chasse pour 1,8 million de disciples de la Saint-Hubert. La saison cynégétique 86-87 s'annonce morose, car le gibier se fait de plus en plus rare, d'où une importation massive d'animaux de repeuplement.

De la fin août à février, environ 80.000 lièvres, 110.000 faisans, 90.000 perdrix et une centaine de chevreuils en provenance des pays de l'Est vont entrer en France. Une bonne partie transite par la gare de Pontarlier. La société Danzas, qui a sur territoire français l'exclusivité du transit de gibier, attend en gare de Pontarlier d'importants arrivages de lièvres hongrois.

Prisonniers de caisses de bois exigües, beaucoup périront durant le voyage en raison du stress. Selon M. Feuvrier de la Fédération des chasseurs du Doubs, six journées au minimum s'écoulent entre le départ de ces animaux et leur arrivée à destination; ce qui explique la mortalité d'environ 10 pour cent.

De surcroît, le contrôle sanitaire des animaux d'importation manque de rigueur. C'est pourquoi la Suisse n'accepte plus le transit de gibier de repeuplement en provenance de l'Est. Souvent les lièvres d'importation sont porteurs de germes et de maladies qui déciment les souches autochtones.

Il serait préférable que les chasseurs gèrent mieux leur capital faunistique, plutôt que de repeupler artificiellement les forêts. En outre ces animaux, qui ont pour la plupart perdu leur caractère sauvage en raison d'une imprégnation évidente, résistent difficilement à l'épreuve de la liberté retrouvée.

Ainsi, d'après un suivi télémétrique effectué sur des lièvres hongrois relâchés dans la nature, il s'avère que 50 pour cent sont morts dans les huit jours et que deux mois après, il n'en restait que 15 pour cent. En fait l'opération est d'une efficacité discutable pour les forêts françaises, mais en revanche très lucrative pour Danzas qui prélève 600 francs français par lièvre importé et 70 FF par faisane.

Pr. A.

Débat houleux au Conseil général de Fontaines

Le Conseil général de Fontaines a siégé lundi soir, sous la présidence de M. Claude Haussener, en présence du Conseil communal au complet. L'administratrice était présente, avec 14 membres du législatif.

On a tout d'abord pris acte de la démission de M. Marcel Graf, qui a quitté la localité, et qui est remplacé par M. Gérard Clément.

Les difficultés pour alimenter le village en eau potable étant connues de tous, c'est à l'unanimité qu'un crédit de 218.000 francs a été accordé, pour la construction d'une conduite de Fontainemelon au réservoir communal. Ce projet était bien préparé par l'exécutif, et son intégration dans le système d'interconnexion des réseaux du Val-de-Ruz ne posera pas de problème. En outre, le tracé en déclivité constante retenu permettra le raccordement de la ferme de Bellevue.

La modification du plan d'alignement en «Ruz Baron» n'a rencontré qu'une seule opposition, que le Conseil communal a levée. Dès lors, le législatif a ratifié le nouveau plan à l'unanimité.

UN IMPORTANT PROJET RENVOYÉ

Le développement du quartier «Sous la Cible et Ruz Baron» est subordonné à la signature d'une convention entre les propriétaires privés et la commune. Pour compenser l'avantage de ne pas avoir la charge financière de l'équipement du quartier, la commune renoncera au prélèvement des taxes de desserte. Quant au montant nécessaire pour financer l'extension du réseau de télédistribution, il fait l'objet d'une demande de crédit spéciale. Ce mode de financement, qui est identique à celui appliqué au réseau existant, est combattu par

M. J.-D. Cornu, qui demande que les promoteurs prennent cette réalisation à leur charge.

Le débat qui s'ensuit manque singulièrement de clarté et finalement par 8 voix contre 3, la convention est renvoyée au Conseil communal qui devra renégocier d'autres conditions. Cette décision entraîne le retrait des trois objets suivants de l'ordre du jour, qui sont directement subordonnés à la signature de la convention.

DES TRAVAUX DE RÉFECTION

L'état pitoyable de la route et de la place situées à l'est de l'église nécessite un dégrappage et une réfection complète. Le crédit de 23.000 francs nécessaire à ces travaux est accordé par 11 voix.

Depuis quelques années, un affaissement du dallage du chemin d'accès et de la cour du bâtiment «La Forge» a été constaté. La réfection et la pose d'une barrière métallique font l'objet d'une demande de crédit de 13.500 francs. Les propositions contradictoires émises au sujet de la nature et de l'urgence de ces travaux, font apparaître la méconnaissance des lieux par leurs auteurs. Les débats deviennent houleux et le crédit partiellement accordé permettra la réalisation d'une partie des travaux prévus.

Une demande de modification du plan d'alignement en «Sus Pont» présentée par M. G. Challandes est tout d'abord combattue. Le bien-fondé de cette requête étant finalement reconnu, elle est acceptée à l'unanimité.

AFFRONTLEMENT POUR DES FOSSES À PURIN

Les propositions de modification d'articles du règlement d'urbanisme, présentées en réponse à une motion demandant l'interdiction des fosses à purin à ciel ouvert, ont

de nouveau donné lieu à une discussion qui s'est rapidement transformée en un affrontement, tournant parfois à l'aigre-doux. Les échanges verbaux empreints de suspicion proférés par les antagonistes, ont singulièrement abaissé le niveau de débats qu'on ne relatera pas. Au vote final, c'est la variante interdisant la construction des fosses à purin à ciel ouvert sur tout le territoire communal qui a été retenue, par 10 voix contre 3.

LE TERRAIN DE SPORT... AU VESTIAIRE

Le calme quelque peu revenu, on aborde les propositions du Conseil communal à la motion G. Schulé, concernant la possibilité de créer un terrain de sport et une salle polyvalente. Le motionnaire se déclare d'emblée déçu de l'étude présentée par l'exécutif, alors que d'autres jugent un tel projet financièrement irréalisable. L'alternative proposée par le Conseil communal sous la forme d'un aménagement du terrain situé à l'est du collège, n'a pas beaucoup plus de succès. On décide alors que la nomination d'une commission d'étude du problème, figurera à l'ordre du jour d'une prochaine séance. (wb)

Décès

MOTIERS

Mme Odile Hirtzel, 53 ans.

NEUCHÂTEL

M. Willy Perrin, 1908.

BOLE

M. Michel Humbert, 1941.

SAVAGNIER

M. Fritz-Ami Aubert, 1908.

AVIS MORTUAIRES

RECONVILIER

Bénis le Seigneur, ô mon âme, et n'oublie aucune de ses largesses.

Ps 103:2

Monsieur et Madame Jean Egger, à Bienne;

Monsieur et Madame André Egger, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Jean-François Wehrli-Egger, leurs filles Aline et Marlène, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Sixto Bajo-Egger, à Würenlingen;

Mademoiselle Françoise Egger, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame A. Filali-Egger, leur fils Marc, à Hauterive;

Monsieur et Madame Beat Birrer-Egger, leur fils Benedict, à Thalwil;

Madame Yvonne Zysset-Schmutz et famille, à Reconvilier, Bienne et Neuchâtel;

La famille de feu René Schmutz, à Bussigny et Paudex,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Robert EGGER née Germaine SCHMUTZ

leur très chère maman, belle-mère, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, qui s'est éteinte paisiblement, au seuil de sa 90e année.

RECONVILIER, le 18 septembre 1986.

Bellevue 13.

La cérémonie, avant l'incinération, aura lieu à l'église de Reconvilier-Chaïndon, lundi 22 septembre à 13 h 45.

Le corps repose dans la chambre mortuaire de Chaïndon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées. 22247

NEUCHÂTEL

Madame Eric Wavre;

Monsieur et Madame Guy de Reynier et leurs enfants Marie-France, Anne-Christine et Nicolas;

Monsieur et Madame Jean-Jacques Wavre et leurs enfants Ariane, Jean-François et Sandrine;

Monsieur et Madame Antoine Wavre et leurs enfants Alexandre, Aurélie, Séverine et Benjamin;

Monsieur et Madame Nicolas Wavre et leurs enfants Olivier, Isabelle et Stéphanie;

Monsieur et Madame Philippe Herrenschmidt leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Monsieur et Madame François Herrenschmidt leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Monsieur et Madame Jean-Didier Herrenschmidt leurs enfants et petits-enfants;

Madame Bernard Herrenschmidt ses enfants et petits-enfants;

Les familles Wavre, parentes et alliées

ont l'honneur de faire part du décès de

Monsieur

Eric WAVRE

ingénieur-conseil

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et arrière-grand-oncle enlevé à leur affection le 18 septembre dans sa 86e année.

2000 NEUCHÂTEL, 3, rue St-Nicolas.

Mon âme bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.

Psauze 103.

Le culte aura lieu le samedi 20 septembre à 10 h 45 à la Collégiale de Neuchâtel.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

En sa mémoire, veuillez penser au Centre social protestant (ccp 20-7413-6).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 7807

LE VÉLO-CLUB EXELSIOR

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Henri FARINE

Membre d'honneur de la société et président d'honneur de l'UCN. 22252 Le comité.

IN MEMORIAM

Henri MAILLARD

1985 - 22 SEPTEMBRE - 1986

Une année s'est écoulée depuis cette cruelle séparation. Tu as pris le chemin dont on ne revient pas, mais dans mon cœur ton cher souvenir restera à jamais gravé. Ton épouse.

21603

La famille de

MONSIEUR MAURICE AMSTUTZ

tient à remercier toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs envois de fleurs, dons et messages de condoléances lui ont témoigné leur amitié et leur sympathie lors du deuil qui l'a frappé.

Un merci particulier au personnel soignant de l'Hôpital de Delémont.

LA FERRIÈRE, septembre 1986. 22097

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Collaboration entre l'ANSB et les écoles

Les bénévoles à l'aide des écoliers en difficulté

L'Association neuchâteloise des services bénévoles, en collaboration avec les Ecoles primaire et secondaire, a mis sur pied un projet de «service bénévole» qui devrait répondre à trois besoins différents:

- Aider les enfants qui ont des difficultés à faire seuls leurs devoirs scolaires,
 - Accompagner des enfants qui ont un long chemin à faire de leur domicile à une classe d'appui,
 - Accompagner en voiture des élèves accidentés de leur domicile à l'école.
- Ce projet n'est pas lancé pour remplacer ce qui se fait déjà fort bien par les Foyers de l'écolier, ou d'autres organismes, mais pour répondre à des besoins plus individuels, qui existent.

L'aide aux devoirs s'adresserait à des enfants qui ont des difficultés scolaires ou de langue. Les élèves qui ne peuvent pas être suivis par leurs parents peuvent fréquenter les Foyers d'écoliers, où depuis 27 ans, une cinquantaine de personnes compétentes, réparties dans la ville, s'occupent d'eux. Pour certains enfants, une aide individuelle est néanmoins nécessaire. Pas besoin d'être un spécialiste des maths modernes, il s'agi-

rait d'assister un enfant comme le ferait un père ou une mère. De plus, les personnes recherchées auraient à œuvrer en collaboration avec les assistantes scolaires de l'École primaire, avec les animatrices de l'ANSB.

Il arrive que certains enfants, très jeunes, n'habitent pas à proximité des classes d'appui qu'ils doivent fréquenter pendant un temps plus ou moins long.



L'aide aux devoirs: champ d'action pour les bénévoles. (Photo Impar-Gerber)

Leurs parents sont parfois dans l'impossibilité de les accompagner régulièrement. Ces enfants par conséquent auraient besoin d'une personne disposée à les accompagner durant un certain temps, ou qui saurait leur apprendre à se déplacer seuls. L'accompagnement pourrait être partagé entre plusieurs personnes bénévoles. Le cas est le même pour des enfants accidentés qui doivent se rendre en classe.

A l'Ecole secondaire, les besoins sont d'un autre ordre; l'aide serait appréciée autour de la classe d'accueil. Cette classe est composée d'une vingtaine d'élèves d'une dizaine de nationalités différentes.

En classe on parle français, avec d'autres jeunes qui ne parlent qu'approximativement le français, à la maison on parle sa langue maternelle. Il est dès lors très difficile d'intégrer ces enfants aux classes normales. Ici l'Ecole secondaire apprécierait la présence d'une personne qui voudrait bien aider ces jeunes dans l'étude du français afin de faciliter leur intégration.

Dès lors, l'ANSB en collaboration avec les Ecoles primaire et secondaire, recherche des personnes disponibles quelques fois par semaine, pouvant accueillir un enfant chez elles, ayant de l'intérêt pour l'école, désirant participer à l'éveil du plaisir d'apprendre.

Il n'y a pas de recette toute faite, le bénévolat se situe dans les manques, les cas doivent être appréhendés individuellement, mais ils existent. Il n'est pas encore possible de faire un planning quant aux demandes; l'idéal serait d'avoir un réservoir de personnes que l'on pourrait contacter le moment venu.

Les demandeurs prévoient de réunir périodiquement enseignants, assistants scolaires, parents, bénévoles, pour des échanges en commun. On y voit à l'arrière-plan, l'intérêt pour les bénévoles de vivre un échange enrichissant, de nouvelles relations entre les générations.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'annoncer à l'Association neuchâteloise des services bénévoles, dont le siège est à Peseux, jusqu'au 30 septembre, et dès le 1er octobre, rue Fleury 22 à Neuchâtel, ainsi qu'au Service socio-éducatif de l'Ecole primaire, rue de la Serre 14 à La Chaux-de-Fonds.

D. de C.

Les programmes radio de samedi



Littoral et Val-de-Ruz
FM 90.4
Vidéo 2000
103.2
Basse-Areuse
91.7,
Coditel 100.6

6.00 L'heure de traire samedi	14.30 2000 et une après-midi
7.00 Youpie c'est samedi	17.00 Bulletin
8.00 Journal	17.02 Hit-parade
8.45 Naissance et suite de Youpie, c'est samedi	16.30 Breitenbach - Ne Xamax
10.00 Gros câlins	17.30 Football: Bulle - La Chaux-de-Fonds
12.00 Midi-infos	19.00 Journal du soir
12.30 Humorale	19.15 Sunset Grill
12.45 Jeu de midi	23.00 English Top
13.30 Dédicaces	

Votations fédérales

A l'occasion des votations fédérales des 27 et 28 septembre, la rédaction de RTN 2001 propose, la semaine prochaine, 3 magazines sur les objets soumis au peuple. Dans le cadre de midi-infos, de 12 h 10 à 12 h 20, des personnalités politiques ou du monde économique tenteront de mieux vous informer.

La Première
Informations toutes les heures. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Midi première. 13.00 Samedi quelque chose. 14.05 La courte échelle. 15.05 Superparade; interventions en direct du Comptoir suisse. 16.15 Quatre à quatre. 16.58 Concours J'ai l'ouïe. 17.05 Propos de table. 18.20 Revue de presse à quatre. 18.30 Samedi soir. 20.05 Résultats du concours. 22.30 Samedi soir.

Espace 2
9.05 L'art choral, le Ressat de la Schubertiade. 10.30 Samedi musique. 11.45 Qui ou quoi? 12.00 Le dessus du panier. 13.30 provinces. 15.00 Promenade. 15.45 Autour d'une chorale romande. 16.30 Au rendez-vous de l'Histoire. 17.05 JazzZ. 18.20 Micro espace. 20.00 L'été des festivals. 20.15 Transmission en direct du concert. 22.40 Cour et jardin. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique
9.00 Palette. 11.30 La revue du samedi 12.00 Samedi midi. 12.45 Zweierleier. 14.00 Musiciens suisses. 16.00 Spielplatz. 17.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme; musique populaire. 19.50 Les cloches. 20.00 Samedi à la carte; discothèque. 21.00 Sport: football. 22.15 Jazz avec le DRS-Band. 23.00 Pour une heure tardive. 24.00 Club de nuit.

fm France musique
7.02 Avis de recherche. 9.10 Carnet de notes. 11.00 Moment musical. 12.05 Désaccord parfait. 14.00 Concert. 15.00 Le temps du jazz. 16.00 Opéra: Rigoletto, de Verdi. 19.05 Les cinglés du music-hall. 20.04 Avant-concert. 20.15 Concert: Festival de musique de Montreux-Vevvey, œuvres de Schumann, Schubert, Liszt. 23.00 Les soirées de France musique. 1.00 Champ d'étoiles.

Fréquence Jura
6.00 Info RSR 1. 7.10 Info JU. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.15 Coup de cœur. 8.35 Dédicaces. 9.00 L'info en bref. 9.05 Dédicaces. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'après-midi. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Sport en musique. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3 ou reportages sportifs. 22.30 Infos RSR 1. 22.40 Bal du samedi soir.

Radio Jura bernois
9.00 Bonjour l'humeur! 9.30 De bouche à oreille. 10.00 Les dédicaces. 11.45 Mémento sportif avec Loetsch. 12.15 Activités villageoises. 12.30 Radio suisse romande 1, Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 Nicole et Jacky. 13.45 Fanfaronnade. 14.15 Gag à gogo. 15.15 Rêve de jour. 16.15 Radio suisse romande 1. 0.00 Couleur 3 jusqu'à lundi matin.

Les programmes radio de dimanche



Littoral et Val-de-Ruz
FM 90.4
Vidéo 2000
103.2
Basse-Areuse
91.7,
Coditel 100.6

8.00 Concert classique	14.30 Sport à la 2001
9.00 Jazz	17.02 Rock and roll
11.00 L'odyssée du rire	18.00 Les titres
12.30 Dimanche accordéon	18.05 Loup-garou
13.30 Musicalement vôtre	19.15 Musical Paradise
	24.00 Surprise nocturne.

En direct des Brenets

A l'occasion du Jeûne fédéral, la rédaction de RTN 2001 fait relâche et les pages habituelles d'infos sont supprimées. En revanche le reste du programme est inchangé. De plus, l'après-midi sera entrecoupé de flashs en direct des Brenets à l'occasion du spectacle de Luc Oliver Water Show.

La Première
Informations toutes les heures. 9.10 Messe. 10.05 Culte protestant. 11.05 Pour Elise. 12.30 Midi première. 13.00 Belles demeures, demeures de belles. 14.15 Scooter; interventions en direct du Comptoir suisse. 17.05 Salut pompiste. 18.30 Soir première. 18.45 Votre disque préféré. 20.05 Résultats du concours. 20.05 Du côté de la vie. 23.15 Jazz me blues. 0.05 Couleur 3.

Espace 2
9.10 L'Eternel présent. 11.30 Concert du dimanche. 12.55 Pour sortir ce soir. 13.30 Pousse-café. 14.30 Le dimanche littéraire. 15.15 Festivals et concours sous leur bon jour. 17.05 L'heure musicale. 18.30 Mais encore? 20.05 Espaces imaginaires: Jésus II. 21.15 Espace musical. 21.30 Irisation. 22.40 Espaces imaginaires. 23.00 Passion de joueurs. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique
9.00 Palette. 10.00 En personne. 11.30 Politique internationale. 12.00 Dimanche midi. 13.30 Le coin musical. 14.00 Arena: 2000 ans Zurich. 18.00 Welle eins. 18.45 Parade des disques. 19.45 Entretien sur le tiers monde. 20.00 Doppelpunkt; discussion sur les votations fédérales. 21.30 Bumerang. 22.00 Musique populaire brésilienne. 23.00 Chansons avant minuit. 24.00 Club de nuit.

fm France musique
2.00 Les nuits de France musique. 7.02 Concert promenade: musique viennoise et légère. 9.10 Musiques sacrées. 10.00 Touche pas à mon héros: génie et métamorphose de Franz Liszt. 12.05 Magazine international. 14.04 Top laser. 17.00 Comment l'entendez-vous? 19.05 Jazz vivant. 20.04 Avant-concert. 20.30 Concert d'archives. 23.00 Les soirées de France musique; ex-libris.

Fréquence Jura
6.00 Radio Suisse Romande 1. 7.02 Informations Radio Suisse Romande 1. 9.10 Dédicaces avec Vicky et Jean-René. 11.00 Informations en bref. 11.05 L'après-midi. 12.15 Informations jurassiennes. 12.30 Radio Suisse Romande 1. 18.45 Informations jurassiennes. 19.15 Journal des sports. 20.00 Informations Radio Suisse Romande 1. 0.00 Couleur 3 jusqu'à lundi matin.

Radio Jura bernois
Mais encore? à 18 h 30. La danse. En compagnie de trois jeunes chorégraphes qui font parler d'eux bien au-delà de la francophonie, pour un point sur la danse d'aujourd'hui. Anne-Marie Raynault a fondé la compagnie *Le four solaire* et travaille désormais à Nevers. Etienne Frey de La Chaux-de-Fonds et J.-C. Pavilly ont été formés par Béjart.

Les programmes radio de lundi



Littoral et Val-de-Ruz
FM 90.4
Vidéo 2000
103.2
Basse-Areuse
91.7,
Coditel 100.6

Programme allégé

Lundi du Jeûne, RTN 2001 diffusera un programme allégé et essentiellement musical, alors que le programme des infos sera celui d'un dimanche. De plus, dès lundi soir et jusqu'à jeudi, la rédaction traitera au cours du journal du soir de 19 h, les 5 votations communales qui auront lieu le week-end prochain. Programme de ces mini-magazines: lundi, Coffrane (taxes de dessertes); mardi, (Les Planchettes (abri PC); mercredi, Corcelles-Cormondèche (alignement Les Breels) et jeudi, Gorgier et St-Aubin (salle intercommunale).

La Première
Informations toutes les heures. 9.05 5 sur 5. 10.05 Les matinées de la première. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.45 Lyriques à la une. 16.05 Version originale. 16.30 Interventions en direct du Comptoir suisse. 17.05 Première édition. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Polar première. 22.40 Fantomas. 0.05 Couleur 3.

Espace 2
9.05 Séquences. 9.30 Radio éducative. 10.00 Points de repère. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 11.30 Refrains. 12.05 Musimag. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 1630. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.15 La Traviata, film-opéra, en simultané avec la TVR. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique
9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 15.00 A propos. 15.30 Nostalgie en musique. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; musique d'instruments à vent. 20.00 Concert de l'auditeur. 21.00 Anciens et nouveaux disques. 22.00 Opérette, opéra, concert. 23.00 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

fm France musique
7.10 L'imprévu. 9.05 Le matin des musiciens. 12.10 Le temps du jazz. 12.30 Concert: œuvres de Haendel, Haydn, Mozart, Grieg. 14.02 Repères contemporains. 15.00 Les chants de la terre. 15.30 Les après-midi de France musique. 18.02 Avis aux amateurs. 19.10 Premières loges. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Concert: œuvres Bach, Vivaldi, etc. 23.00 Les soirées de France musique.

Fréquence Jura
6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 9.00 L'info en bref. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'après-midi (minirésumé). 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Mister D.J. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Point à la ligne. 19.30 Blues. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3. 22.30 Info RSR 1.

Radio Jura bernois
9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Jazz panorama. 10.30 Matinées Horizon 9. 12.15 Le coup de fil du *Journal du Jura*, Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 Effets divers. 14.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Hit-parade Horizon 9. 18.00 Le journal et journal des sports. 18.30 Hit-parade. 19.00 Ballade pour un prénom. 19.30 Mélomanes en culottes courtes.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Ballard.
Secrétaire général: Roland Graf.

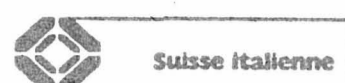
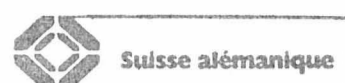
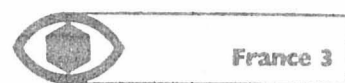
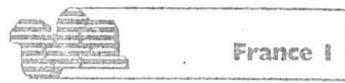
Rédacteurs RP:
Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérums, Sports. - Raymond Dérums, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diez, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Hourlet, Régionale. - Georges Kurth, Sports. - Christiane Ory, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Parrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:
Pierre Arlettaz, Catherine Roussy, Nicolas Chiesa.

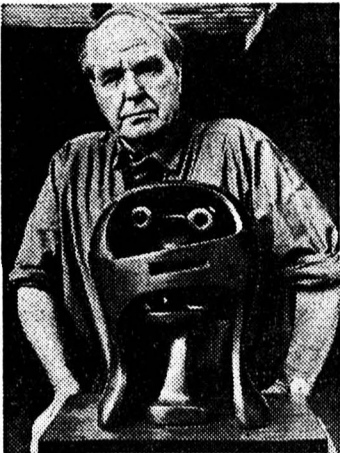
Publicité:
La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: PUBLICITAS

lundi

TELEVISION



12.00 Midi-public
13.25 La préférée
13.50 Assaulted nuts



A 14 h 10

Henry Moore

Hommage au sculpteur récemment disparu. Auteur de milliers d'œuvres, Henry Moore avait fini par incarner à lui tout seul la sculpture contemporaine. Ses pièces, de plus en plus monumentales, sont visibles dans les jardins et parcs des plus grandes villes du monde (v.-o. sous-titrée).
Photo: Henry Moore. (tsr)

15.10 L'affaire du siècle ou Pémérgence de la Réforme
16.05 Une femme nommée Golda
Dernier épisode.
16.50 Octogiciel
Programmation: la commande INPUT - Logiciel: la gestion de fichier.
17.20 Télévision éducative
Les incendies de forêt.
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Fifi Brindacier
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.10 Télécash
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.15 Spécial cinéma
La Traviata
Film de F. Zeffirelli(1983), d'après l'opéra de Verdi.
22.00 L'actualité cinématographique
A propos d'Othello, de F. Zeffirelli, avec un reportage sur le tournage du film et des interviews de P. Domingo et F. Zeffirelli.
22.55 Téléjournal
23.10 Franc-parler
Avec P. Roch, du WWF.

11.15 Antiope 1
11.45 La Une chez vous
12.00 Flash infos
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi trente
12.35 Tournez... manège
13.00 Journal
13.50 Dallas
Et le gagnant est...
JR et Cliff Barnes sont toujours en compétition pour l'achat de pétrole off shore.
14.40 New York, Los Angeles
Film de M. Leroy (1946). En 1946, aux Etats-Unis. Une jeune romancière célèbre fait la connaissance dans un train d'un séduisant officier à qui elle cache sa véritable identité.
Durée: 100 minutes.
16.20 Show-bises
17.25 Les roses de Dublin
Inès Lamour est devenue la cible des frères Kavanaugh.
18.25 Minijournal
18.40 La vie des Botes
19.10 Santa Barbara
La déclaration de Peter innocente Joe, accusé du meurtre de Channing.
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal
20.25 Loto sportif première



A 20 h 35

Outland

Film de Peter Hyams (1981), avec Sean Connery, Peter Boyle, Frances Sternhagen, etc.
Au XXI^e siècle, sur une planète volcanique en orbite autour de Jupiter. Un policier de l'espace enquête sur l'étrange comportement suicidaire de pionniers terriens.
Durée: 90 minutes.
Photo: Sean Connery. (tf1)

Débat: la médecine de l'espace.
23.05 Une dernière
23.20 C'est à lire

6.45 Télématin
9.00 Régie française des espaces
9.15 Antiope vidéo
10.10 Les rendez-vous d'Antenne 2
10.15 Apostrophes
J'informe, tu désinformes, il désinforme.
11.30 Itinéraires
Colombie: le guérisseur de Cocalito.
11.55 Météo
12.00 Midi informations
12.04 Les bas-fonds de Paris
11^e épisode.
12.25 Flash infos
12.30 L'académie des 9
13.00 Journal
13.50 Aujourd'hui la vie
A voir, avec M.-F. Pisier.
15.00 Destins croisés
5^e épisode.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.35 Récité A2
18.05 Capitot
18.30 C'est la vie
Les banques.
18.45 Des chiffres et des lettres
19.05 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard
20.00 Journal



A 20 h 35

Les cinq dernières minutes

Un collier d'épingles
Téléfilm de Claude Loursais, avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Nelly Benedetti, etc.
Un homme est découvert pendu dans son grenier. Le commissaire Cabrol mène une enquête difficile et embrouillée.
Photo: Jacques Debary, Nelly Benedetti et Claude Bertrand. (a2)

22.25 Chroniques nomades
Les Touaregs à Tchintabaraden.
Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ils ont empêché les Européens de traverser le Sahara.
23.20 Cyclisme
23.30 Journal

12.00 Tribune libre
12.15 La vie à plein temps
13.00 Demain l'amour
Premier épisode.
La famille Lorie revient de vacances.
13.30 Muppets show
14.00 Corps accord
14.30 Bizarre, bizarre
Premier épisode.
Billy Weaver a loué une chambre chez une charmante logeuse.
15.00 Kennedy
Premier épisode.
Dallas, 22 novembre 1963, midi trente. John F. Kennedy vient de mourir sous les balles d'un tueur inconnu.
16.00 Taxi
17.05 Mission casse-cou
17.50 Calibre
18.00 Quartier libre
18.57 Juste ciel
19.00 Le 19-20 de l'information
19.15 Actualités régionales
19.55 Les Entrechats
20.04 Jeux de 20 heures



A 20 h 35

Le vol du Sphinx

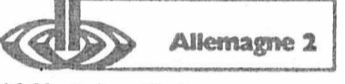
Film de Laurent Ferrier (1964), avec Miou-Miou, Alain Souchon, Jean Benguigui, etc.
De nos jours, en France et au Maroc. Un jeune Français, pilote d'un avion-taxi en Afrique, s'éprend d'une aventurière qu'il cherche à sauver d'une machination.
Durée: 105 minutes.
Photo: Miou-Miou et Alain Souchon. (fr3)

22.50 Boîte aux lettres
23.45 Prélude à la nuit
Concerto en la majeur, de Vivaldi, interprété par l'Orchestre de chambre de Toulouse.
Demain à la TVR
12.00 Midi-public
13.25 La préférée
14.00 Télévision éducative
14.30 Spécial cinéma

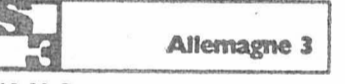
14.00 Samschtig-Jass
14.25 Kamera läuft
14.35 Zeitgeist
15.20 Tiparade
16.10 Téléjournal
16.15 Treffpunkt
17.00 Hoschehoo
17.30 TV scolaire
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Nirdgendwo ist Poenichen
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Allocution du Président de la Confédération, Alfons Egli
20.10 Tell-Star
21.05 Kassensturz
21.30 Téléjournal
21.45 Das Geld, film.
23.10 Au fait



16.00 Wie im Leben...
17.15 Thomas & Senior
17.45 Téléjournal
17.55 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Kir Royal série.
21.15 Die geliebte Zukunft
21.45 Musikszene 86
22.30 Le fait du jour
23.00 Das Lied der Strasse
Film italien.

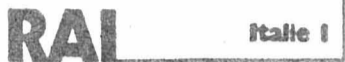


16.00 Aujourd'hui
16.04 Einführung in das Mietrecht
16.35 Métiers d'aujourd'hui
17.00 Informations
17.15 L'illustré-télé
17.50 Agentin mit Herz
18.25 Teil 2
19.00 Informations
19.30 Rückfahrt in den Tod
Film policier.
21.00 Portrait d'animaux
21.15 WISO
21.45 Informations
22.05 Classique actuel
22.35 5 nach 10

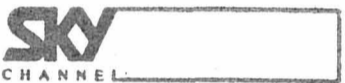


18.00 Rue Sésame
18.30 Schwarzes Theater
18.35 Fury, série.
19.00 Journal du soir
19.25 Das Sandmännchen
19.30 Formule 1
20.15 Matériau artificiel
21.00 Actualités
21.15 Magazine économique
23.00 Pop-Souvenirs

16.00 Téléjournal
16.05 Rue Carnot
16.30 TTT
La sfida mondiale
Festival de jazz à Montreux
17.45 TSI jeunesse
18.15 Les Schtroumpfs
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 Teresa Humbert
Série de J.-C. Grumberg.
21.25 Nautilus
22.35 Festival de jazz Montreux 1985



10.30 Astuzia per astuzia
Téléfilm.
11.30 Taxi, série.
12.00 TG 1-Flash
12.05 Pronto... chi gioca?
13.30 Telegiornale
14.15 Il barone, comédie.
15.45 Fibbre, tessuti, moda
16.15 I ragazzi di Via Degraasi
Téléfilm.
16.40 Grisù il draghetto
17.05 I wuzzles
Dessins animés.
17.30 Grandi speranze
18.30 Linea verde speciale
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 La conquista del West
Film de C.B. de Mille.
23.00 Telegiornale
23.10 Speciale TG 1
24.00 Appuntamento al cinema



7.30 The DJ Kat show
8.30 Art trax
9.15 Sky trax
12.00 The coca-cola Eurochart top 50 show
13.00 Skyways
14.00 New animal world
15.00 Sky trax
17.00 The DJ Kat show
18.00 I dream of Jeannie
Série comique.
18.30 Hazel, série.
19.00 Hogan's heroes
Série comique.
19.30 Bring'em back alive
Série policière.
20.30 Hawk
Série dramatique.
21.25 Sport
22.25 The Sydney Winfield
premiership
23.25 The untouchables
Série policière.
0.20 Sky trax

A PROPOS

A VOIR

Médecine à la une

Voici, sur TF1, le retour d'un excellent spécialiste des émissions médicales, Igor Barrère, qui collabore avec Robert Massias, présentateur/animateur (mardi 16 septembre), les reportages étant signés Anne Barrère (la fille d'Igor? je l'ignore). Sujet choisi, le cancer, la vérité aux malades s'ils veulent l'entendre, avec des témoignages individuels, des descriptions de techniques, des informations numériques, l'intervention en direct de spécialistes.
A quoi doit servir une émission médicale? A informer sur la médecine, à rassurer lucidement sans masquer les difficultés, donc en osant parler si nécessaire de la mort. Ne cédon pas à la tentation de prétendre qu'il s'agit une fois de plus de faire du spectacle avec le drame, même si la nouvelle formule semble s'orienter vers une sorte de «grand échiquier» médical, au reste plutôt réussi, ce que la deuxième émission sur le même sujet (mardi 23 septembre) devrait confirmer.
Tentons de parler aujourd'hui de l'équilibre délicat et subtil entre informations numériques et témoignages individuels, ces derniers d'autant plus difficiles à écouter qu'il s'agit parfois, avec le cancer,

de non-guérison, donc de la peur de la mort, ou du courage d'y faire face, même en «sans rire de son cancer» comme l'affirma tranquillement Mme Colette Duval, qui a appris à vivre avec son ou ses cancers successifs.
Le professeur Léon Schwarzenberg parle du cancer du sein, qui atteindra une femme sur quinze, un peu plus dans les familles où il y a des antécédents, un peu plus après trente ans: c'est là, dit-il clairement, de la statistique, l'une de ces informations numériques que nous nous obstinons à trouver indispensables.
Cette nouvelle formule associe les téléspectateurs qui peuvent, en direct, répondre à une question par le truchement des «minitel»: «si vous aviez un cancer, souhaiteriez-vous savoir la vérité?» En fin de soirée, 88 pour cent des possesseurs de minitel ayant choisi de répondre disent «oui». Mais sagement, le professeur Schwarzenberg formula une hypothèse: cette réponse ne serait-elle pas celle de gens en bonne santé. Elle serait différente venant de malades. Autrement dit, la statistique, aussi précieuse soit-elle, ne règle pas les problèmes individuels...
Freddy Landry

Un «soap opera» à la française

Aux Etats-Unis, «soap opera» (opéra savon) est le nom que l'on donne aux séries télévisées un peu fleur bleue que l'on destine aux ménagères. Pourquoi «opéra savon»? Parce que généralement outre-Atlantique, ces feuilletons sont patronnés, sponsorisés ou entièrement financés par les grandes firmes de lessive comme Unilever ou Procter and Gamble.
FR3 a décidé pour la première fois de se lancer dans ce genre très particulier avec «Demain l'amour», une série de soixante épisodes de vingt-six minutes chacun.
Les Canadiens qui pratiquent également le genre, nomment, pour leur part ces séries, des «téléromans» tant il est vrai que leur construction et leur contenu s'apparente aux romans-photo des magazines.
Outland: western-spatial
XXI^e siècle: une partie de l'espace a été colonisée par les Terriens. Une station d'exploration minière a été installée sur Io, troisième lune de la planète Jupiter. Plus de deux mille ouvriers y travaillent, dans des conditions extrêmement difficiles, à l'extraction du titane.
C'est là que William T. O'Neil vient d'être nommé shérif. Reçu par le Conseil d'administration présidé par Mark Sheppard, il est prié de modérer son zèle... Pourtant, il se passe à la mine des phénomènes inquiétants: plusieurs hom-

Les sentiments qui animent les personnages (émotions, tendresse, passions), le milieu dans lequel se déroule l'action, l'existence quotidienne des habitants de la petite ville qui leur sert de cadre, rendront familière à tous les publics cette histoire qui se déroulera au fil des semaines, au rythme même de la vie.
Un atelier d'une demi-douzaine d'auteurs (secondé par un ordinateur jouant le rôle de mémoire) a entrepris l'écriture de cette série voici quelques mois et la poursuite encore aujourd'hui.
Réalisé en vidéo, «Demain l'amour», comme son nom l'indique, a pour ambition de nous parler d'amour avec le langage simple du roman populaire à la Eugène Sue ou à la Dumas.
Entourés de dizaines et de dizaines de figurants et d'acteurs, trois personnages

principaux retiennent notre attention. Il s'agit du triangle classique: Eva, son mari Patrick et l'autre.
Dans la petite ville de Vermont, Eva et Patrick Lorie formaient jusque-là un ménage heureux. Lui est un technicien très qualifié et elle est infirmière-anesthésiste. Mais, dans la clinique d'Eva surgit un beau chirurgien habile et brillant (Alain) qui va la subjuguier. Entre ces deux êtres, le coup de foudre éclate.
Autour de ce triangle grouille tout un petit monde d'amis, d'enfants, de collègues ou de parents. Nous ferons ainsi connaissance d'Yves, 14 ans, le fils des Lorie que rend très malheureux la liaison de sa mère.
Il y a aussi tante Marthe, une aimable femme de l'ancienne génération qui, sans approuver sa nièce, est assez généreuse pour la comprendre. Il y a aussi les parents de Patrick qui navre et désarme la ruine du ménage de leur fils.
Nous ferons aussi connaissance de tout le petit monde de la clinique et de ces «affreux» que sont les Duguet par qui le scandale arrive.
Dans cet univers, Colette, fille d'un premier mariage de Patrick, apporte sa gaieté et sa fougue de jeune femme libérée. Tout un microcosme s'agite: l'avocate, la secrétaire de mairie, les employés du journal ou ceux de la radio libre.
«Demain l'amour» nous fera découvrir tous ces êtres heureux ou malheureux, bons ou injustes, tolérants et stupides qui ressemblent comme des frères à ceux que nous côtoyons tous les jours.
(FR3, 13 h - ap)

dimanche

TELEVISION

Suisse romande

France 1

a2 France 2

France 3

Suisse alémanique

Suisse italienne

- 8.40 Hymne national
- 8.45 Chocolat chaud
- 10.00 Célébration œcuménique
Transmise de l'église de Beringen (SH).
- 11.00 Tell quel
Mon fils se prostitue.
- 11.30 Table ouverte
Culture: l'argent de Berne.
- 12.45 Jeu du tribolo
- 13.00 Téléjournal

- 8.00 Bonjour la France!
- 9.00 Emission islamique
- 9.15 A Bible ouverte
Histoire de Moïse.
- 9.30 Orthodoxie
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
Magazine - Messe - Votre vérité.

- 9.30 Informations - Météo
- 9.35 Les chevaux du tiercé
- 10.00 Récité A2
- 11.30 Dimanche Martin
Entrez les artistes - Antenne 2 midi - Tout le monde le sait - Félicien Grevèche - L'école des fans - Le kiosque à musique.

- 8.45 Espace 3
- 9.00 Debout les enfants
- 12.30 D'un soleil à l'autre
- 13.00 Dialectales
- 14.30 Sports-loisirs
Fun board à Sanary - Athlétisme à Bordeaux - Autoproduction à Albi - Athlétisme à Bordeaux.

- 8.35 Les Fraggles
- 9.00 Télé-cours
- 10.00 Culte œcuménique
- 11.00 Koyaanisqatsi, film.
- 12.30 Pays, voyages, peuples
- 13.35 Au fait
- 14.35 Les Fraggles
- 15.00 Dimanche-magazine
- 15.20 Automobilisme (Suisse italienne).
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 18.00 Zeitgeist
- 18.45 Tonis Träume, film.
- 19.50 Vo Müüs u Mönische
- 21.30 Histoire suisse
- 22.45 Sport en bref
- 23.00 Concert

- 10.00 Cérémonie œcuménique
- 11.00 Concert dominical
Symphonie N° 9 en ré mineur, op. 125, de Beethoven.
- 12.15 Supercar
- 12.55 Un' ora per voi
- 14.05 A la nage... de l'Everest
- 14.25 L'or
- 15.20 Automobilisme
GP du Portugal, en Eurovision d'Estoril.
- 17.25 Fram
- 18.10 Nature amie
- 18.45 Téléjournal
- 19.00 Le quotidien
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Tous comptes faits
- 20.30 La Suisse du XIX°
- 21.20 Plaisirs de la musique
- 21.55 Téléjournal
- 22.05 Sport



A 13 h 05
Les routes du paradis
Le grand retour. Avec Michael Landon, Mark Gordon. Joey a choisi de se battre sur les rings pour sortir de son ghetto.
Photo: Victor Freude et Michael Landon. (tsr)

- 13.50 Papa Bonheur
L'escapade.
- 14.15 Jeu du tribolo
- 14.25 Assaulted nuts
- 14.50 Sauce cartoon
- 15.05 Jeu du tribolo
- 15.15 Drôles de dames
Le cirque de la peur. Suisse italienne:
- 15.20 Automobilisme
Grand Prix du Portugal, en Eurovision d'Estoril.
- 16.00 Jeu du tribolo
- 16.05 Téléralley
Saignelégier - Saint-Ursanne.
- 16.35 L'aventure des plantes
Le plus faible des deux.
- 17.00 Disney Channel
- 18.15 Empreintes
Le malheur innocent.
- 18.30 Actualités sportives
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Dernières nouvelles de notre passé
- 20.55 Eden
Alibi à la carte.
- 21.40 Les sorciers de la vie
Naitre ou ne pas naître.
- 23.00 Téléjournal
- 23.15 Table ouverte
- 0.30 Hymne national
- 0.35 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.

- 12.00 Télé-foot 1
- 13.00 Le journal de la Une
- 13.25 Starsky et Hutch
Pas de chance, Huggy! Huggy Bear et J.D. Turquet ouvrent une agence de détectives privés, la Brown et Turquet.
- 14.20 A la folie, pas du tout
Avec J. Laffite.
- 15.20 Sports dimanche
Automobilisme, gymnastique, tiercé à Longchamp.
- 15.45 A la folie, pas du tout
- 17.35 Les animaux du monde
Trois hommes, une passion.
- 18.05 Pour l'amour du risque
Vive la rose. Membre du jury de l'Académie nationale de la rose, David Stinton annonce à Jennifer qu'elle est une des finalistes sélectionnées pour le prix de la plus belle rose de l'année.
- 19.00 7 sur 7
Le magazine de la semaine, avec Y. Chotard, ancien vice-président du CNPF.
- 19.55 Tirage du loto sportif
- 20.00 Le journal de la Une



A 20 h 30
La gifle
Film de Claude Pinoteau (1974), avec Lino Ventura, Annie Girardot, Isabelle Adjani, etc.
En 1974, à Paris et en Grande-Bretagne. Un professeur de géographie, qui vit seul avec sa fille, traverse une crise sentimentale et professionnelle.
Durée: 100 minutes.
Photo: Lino Ventura. (tfl)

- 22.15 Sports dimanche soir
- 23.15 Une dernière
- 23.30 Rubrique information

- 17.00 Nuits secrètes
Dernière partie. Lili, jeune vedette de films classés X, a retrouvé sa mère, Judy Hale, journaliste et auteur de reportages à succès.
- 18.35 Stade 2
Pétanque, football, moto, gymnastique rythmique, etc.
- 19.30 Maguy
Le prix concours. Maguy devient tout à coup une fanatique des concours.
- 20.00 Le journal



A 20 h 30
Maigret aux Assises
Téléfilm avec Jean Richard, Jacques Serres, Muriel Bapteste, etc.
De nos jours, à Paris et en banlieue. Maigret ne paraît pas très convaincu de la culpabilité de Gaston Meuran, un petit artisan inculpé pour double crime.
Photo: Jean Richard. (a2)

- 21.55 Musique au cœur... des arènes
Véronne, un lieu magique où domine palpable la présence inoubliable de Maria Callas.
- 22.55 Cyclisme
Tour de l'Avenir.
- 23.05 Edition de la nuit

- 17.00 Amuse 3
Bouba - Les Entrechats - Speedy Gonzales - Splendeurs sauvages.
- 18.30 RFO hebdo
- 19.00 Amuse 3
- 19.45 Jeu
- 20.05 Benny Hill
- 20.35 Les géants de la musique
Chaque dimanche soir, une heure de musique classique.
Ce soir: *Symphonie N° 1 en ré majeur-Titan*, de G. Mahler, interprétée par l'Orchestre philharmonique de Vienne. Ce concert est enregistré au Konzerthaus, à Vienne.
- 21.30 Aspects du court métrage français
Ecran d'arrêt, Le voyage d'Antoine, Au petit bois joli.
- 22.00 soir 3



A 22 h 30
L'étrange Monsieur Victor
Film de Jean Grémillon (1938), avec Madeleine Renaud, Viviane Romance, Raimu, etc.
A Toulon, dans les années trente, sous le masque de la respectabilité, un commerçant mène des activités délicieuses.
A Toulon, le quartier du port est en émoi. Victor Bardanne, le propriétaire du bazar, vient d'être père d'un garçon.
Durée: 110 minutes.
Photo: Pierre Blanchard et Raimu. (fr3)

- 0.05 Prélude à la nuit
Pot-pourri, interprété par le Duo Dudaïm et le Duo Parvarim.

ARD Allemagne 1

- 9.30 Histoires pour les enfants
- 10.00 Fête d'octobre des costumes et du tir
- 12.00 Tribune des journalistes
- 13.45 Thomas et Senior
- 14.15 Der Meistersinger
- 15.15 Hochzeit auf Immenhof
- 16.45 Globus
- 17.20 Le conseiller de l'ARD
- 18.10 Sport
- 18.40 Lindenstrasse
- 19.10 Miroir du monde
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Tatort
- 21.50 Les 25 ans de l'Opéra de Berlin
- 23.05 Le procès de Nuremberg

Allemande 2

- 10.00 Poissons dans le sable
- 10.15 Ich bin der grosse Derdieas
- 11.15 Mosaïque
- 12.00 Concert dominical
- 13.15 Visite en Thaïlande
- 13.45 Dimanche après-midi
- 15.00 Informations - Sport
- 18.25 Les animaux du soleil
- 19.30 Die Abtei des Verbrechens
- 20.15 C'est la vie
- 21.15 Informations - Sport
- 21.30 Sùchtig, film.
- 23.25 Carnaval

Allemande 3

- 15.00 Out in the Green
- 15.45 Hobbythek
- 16.30 Votre patrie, notre patrie
- 17.45 Cette semaine sur la Trois
- 18.15 Parler est d'or
- 19.00 Rendez-vous
- 19.30 Hierzuland
- 20.15 Les Pays-Bas
- 21.50 Sport
- 22.35 Mathias Richling

RAI Italie 1

- 9.30 Replay
- 11.00 Santa messa
- 11.55 Giorno di festa
- 12.15 Linea verde
- 13.30 Telegiornale
- 13.55 Toto-TV Radiocorriere
- 14.00 Italia mia
- 14.30, 16.50, 17.45 Notizie sportive
- 19.00 Campionato italiano di calcio, série A.
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Via Mala
Série avec M. Adorf, M. Vukotic.
- 21.45 La domenica sportiva

SKY CHANNEL

- 8.00 Fun factory
- 12.00 The Pat Sharp show
- 12.30 The great video race
- 13.35 Heartline
- 14.35 US college football
- 15.35 Top end down under
Documentaire.
- 16.35 The flying kiwi
Série policière.
- 17.00 Castaways
Série dramatique.
- 17.30 The coca-cola
Eurochart top 50 show
- 18.30 Lost in space
Science-fiction.
- 19.30 Grizzly Adams
Série dramatique.
- 20.25 I heard the owl call my name, film.
- 21.50 Hollywood cles up
Divertissement.
- 22.20 VFL Australian rules football
- 23.20 Sky trax

A PROPOS

A VOIR

La promotion de « Jean de Florette »

Claude Berri est à la fois réalisateur, producteur et distributeur de films. Il a ainsi gagné la liberté presque totale d'entreprendre, à condition de réussir. Il s'est donc lancé dans une importante aventure, qui passe pour la plus folle dans le cinéma français ces dernières années, en dépensant plus de cent millions de FF pour «Jean de Florette» et la suite, habilement préparée, «Mamon des Sources». Le public semble sûr, en appréciant cet hommage à Pagnol, à la musique et l'esprit de la Provence, mais sans inventivité.
Il doit bien y avoir quelques petits

millions pour assurer la promotion des films: publicité importante, présence de l'équipe du film un peu partout, avec Montand, Depardieu et Auteuil, Berri lui-même, que l'on retrouve à tous les coins de pages, d'ondes et de petits écrans. Et il y a même une promotion qui ne coûte rien... comme celle-ci, bien modeste il est vrai.

Ma préférence va tout de même à une forme de promotion qui passe par les anciens films de Berri, qui donnent envie de voir les nouveaux, comme le subtil, délicat, frémissant «Moment d'égarement» (TF1, lundi 15 septembre 86).

« A bon entendeur »: nouvelle formule

Catherine Wahli, après un nouveau (et plaisant) générique, dans un nouveau décor, va encore séduire ses admirateurs (et trices) et énerver ses détracteurs (et trices), désormais tous les mercredis vers 20 h 10, un quart-d'heure durant.

Ses collaborateurs continueront de préparer un document sur le sujet unique du jour, lors de la première de la nouvelle formule (mercredi 17, avec reprise à 15 h 50 le jeudi 18 septembre), l'attitude de l'Assurance-Invalidité face à une maladie qui atteint quatre enfants chaque année sur les septante-cinq mille qui naissent en Suisse et exige, pour être vaincue, au moins une alimentation rigoureuse.

Face à elle, un seul invité, qui risque bien d'être mis sur la sellette par notre procureuse aux regards sévères et à l'ironie mordante. C'est le Dr Vaucher, de l'OFAS, qui essayait les plâtres, reconnaissant humblement avoir découvert, pour la préparation de l'émission, le mauvais goût de produits diététiques qui sont en réalité des remèdes. L'OFAS étudie la possibilité de pendre en charge cette «médication» difficile et indispensable.

Un malade soigné dans une institution coûte fort cher à l'AI. Soigné dans le cadre familial, son «prix de revient» est plus bas. Mais les soins à domicile sont encore mal acceptés par les assurances... (fy by)

Mais qui va payer la rançon de Judy?

Mais qui va payer la rançon de Judy Hale? C'est là tout le suspense du dernier épisode de «Nuits secrètes». Judy est une journaliste de renommée internationale qui, sur la foi d'une interview exclusive promise, s'est laissée attirer en Asie du Sud-Est par des guérilleros révolutionnaires.

Pour la libérer, ces derniers exigent la somme fabuleuse d'un million de dollars. A cette fin, ils s'adressent à sa fille Lili, qui, à vingt ans, est devenue une star à Hollywood après avoir été la vedette de nombreux films pornographiques.

Lili, après avoir détesté sa mère qui l'avait abandonnée durant sa petite enfance, éprouve désormais pour elle un immense amour mais elle ne dispose pas d'une telle fortune. Aussi va-t-elle frapper à la porte du riche banquier qu'elle croit être son grand-père. Mais ce dernier lui révèle qu'elle ne peut être sa petite-fille car son fils Nick (mort en héros au Vietnam) était frappé de stérilité.

La jeune fille va alors demander l'aide de Pagan et de Maxine, les deux amies les plus intimes de sa mère. Avec les deux femmes, elle va se plonger dans le manuscrit de «Lucinda Lace». Dans cet ouvrage inédit, Judy Hale a racheté les aventures de sa jeunesse. Des hommes qu'elle a connus, elle ne révèle que les initiales.
Aidée de Pagan et de Maxine, Lili va s'appliquer à déchiffrer ces mysté-

rieuses initiales. W. G., c'est certainement Werner Graff. Lorsque Judy l'a connu, il était moniteur de ski à Chamonix. Il est devenu depuis lors un chef d'orchestre de renommée internationale.

La jeune vedette de cinéma part donc pour Vienne à la recherche du musicien. Elle réussit bien à le rencontrer mais lui, se refuse à l'aider à payer la rançon demandée.

Dans le manuscrit à clés, il existe encore un certain D. W. Il s'agit en fait de Daryl Webster qui, depuis cette époque, est devenu un fameux astronaute. Lili organise alors une mise en scène pour lui extorquer de l'argent en menaçant de le faire chanter. Mais est-il vraiment son père?

Reste encore le mystérieux prince A. Selon Maxine et Pagan, il ne peut s'agir que du prince Abdullah qui fut autrefois l'amant de Pagan, aujourd'hui devenue Lady Swann. Lili prend donc le premier avion pour Sydon: elle va tenter de savoir si le prince Abdullah est bien l'homme mystérieux qui aurait violé sa mère une nuit de Saint-Valentin.

Acceptera-t-il de verser la rançon qui ne ferait qu'une brèche infime dans son énorme fortune?

En attendant, la belle Judy Hale est toujours entre les griffes de Raleigh, un mercenaire britannique aussi cynique que dépourvu de scrupu-

les et qui espère bien empocher la rançon pour son propre compte.

Shirley Conran, l'auteur de «Nuits secrètes» n'a pas eu de mal à se documenter sur le monde qu'elle recrée dans son roman. Divorcée d'un des magnats de la mode, elle est devenue (comme Judy) une journaliste à succès, rédactrice en chef du supplément couleurs de «L'Observer». Ses guides de la ménagère, écrits avec humour ont tous été des best-sellers. Ses deux fils évoluent tous les deux au côté de leur père dans l'univers de la mode: Sebastian travaille pour une chaîne de boutiques et Jasper est considéré outre-Manche comme un nouvel Yves Saint-Laurent, très apprécié de Lady Di... (A2, 17 h - ap)

L'étrange Monsieur Victor

Raimu, Madeleine Renaud, Pierre Blanchard, Viviane Romance, Marcelle Geniat, Andréx..., les plus grands acteurs d'avant-guerre sont réunis dans ce très beau «film noir» à la française, signé Jean Grémillon.

C'est grâce au succès de «Gueule d'amour», qu'il venait de tourner avec Jean Gabin et Mireille Balin, que Jean Grémillon put réaliser «L'étrange Monsieur Victor». Le fil, qui se situe dans le courant populiste des années 30, apparaît cependant comme une œuvre en marge de cette école. En fait, il annonce la future vogue des «films noirs». (FR3, 22 h 30 - ap)

samedi

TELEVISION

 Suisse romande
  France 1
  France 2
  France 3
  Suisse alémanique
  Suisse italienne

- 11.00 Victor
Cours d'anglais.
- 11.15 Regards
- 11.45 Victor
Cours d'allemand.
- 12.00 Sofia
- 12.15 Juste pour rire
Avec J. Villeret.
- 12.30 Téléjournal
- 12.35 L'homme de fer
Macabre M' Micawber.
- 13.25 Macao
Film de J. von Sternberg.
- 14.40 Temps présent
Le « bonheur » électro-
nique.
- 15.45 Hommage à Henri Wanner
Peintre genevois récem-
ment décédé.
- 16.05 Le commandant Cousteau
en Amazonie
La rivière de l'or.
- 17.00 Jukebox heroes
- 18.40 Franc-parler
Avec P. Roch, du WWF.
- 18.45 Télécash
- 18.50 Dancin' Days
- 19.20 Tirage de la loterie
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Votations fédérales
Allocution de M. J.-P. De-
lamuraz, conseiller fédéral.
- 20.10 Maguy
Le péril John.
- 20.45 Absence de malice
Film de S. Pollack (1981).
- 22.45 Téléjournal
- 23.05 Sport

- 8.00 Bonjour la France!
- 9.00 C'est tout Bonte
- 12.00 Flash infos
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal de la Une
- 13.50 La séquence du spectateur
- 14.20 La croisière s'amuse
Un travail d'équipe.
- 15.15 Astro le petit robot
Alerte au pôle.
- 15.45 Tiercé à Evry
- 16.00 Temps X
- 16.55 Mini Mag
- 17.25 Agence tous risques
Poussière de diamant.
- 18.20 Trente millions d'amis
- 18.50 D'accord, pas d'accord
- 19.00 Auto-moto
Essais du GP du Portugal -
Essais Porsche 944 S 16
soupapes - Formule 3000:
le point.
- 19.40 Cocoricocoboy
- 20.00 Le journal de la Une
- 20.30 Tirage du loto

- 10.40 Journal des sourds
et des malentendants
- 11.00 Le journal d'un siècle
Edition 1960.
- 12.00 Midi informations
Météo
- 12.07 A nous deux
- 13.00 Antenne 2 midi
- 13.35 L'homme qui valait
trois milliards
Athéna un.
Kelly Wood effectue un
voyage spatial. Son compa-
gnon est blessé.
- 14.25 La panthère rose
- 14.55 Les jeux du stade
- 17.00 Les carnets de l'aventure
Ardoukoba.
- 18.00 Amicalement vôtre
Regrets éternels.
Lord Brett Sinclair craint
que l'on veuille attenter à
sa vie.
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.10 D'accord, pas d'accord
- 19.15 Actualités régionales
de FR3
- 19.40 Affaire suivante
- 20.00 Le journal
- 20.35 Champs-Elysées
Avec G. Bedos, C. Lara,
C. Dumont, R. Mitsouko,
Niagara, etc.

- 12.15 Espace 3
- 14.00 Espace 3
Ensemble - Objectif santé -
Christian Dior.
- 15.00 Sports-loisirs
Athlétisme, ski nautique,
escalade.
- 17.32 Génies en herbe
- 17.55 Croqu' soleil
- 18.00 Télévision régionale
- 19.54 La panthère rose
- 20.04 Disney Channel
20.04 Winnie l'ourson -
20.35 DTV: All right, OK
you win, P. Lee - Les folies
de Michéy, Tic et Tac au
Far West, dessins animés.

- 10.00 Das Gewand
Film d'H. Koster.
- 12.30 Bundeshaus intern
- 13.00 Télé-cours
- 14.00 Les reprises
- 16.00 All I need is music
- 16.25 Magazine pour les sourds
- 16.55 Tiparade
- 17.30 Telesguard
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 18.00 Kafi Stift
- 18.45 Tirage de la loterie
- 18.55 Samschtig-Jass
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 19.55 ... ausser man tut es
- 20.10 Gala für Stadt und Land
- 21.45 Téléjournal
- 22.00 Panorama sportif
- 23.00 Der Alte, série.
- 0.05 Hear we go

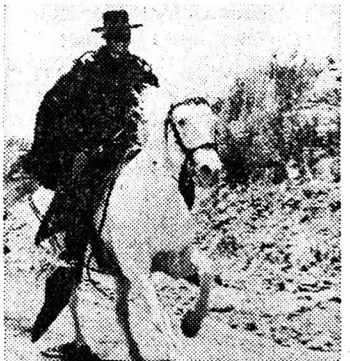
- 14.30 Tous comptes faits
- 14.40 La boutique
de Maître Pierre
- 15.00 Salades!
- 16.05 Rue Carnot
- 16.30 Centro
- 17.40 Tre cuori in affitto
Téléfilm.
- 18.05 Dessins animés
- 18.30 L'Evangile de demain
- 18.50 Tirage de la loterie
- 19.00 Le quotidien
- 20.00 Téléjournal
- 20.30 Chisum, film.
- 22.15 Téléjournal
- 22.25 Samedi sport



A 20 h 35
Julien Fontanes, magistrat
Rien que la vérité.
Avec Jacques Morel, Antoinette Moya, Bernard Le Coq, etc.
Un homme est accusé d'avoir participé au hold-up d'une banque. Seul le témoignage d'une femme qui a assisté à la scène peut l'innocenter. Julien Fontanes intervient pour la convaincre d'aider la police dans son enquête.
Photo: Jacques Morel et Antoinette Moya. (tf1)



A 21 h 55
Le voyageur
Le meilleur ami de l'homme.
Série de Philippe Noyce, avec Michael O'Keefe, Jennifer Cooke, Joël Polis, etc.
Après s'être séparé de sa femme, un homme s'attache à un chien qui devient son compagnon de solitude.
Photo: Page Fletcher. (a2)



A 21 h
Zorro
Le tyran est démasqué.
Basilio, avec l'aide du sergent Garcia, veut s'emparer de l'hacienda de Don Esperon. Il s'apprête à faire accuser Don Esperon de trahison envers la couronne.
Photo: Zorro. (fr3)

Peinture fraîche, dessin animé - DTV: *What you gonna do when she says good bye*, P. Cruise - Disney souvenirs: Ollie Johnston - DTV: *You make me feel like dancing*, L. Sayer.
22.00 Soir 3
22.25 Mission casse-cou
Cet homme est dangereux. Un matin, de bonne heure, Dempsey et Makepeace rentrent au quartier général en compagnie de Jimmy, un jeune collègue.

23.15 Musiclub
Concerto brandebourgeois N° 1 en fa majeur, Prélude et fugue N° 19 en la majeur, de J.-S. Bach.
Les *Concertos brandebourgeois* font partie des pièces maîtresses du compositeur et figurent parmi les plus connues du répertoire.

ARD Allemagne 1

- 13.45 La mode automne-hiver
- 14.30 Rue Sésame
- 15.00 Stern ohne Himmel
- 16.30 Ein Stück Himmel
- 18.05 Sport
- 19.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Die verflixte 7
- 21.50 Téléjournal
- 22.05 Die Spur im Dunkel
Film de F. Zinnemann.
- 23.25 Ein Jahr in der Hölle

db Allemagne 2

- 12.00 Nos voisins européens
- 14.00 Cette semaine
- 14.20 Il y a quarante ans
- 14.30 Entretien avec Alois Schardt
- 15.00 Musique à la demande
- 15.45 Tennis
- 17.30 Miroir des régions
- 18.20 Solid Gold
- 19.00 Informations
- 19.30 Na, sowas!
- 20.15 Der Bomber
- 21.55 Informations - Sport
- 23.15 Die Hölle sind wir

SR Allemagne 3

- 18.30 Pris au mot
- 19.00 Ebbes
- 19.25 Das Sandmännchen
- 19.30 Pays, hommes, aventures
- 20.15 Orchestre symphonique des jeunes de la CEE
- 21.15 La clé des notes
- 22.00 Informations
- 22.05 Orchestre symphonique des jeunes de la CEE
- 22.40 Magazine littéraire

RAI Italie 1

- 10.30 Campionati europei di ginnastica
- 12.00 TG 1-Flash
- 12.05 L'Europa della genti
- 13.00 Campionati europei di ginnastica
- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Ginga Din, film.
- 15.50 Kwicky Koala show
- 16.40 Prossimamente
- 17.00 TG 1-Flash
- 17.05 I Trollkings
Dessins animés.
- 17.30 Ferrara: premio letterario estensi
- 18.35 Le ragioni della speranza
- 18.45 Sabato dello Zecchino.
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Sotto le stelle
- 21.50 Telegiornale
- 22.00 Panatee Pompeiane
- 22.45 Addio signora, film.

SKY CHANNEL

- 8.00 Fun factory
- 12.00 Art trax
- 12.45 Sky trax
- 13.30 All American hot 100
- 14.35 American college basketball
- 16.45 Transformers
- 17.15 Sky trax
- 18.15 Land of the giants
Science-fiction.
- 19.10 Chopper squad
Série policière.
- 20.05 Starsky and Hutch
Série policière.
- 21.00 Superstars of wrestling
- 21.50 The deadly
Ernest Horror show
- 23.25 International indoor football tournament from Rotterdam.
- 0.25 Art trax
- 1.00 The world tomorrow

A 0 h 05
Casino Royal
Film de John Huston (1967), avec Peter Sellers, John Huston, Ursula Andress, etc.
James Bond a vieilli, il est à la retraite et ressemble trait pour trait au regretté David Niven: tel est le point de départ de ce film d'espionnage-pastiche.
Photo: David Niven et Barbara Bouchet. (tsr)

1.40 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.

A PROPOS

Mon fils se prostitue
Le carillon cristallin de la cathédrale Saint-Pierre résonne sur des révélations sordides en ville de Genève.
Mon fils se prostitue, confie une mère la gorge serrée comme dans un étou.
Mon fils se vend, fasciné par le luxe, par l'argent facilement gagné.
Mon fils tapine au coin d'une rue, dans des saunas spécialisés pour pédérastes en quête d'aventure. Les uns alléchés par la chair fraîche, les autres avides de cadeaux.
Mon fils aborde des hommes pas vraiment par luxure, mais par goût du luxe, pour de l'argent vite gagné.
Le rapport est hautement séduisant, allant jusqu'à plus de 2000 francs la rencontre!
Le père protecteur, argenté jusqu'aux tempes, propose sa débauche dans ses appartements de préférence, dans sa Rolls en situation d'urgence.
Tell Quel ne nous parle pas de la prostitution de pissotière communément notoire mais de celle, plus obscure, qui touche des adolescents dès treize ans. Presque des enfants encore ambivalents quant à leur sexualité. Celle par qui le scandale arrive, sans vraiment pouvoir exploser, car elle touche des personnalités intouchables.
Ces fils de Walt Disney et de Coca-Cola se peaufinent pour plaire à leurs protecteurs généreux. Les mères, elles, se révoltent vainement. Leurs plaintes n'aboutissent pas. Elles subissent des menaces, encaissent des agressions physiques et témoignent de leur désespoir à visage découvert. De quoi crever les lacrymales.
Leur courage est remarquable, leurs aveux désespérés. Leur combat est triple: contre un fils qui flotte sur une bouée de secours doré, contre des maquereaux qui ne lâchent pas prise, contre une justice impuissante.
Et le carillon de Saint-Pierre sonne l'heure où les fils, foi morderée, empruntent les rues de la ville.
Jacqueline Girard-Frésard

A VOIR

Le phénomène Prince
En dépit de l'heure tardive à laquelle passe l'émission, «Les enfants du rock» risquent cette semaine de pulvériser tous les records d'audience. Pourquoi? Parce que ses producteurs nous proposent le concert enregistré par «Prince» voici quelques mois à Détroit City, lors de sa tournée internationale.
Oui, Prince... Rappelez-vous: à la plus mauvaise période où l'on puisse donner un concert à Paris, le lundi 25 août dernier, il a littéralement «bourré» le Zénith. En quelques jours, les six mille places de cette nouvelle salle de la Villette se sont arrachées.
Les petits malins avaient très vite compris qu'il y avait là une opération juteuse à faire. Ils ont revendu jusqu'à trois mille francs des billets qu'ils avaient achetés vingt fois moins une semaine plus tôt.
Pour pouvoir assister au concert, l'ancien ministre de la culture, Jack Lang, a quitté plus tôt que prévu la Grèce où il passait ses vacances mais il n'a pas été le seul à revenir spécialement à Paris.
Belle revanche pour un chanteur qui, voici cinq ans, avait fait une «bide» lors de son dernier concert dans la capitale parisienne. Alors qu'il était déjà une star consacrée au Etats-Unis, le public assez snob du «Palace» lui avait réservé le pire accueil.
Cela avait laissé un arrière-goût d'amertume au chanteur qui voulait absolument surmonter cet échec. Néanmoins il ne tenait pas à prendre trop de risque.
C'est ainsi que, contrairement à David Bowie, il s'est refusé à se produire en plein air. Incognito, il est venu à Paris quelques semaines avant son concert pour faire le tour des salles disponibles. Et s'il a choisi la salle la plus populaire, il s'est limité à une seule représentation, sachant bien qu'il vaut mieux se faire désirer ou regretter que de ne pas faire salle comble.
Karl Munchinger ou la passion de Bach
C'est à un «Musiclub» tout à fait «classique» que nous convie ce soir Charles Imbert. Tout mélomane possède en effet dans sa discothèque les *Concertos Brandebourgeois* et les *Préludes et Fugues de Jean-Sébastien Bach*.
Mais personne ne résistera au plaisir d'écouter une fois encore le *Concerto Brandebourgeois No 1 en fa majeur*, dirigé cette fois par Karl Munchinger dont les interprétations de Bach sont exemplaires.
Né à Stuttgart en 1915, Karl Munchinger, après une première formation musicale, suit à la Hochschule de la ville l'enseignement de la direction d'orchestre dans la classe de Carl Leonhardt tout en étudiant la composition à laquelle il envisage un moment de se consacrer. Son culte de Bach remonte à cette époque. Il travaille ensuite à Leipzig avec Hermann Abendroth, puis avec Clemens Krauss à Salzbourg.
(FR3, 23 h 15 - ap)

programmes radio
page 28